

## Questions fondamentales

# Mobilisation communautaire

## TABLES DES MATIERES

<b>NOTES D'ORIENTATION POUR LES MODERATEURS</b>	<b>Page</b>
Introduction.....	3
Thème 1 : Qu'est-ce qu'une communauté ?.....	7
Thème 2 : Qu'est-ce que la mobilisation communautaire et pourquoi est-elle importante ? .....	10
Thème 3 : Mobilisation communautaire et développement de l'enfant.....	14
Thème 4 : Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire .....	19
Thème 5 : Rétablissement et création de nouvelles structures communautaires .	24
Thème 6 : Mobilisation communautaire pour les femmes .....	27
Thème 7 : Mobilisation communautaire dans les zones urbaines et les milieux autres que les camps .....	30
Thème 8 : Mobilisation des jeunes .....	33
Programmes types .....	39
<b>MATERIEL DE FORMATION</b>	
Transparents .....	50
Exercices.....	70
Documents d'appui.....	124
<b>RESOURCES</b>	
Lectures supplémentaires, vidéos et sites web .....	136

Remerciements:

Les Dossiers de ressources de l'ARC ont été développés grâce aux contributions d'une multitude de personnes du personnel du HCR, de l'Alliance de Save the Children et d'autres organisations – merci à toutes ces personnes.

L'UNICEF et l'HCDH ont participé au développement de certaines sections de ces Dossiers de ressources, en accord avec les principes et les politiques de leur mission et dans le cadre de leur mandat respectif.

Nous remercions particulièrement quatre consultants indépendants qui ont aidé à développer le matériel et l'approche utilisée pour la formation: Bruce Britton, Peter Firkin, Maureen O'Flynn et David Tolfree.

Rédacteur: David Nosworthy

## Mobilisation communautaire

---



### Introduction

---

Les modérateurs qui n'ont pas fait de formation récemment ni travaillé dans le domaine couvert par le présent Dossier de ressources doivent lire attentivement les différents thèmes, transparents, exercices, documents d'appui et lectures avant de commencer à planifier leurs activités de formation. Veuillez prendre note du fait que ces matériels doivent être utilisés conjointement avec la politique énoncée (ils ne la remplacent pas) et visent à stimuler l'apprentissage et la discussion.

### **INTRODUCTION**

Le HCR a reçu mandat des Nations Unies pour diriger et coordonner les actions internationales pour la protection des réfugiés à travers le monde et le règlement des problèmes de réfugiés. Dans le cadre des efforts visant à trouver des solutions durables à la situation des réfugiés, il est généralement établi que l'approche de mobilisation communautaire doit être intégrée dans toutes les phases des interventions de secours d'urgence. Grâce aux consultations avec les communautés et à leur participation à la planification et à la mise en œuvre des projets, ceux-ci refléteront les besoins et préoccupations de la communauté, mettront à profit et utiliseront à bon escient les ressources communautaires et contribueront à renforcer le sentiment d'appropriation. Par ailleurs, cette pratique donne l'image d'une communauté active, pleine de ressources et qui résiste à l'adversité. Ceci contribue, à son tour, au rétablissement de l'amour propre et du respect de soi et évite la création à long terme de relations de dépendance avec les organismes extérieurs. Le présent Dossier de ressources explore la définition de la communauté et de la mobilisation communautaire et traite de l'importance, des avantages et des défis inhérents à cette approche pour les réfugiés et autres personnes déplacées, en général, et les enfants en particulier. Il existe un lien étroit entre la mobilisation communautaire et les concepts de la participation et de la résilience.

### **CONCEPTS CLES**

1. La mobilisation communautaire met l'accent sur la participation des populations elles-mêmes à la fixation et à la réalisation de leurs propres objectifs.
2. La mobilisation communautaire est essentielle afin de veiller à ce que, dans la mesure du possible, les réfugiés soient encouragés à être responsables et à s'orienter eux-mêmes. On a observé tant un manque d'engagement que le développement à long terme d'une relation de dépendance avec les organismes extérieurs au sein de nombreuses populations de réfugiés.

L'approche de mobilisation communautaire permet, en principe, de résoudre ces deux problèmes.

3. Le concept de la "communauté" doit être compris différemment selon les contextes. De même, la stratégie de mobilisation communautaire doit être modifiée en conséquence.
4. Au sein de certaines "communautés", il existe d'importantes divisions fondées sur l'ethnie, les loyautés tribales ou claniques, la classe sociale, l'affiliation politique etc. Une fois de plus, l'approche de la mobilisation communautaire adoptée doit tenir compte de ces divisions.
5. Le bien-être des enfants est intimement lié à celui de leurs parents et celui des deux à la disponibilité de structures de soutien au sein de la communauté : il est plus probable que celles-ci soient plus importantes pour les enfants que les ressources fournies par l'extérieur.
6. En particulier, l'élaboration des stratégies de mobilisation communautaire pour les femmes est essentielle afin de permettre aux communautés de réfugiés de répondre de façon appropriée aux besoins de protection et d'assistance des enfants et des adolescents (ainsi que de ceux des femmes elles-mêmes). Etant donné que dans certaines cultures, la mobilisation et l'habilitation des femmes pourraient entraîner des réactions énergiques et de vives tensions, il peut être nécessaire de veiller, pendant l'élaboration d'une stratégie inclusive, à éviter de créer une menace inutile pour les responsables réfugiés de sexe masculin.
7. La mobilisation sociale des jeunes peut constituer une approche efficace permettant à ceux-ci non seulement de satisfaire leurs propres besoins et de résoudre leurs propres problèmes, mais également d'assumer des responsabilités plus importantes au sein de leurs communautés.
8. Dans de nombreuses situations, l'approche la plus appropriée de la mobilisation communautaire consiste à faciliter le rétablissement des structures communautaires précédentes, notamment les structures de leadership et des organisations de femmes ou l'installation des réfugiés de façon à reconstituer, dans la mesure du possible, les groupements communautaires précédents. Toutefois, il faut veiller à éviter de rétablir les structures de leadership qui ne sont pas représentatives des populations ou susceptibles de conduire à la poursuite d'objectifs égoïstes ou politiques spécifiques et non des intérêts de l'ensemble de la communauté.
9. Il peut être plus opportun de créer de nouvelles structures communautaires, notamment par le truchement de l'élection de nouveaux dirigeants, la facilitation de la création de comités pour des objectifs particuliers ou en vue de stimuler l'organisation des femmes et/ou des jeunes.

## **APERÇU ET DEFINITIONS**

Dans le présent dossier de ressources, la notion de mobilisation communautaire est considérée par rapport aux populations de réfugiés, mais il convient de souligner que nombre de ces principes s'appliquent également à d'autres populations déplacées.

La **mobilisation communautaire** est un processus en vertu duquel des groupes locaux reçoivent de l'assistance afin de définir et exprimer leurs besoins et objectifs en prenant des mesures collectives visant à les satisfaire. Elle met l'accent sur la participation des populations elles-mêmes à la définition et à la satisfaction de leurs propres besoins. Elle est intimement liée aux concepts de la participation et de la résilience.

Le concept de la **résilience** repose sur l'observation selon laquelle dans des situations traumatisantes ou autrement hostiles, certaines personnes s'adaptent et se développent relativement bien, tandis que d'autres n'y parviennent pas. Le terme "résilience" décrit les caractéristiques de ceux qui s'en sortent relativement bien – leurs qualités intrinsèques, la qualité de leur vie familiale, leurs soutiens sociaux, etc. Tiré des sciences naturelles, il décrit la capacité d'une matière ou d'un produit à recouvrer sa forme initiale après avoir été étiré ou soumis à une pression : appliqué aux personnes, il décrit la capacité de celles-ci à "se remettre rapidement" suite à des expériences difficiles ou stressantes.

## **IMPORTANCE DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT**

Les droits humains des enfants sont pleinement stipulés dans un traité : la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (Convention relative aux droits de l'enfant, 1989), qui assure le niveau le plus élevé de protection et d'assistance aux enfants au titre de tout instrument international. L'approche de la Convention est holistique, ce qui signifie que les droits sont indivisibles et intimement liés, et que tous les articles ont la même importance. La Convention relative aux droits de l'enfant constitue l'instrument des droits humains le plus largement accepté au plan universel – elle a été ratifiée par tous les pays du monde, hormis deux (les Etats-Unis et la Somalie). Elle constitue le cadre le plus complet en ce qui concerne les responsabilités des Etats parties à l'égard de tous les enfants qui vivent à l'intérieur de leurs frontières : en ratifiant la Convention, les gouvernements se sont engagés à protéger et garantir les droits de tous les enfants, sans discrimination, y compris les droits des enfants et des adolescents réfugiés et déplacés. La Convention relative aux droits de l'enfant définit "l'enfant" comme tout être humain âgé de moins de 18 ans, "sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable". Conformément aux dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant, cette exception doit être interprétée comme ayant un caractère d'habilitation, en d'autres termes, les personnes âgées de moins de 18 ans peuvent prétendre aux avantages inhérents à l'âge adulte, si ceux-ci sont octroyés par la législation nationale, tout en ayant la possibilité de se prévaloir de la protection au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant

En ce qui concerne les questions relatives au bien-être de l'enfant affecté par les conflits armés et les migrations forcées, la Convention relative aux droits de l'enfant consacre le droit des enfants à la guérison physique et psychosociale des conséquences des conflits armés, dans un cadre "qui favorise la santé, le respect de soi et la dignité de l'enfant". En outre, les enfants ont le droit de s'exprimer librement et de donner leurs opinions sur toute question les intéressant. L'élaboration d'une stratégie de mobilisation communautaire qui intègre les enfants et les adolescents contribue au respect de ces droits.

## **STRUCTURE DU DOSSIER DE RESSOURCES**

**Thème 1** passe en revue le concept de la communauté et soutient qu'il doit être compris en fonction du contexte spécifique.

**Thème 2** étudie les raisons pour lesquelles la mobilisation communautaire est importante.

**Thème 3** étudie la manière dont les structures communautaires contribuent au renforcement du développement des enfants et le rôle de la mobilisation communautaire.

**Thème 4** met en exergue les caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire.

**Thème 5** étudie les facteurs qui favorisent la prise de décision concernant le rétablissement des structures communautaires précédentes et la promotion de la création de nouvelles structures.

**Thème 6** étudie l'importance de la mobilisation communautaire pour les femmes.

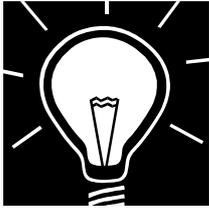
**Thème 7** passe en revue les défis particuliers de la mobilisation communautaire dans les contextes urbains et les milieux autres que les camps.

**Thème 8** étudie l'importance de la mobilisation des jeunes et les stratégies permettant de la réaliser.

Le présent document propose des exercices participatifs, des études de cas, des transparents et des documents d'appui. Il est vivement recommandé aux modérateurs de mettre au point des matériels spécifiques à la région ou au pays, notamment des études de cas, afin de rendre la formation plus pertinente.

## Mobilisation communautaire

---



### Thème 1 :

### Qu'est-ce qu'une communauté ?

---

#### POINTS CLES A RETENIR

- ***Le concept de "communauté" doit être compris différemment selon les contextes.***
- ***Il est important de préciser le sens de la notion de "communauté" avant d'entreprendre la mobilisation communautaire.***
- ***Les divisions sociales fondées sur des considérations d'ordre ethnique, tribal, clanique, politique ou religieux peuvent limiter considérablement le sens de la communauté au sein d'une population donnée.***

#### SIGNIFICATION DE LA NOTION DE "COMMUNAUTE"

Le terme "communauté" a été "très utilisé, mais peu défini"<sup>1</sup>. Ce terme est utilisé différemment dans différents contextes. Trois définitions possibles sont indiquées ci-dessous (elles sont présentées également sous forme de **Transparents 1.2 et 1.3 : Qu'est-ce qu'une communauté ?**) :

- une unité territoriale de la société – notamment un village, une agglomération, un district, une ville ou un camp de réfugiés ;
- une unité de l'organisation sociale qui peut reposer sur la communauté d'intérêts (par exemple, "la communauté académique"), des conditions de vie partagées (par exemple, un foyer d'accueil) ou sur une unité territoriale (par exemple, un village ou un district) ;
- un type particulier d'échanges sociaux – typiquement caractérisé par :
  - le sens de l'appartenance ;
  - le sens du but et d'objectifs communs ;
  - un niveau élevé de coopération et de participation pour la poursuite d'objectifs communs ;
  - un climat interpersonnel caractérisé par le respect mutuel, un sentiment de fraternité et de camaraderie, etc.

De façon typique, les communautés rurales ont un "sens de la communauté" plus élevé (au sens des deuxième et troisième définitions ci-dessus) que les communautés urbaines et ceci est particulièrement vrai dans les pays non industriels. Dans certaines sociétés, les divisions fondées sur la tribu, le clan, la

classe sociale ou la caste peuvent limiter la communauté aux personnes appartenant à des groupements similaires.

Les réfugiés qui vivent dans un même camp constituent une unité sociale territoriale et, étant donné que l'ensemble de la population fait l'objet de nombreuses préoccupations, une communauté de réfugiés peut comprendre n'importe quelle combinaison des trois définitions indiquées plus haut. A la lumière de la compréhension du profil d'une population de réfugiés donnée, la mobilisation communautaire s'attache à créer un sens de la communauté et à engager les populations dans un processus actif qui consiste à travailler de façon collective.

Une session sur la mobilisation communautaire pourrait commencer par l'**Exercice 1.1 : Qu'est-ce qu'une communauté ?** Celui-ci passe en revue ce que les participants entendent par le terme "communauté".

### **LIMITATIONS DU SENS DE LA COMMUNAUTE**

Dans de nombreuses situations de camp de réfugiés, en particulier lorsque les groupements communautaires précédents ont été dispersés, le sens de la communauté peut faire défaut ou pourrait s'appliquer uniquement à des groupements particuliers au sein du camp. Les divisions sociales fondées sur les considérations d'ordre ethnique, tribal, clanique, politique ou religieux peuvent limiter sérieusement le sens de la communauté. Par conséquent, la prise en compte de ces préoccupations constitue un défi important de la mobilisation communautaire. Parfois, cependant, il existe des mécanismes traditionnels permettant de développer des relations à travers ces divisions – auquel cas, il sera important de savoir quels sont ces mécanismes et comment ceux-ci fonctionnent.

Dans d'autres situations, les réfugiés peuvent être dispersés dans des milieux urbains ou ruraux, ce qui peut avoir un impact sur le sens de la communauté. Ces situations sont examinées de façon plus approfondie au **Thème 7**.

L'**Exercice 5.3 : Etude de cas relative aux réfugiés afghans au Pakistan** illustre quelques-uns des dilemmes auxquels on est confronté lorsqu'on essaie de créer un sens de la communauté dans un tel contexte culturel.

### **MATERIELS DE FORMATION POUR LE THEME 1**

Transparent 1.1 : Points clés à retenir pour le Thème 1	Sommaire des points clés à retenir.
Transparent 1.2 : Qu'est-ce qu'une communauté ?	Résume les définitions classiques de la notion de "communauté".
Transparent 1.3 : Qu'est-ce qu'une communauté ?	Présente de façon détaillée les caractéristiques typiques des échanges sociaux.
Exercice 1.1 : Qu'est-ce qu'une communauté ?	Passe en revue les différentes compréhensions du terme "communauté".
Exercice 1.2 : Caractéristiques des communautés établies et des communautés non établies	Etudie les similitudes et les différences entre les communautés établies et les communautés transitoires.

## **SUGGESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LA FORMATION**

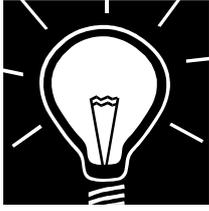
Demander aux participants de réfléchir de façon approfondie à des exemples de communautés. Noter ces exemples sur des fiches à l'aide d'un marqueur. Demander aux participants d'identifier ce que deux de ces communautés (choisies au hasard) ont en commun. A la lumière de ces caractéristiques communes, élaborer une définition de ce que l'on entend par le terme "communauté" .

---

<sup>1</sup> Mann, P (1965): "An Approach to Urban Sociology", London, RKP.

## Mobilisation communautaire

---



### Thème 2 :

Qu'est-ce que la mobilisation communautaire et pourquoi est-elle importante ?

---

#### POINTS CLES A RETENIR

- ***La mobilisation communautaire est le processus qui consiste à définir et exprimer des besoins et objectifs et à agir de façon collective afin d'essayer de les satisfaire et de les réaliser.***
- ***La mobilisation communautaire est importante dans la mesure où elle accorde de l'importance au droit des réfugiés à l'autodétermination et reconnaît leur résilience.***
- ***Veiller à ce que les droits des enfants soient respectés nécessite la participation active de la communauté.***

#### QU'EST-CE QUE LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE ?

La mobilisation communautaire peut être définie comme un processus en vertu duquel des groupes locaux reçoivent de l'assistance afin de définir et exprimer leurs besoins et objectifs, et agir de façon collective afin de les satisfaire et de les réaliser. Elle met l'accent sur la participation des populations elles-mêmes à la définition et à la satisfaction de leurs propres besoins. Elle est intimement liée aux concepts de la participation et de la résilience.

#### POURQUOI LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE EST-ELLE IMPORTANTE?

- L'un des principes fondamentaux du travail avec les réfugiés est que tous les êtres humains, pris individuellement, ont de la dignité, de l'importance et le droit d'être traités avec respect. Tout le monde a le droit de vivre une vie humaine pleine et d'améliorer sa situation.
- Les êtres humains sont fondamentalement des animaux sociaux qui éprouvent le besoin et le désir d'appartenir à une communauté plus large qui leur apporte le soutien nécessaire.
- La mobilisation communautaire reconnaît que les problèmes auxquels les populations réfugiées pourraient être confrontées peuvent ne pas toujours être résolus sur une base individuelle – en particulier à long terme.
- Chaque individu ou communauté a le droit de s'autodéterminer et de s'assumer, dans la mesure du possible. Il arrive souvent que les réfugiés perdent de façon temporaire ce contrôle, ce qui peut être une expérience

accablante. Il est important de recouvrer ce contrôle le plus rapidement possible.

- La mobilisation communautaire aide les réfugiés à définir, représenter et résoudre leurs propres intérêts et préoccupations et, partant à respecter les valeurs religieuses, culturelles et traditionnelles des personnes. Elle reconnaît le fait que les communautés recèlent souvent de nombreuses ressources, c'est-à-dire qu'elles sont riches en ressources humaines, structures et réseaux qui peuvent avoir un impact sur les problèmes et les questions. La mobilisation communautaire constitue un moyen d'éviter le risque d'imposer des solutions extérieures et inappropriées.
- Elle reconnaît la nécessité pour les communautés visées de s'identifier avec n'importe quel programme et d'y contribuer, améliorant ainsi également la pertinence et la durabilité au niveau local. La réussite de tout programme est directement liée au sens de l'appropriation.
- Une approche de mobilisation communautaire considère les réfugiés comme responsables et actifs en ce qui concerne l'identification des nombreux problèmes et questions auxquels ils sont confrontés et les réponses à y apporter : ceci est essentiel pour éviter le risque de dépendance de l'assistance extérieure, ainsi que l'apathie et la démotivation à long terme qui peuvent en découler. Cette caractéristique constitue également une solution de rechange non négligeable à celle des réfugiés en tant que victimes, populations passives et dépendantes, ce qui est préjudiciable au processus d'adaptation.
- L'approche de mobilisation communautaire devrait favoriser le dialogue entre les agences extérieures et les personnes affectées, de façon que toutes les parties soient conscientes de toutes contraintes ou limitations qui pourraient exister et éviter ainsi de susciter des attentes irréalistes.
- Le dialogue devrait tendre également à faire en sorte que toutes les couches de la communauté aient un accès égal aux ressources et/ou à l'information (par exemple, assurer un accès égal à l'éducation pour les garçons et les filles). Il devrait permettre également l'introduction de discussions thématiques sur des thèmes tels que la santé préventive, la santé génésique, l'éducation pour la paix et l'éducation sur les droits humains.
- L'approche est généralement avantageuse du point de vue coût-efficacité et abordable.

## **IMPORTANCE DE LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS**

- La création, ou le rétablissement, des structures communautaires est essentielle pour fournir une gamme de mécanismes de soutien pour les enfants et leurs familles et revêt, par conséquent, une importance primordiale pour leur protection et bien-être.
- Plusieurs projets de recherche ont démontré que, en ce qui concerne les traumatismes, un grand nombre de personnes peuvent être guéries grâce à des interventions axées sur la communauté (c'est-à-dire surmonter la situation d'adversité). Les connaissances en matière de développement et l'expérience

des programmes montrent que les interventions les plus appropriées mettent souvent l'accent sur des systèmes globaux qui favorisent le bien-être et non sur les interventions intensives axées sur les enfants.

- La participation de la communauté à une large gamme d'activités de protection des enfants est essentielle, notamment la prévention de la séparation de la famille, la création ou le rétablissement des activités d'éducation, ou la prise de dispositions d'assistance pour les mineurs non accompagnés.
- L'identification et la prise en compte des questions concernant les sévices infligés aux enfants ou leur exploitation.
- Faire participer en particulier les adolescents à des activités significatives et constructives.
- Veiller à ce que les enfants et les adolescents aient l'occasion d'exprimer leurs propres opinions et objectifs.
- Le suivi de la situation des enfants et des adolescents en général, y compris, par exemple, en ce qui concerne des facteurs de risque tels que l'enrôlement en dessous de l'âge légal.

## **IMPORTANCE DE LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT**

La participation active de la communauté est nécessaire afin de veiller à ce que les droits des enfants, tels que stipulés par les différents articles de la Convention relative aux droits de l'enfant, soient respectés. Les articles qui revêtent une importance particulière pour la mise en place d'une approche de mobilisation communautaire efficace sont indiqués ci-après :

### **Article 12 (1)**

Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

### **Article 13 (1)**

L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

### **Article 19**

1. Les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié.

2. Ces mesures de protection comprendront, selon qu'il conviendra, des procédures efficaces pour l'établissement de programmes sociaux visant à fournir l'appui nécessaire à l'enfant et à ceux à qui il est confié, ainsi que pour d'autres

formes de préventions, et aux fins d'identification, de rapport, de renvoi, d'enquête, de traitement et de suivi pour les cas de mauvais traitements de l'enfant décrits ci-dessus, et comprendre également, selon qu'il conviendra, des procédures d'intervention judiciaire.

### **Article 39**

Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour faciliter la réadaptation physique et psychologique et la réinsertion sociale de tout enfant victime de toute forme de négligence, d'exploitation ou de sévices, de torture ou de toute autre forme de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou de conflit armé. Cette réadaptation et cette réinsertion se déroulent dans des conditions qui favorisent la santé, le respect de soi et la dignité de l'enfant.

### **Article 42**

Les Etats parties s'engagent à faire largement connaître les principes et les dispositions de la présente Convention, par des moyens actifs et appropriés, au adultes et aux enfants.

## **MATERIELS DE FORMATION POUR LE THEME 2**

Transparent 2.1 : Points clés à retenir pour le Thème 2	Sommaire des points clés à retenir
Transparent 2.2 : Qu'est-ce que la mobilisation communautaire ?	Définition de la mobilisation communautaire
Exercice 2.1 : Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?	Exercice de classification qui consiste à étudier les raisons qui justifient l'importance de la mobilisation communautaire.
Document d'appui 2.1 : Importance de la Convention relative aux droits de l'enfant	Différents articles de la Convention relative aux droits de l'enfant qui mettent en exergue la nécessité d'assurer une mobilisation communautaire efficace

## **SUGGESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LA FORMATION**

Demander aux participants de donner des exemples de moments où ils ont essayé de mobiliser des communautés soit dans des milieux de réfugiés soit ailleurs. Qu'est-ce qu'ils considèrent comme les principaux avantages de cette approche du travail avec les communautés ?

Demander aux participants de partager leurs expériences en matière de mobilisation communautaire par le truchement de jeux de rôle, d'histoires ou d'autres moyens. Qu'ont-ils appris à travers cette expérience ?

## Mobilisation communautaire

---



### Thème 3 :

## Mobilisation communautaire et développement de l'enfant

---

### POINTS CLES A RETENIR

- ***Il existe un lien étroit entre les structures communautaires et le développement sain de l'enfant.***
- ***Le bien-être des enfants est intimement lié à celui de leurs parents.***
- ***Les facteurs de risque indiquent une menace pour le développement sain de l'enfant.***
- ***Les facteurs de protection tant pour les parents que pour les enfants favorisent et assurent le développement sain de l'enfant, permettant aux parents et aux enfants de faire face aux facteurs de risque ou d'y remédier.***
- ***La mobilisation communautaire vise à réduire au minimum les facteurs de risque et à optimiser les facteurs de protection.***

### MOBILISATION COMMUNAUTAIRE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Les interventions humanitaires axées sur la communauté dans son ensemble et qui associent les bénéficiaires ont tendance à être davantage couronnées de succès et avantageuses du point de vue coût-efficacité, eu égard à l'amélioration du niveau général du bien-être des enfants. Cet argument repose sur la recherche approfondie et l'expérience des programmes sur le développement des enfants et des adolescents. La suite du présent document fait référence à la manière dont une approche de mobilisation communautaire renforce le développement de l'enfant.

L'état de réfugié suppose une situation dans laquelle les personnes sont séparées non seulement de leurs foyers et familles, mais également de tous types d'organisations sociales, d'activités normales et de lieux de réunion, des sites traditionnels ou sacrés. En ce qui concerne les enfants réfugiés, le rétablissement d'un sentiment de normalité – rétablissement ou restauration des activités quotidiennes – constitue un important moyen d'atténuer, les conséquences néfastes de la fuite ou de la vie en exil, notamment par le truchement de la mobilisation communautaire. Des activités telles que la mise en place ou le rétablissement d'un programme d'éducation peuvent constituer un pas décisif vers le retour à une "vie normale" et la création de perspectives d'avenir/à long terme. Dans le même temps, les enseignants peuvent être formés pour rechercher les

signes de problèmes émotionnels et aider les enfants à parler de leurs expériences.

Grâce à l'activation et au rétablissement des mécanismes d'adaptation communautaires, les enfants ont souvent l'occasion de s'exprimer au sujet de leurs expériences et sentiments concernant la fuite, le conflit, etc. et de les aborder de façon créative. Par exemple, les groupes de jeunes peuvent mettre à profit le théâtre et le jeu pour permettre aux enfants de raconter et revivre leurs expériences des conflits ou de la fuite. A leur tour, ces activités de jeunes peuvent également avoir un impact positif sur la communauté.

La mobilisation de la communauté permet de veiller à la reconnaissance en bonne et due forme des définitions locales du développement de l'enfant et de la guérison. Ceci permet d'éviter des thérapies de guérison imposées de l'extérieur, inadéquates, voire préjudiciables, aux enfants. Les Thèmes 4 et 5 du **Dossier de ressources de l'ARC relatif au Travail avec les enfants** abordent de façon plus détaillée les questions concernant les interventions psychosociales.

"La meilleure manière d'aider les enfants réfugiés consiste à aider leurs familles, et l'une des meilleures manières d'aider celles-ci consiste à aider la communauté. ... Souvent dans certains cas, par le truchement de ses partenaires opérationnels, le HCR protège les enfants réfugiés et leur apporte directement l'assistance nécessaire. Plus souvent, des programmes sont conçus afin d'aider la famille à assister et protéger ses enfants et à aider la communauté à soutenir la famille et, partant à protéger les enfants."

Enfants réfugiés : Principes directeurs concernant la protection et l'assistance, UNHCR, Genève. 1994.

## **RÉSILIENCE**

Le concept de la résilience repose sur l'observation selon laquelle dans des situations traumatisantes ou autrement hostiles, certaines personnes s'adaptent et se développent relativement bien, tandis que d'autres n'y parviennent pas. Le terme "résilience" décrit les caractéristiques de ceux qui s'en sortent relativement bien – leurs qualités intrinsèques, la qualité de leur vie familiale, leurs soutiens sociaux, etc. Tiré des sciences naturelles, il décrit la capacité d'une matière ou d'un produit à recouvrer sa forme initiale après avoir été étiré ou soumis à une pression : appliqué aux personnes, il décrit la capacité de celles-ci à "se remettre rapidement" suite à des expériences difficiles ou stressantes. La résilience est renforcée à la fois par certaines caractéristiques individuelles et par le type de facteurs de protection au sein de l'environnement familial et communautaire.

Se référer au Thème 3 du Dossier de ressources de l'ARC relatif au Développement des enfants et des adolescents.

## **FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION**

Il existe une corrélation étroite et directe entre le développement sain de l'enfant et :

- la présence de facteurs de risque (menace pour son bien-être physique ou psychologique) ;
- la présence de facteurs de protection, dont la plupart existent potentiellement au sein de la communauté locale.

Les enfants (et les adultes) sont considérés comme résilients lorsque les différents facteurs de protection existants les aident à se protéger des pires conséquences des facteurs de risque.

Le processus du développement sain, de l'enfance à l'âge adulte, peut être ralenti, voire entravé par la présence de facteurs de risque dans l'environnement immédiat de l'enfant. Ces facteurs de risque peuvent affecter les enfants eux-mêmes, leurs parents ou tous les membres de leur famille à la fois, mais sont susceptibles d'avoir un impact sur le développement des enfants dans un sens ou dans l'autre. Les facteurs de protection favorisent et rendent possible le développement sain et peuvent protéger directement les enfants ou leurs parents.

Le **Transparent 3.2** résume ce qui précède sous forme de diagramme de "champ de forces". Dans ce diagramme, le développement sain de l'enfance à l'âge adulte est représenté par la flèche qui mène du bas à gauche vers le haut à droite.

Dans l'expérience des enfants et des adolescents réfugiés, de nombreux facteurs peuvent être considérés comme des facteurs de risque. Au nombre de ceux-ci figurent les points ci-après :

- les expériences traumatisantes précédentes de violence, de séparation, de peur, etc. ;
- la perte du foyer familial, du cadre familial, des amis, des personnes familières, etc. ;
- la perte du respect de soi et de la confiance en soi ;
- la mauvaise alimentation et un mauvais statut nutritionnel ;
- le manque d'opportunités d'éducation ;
- le manque d'opportunités pour les jeux et les loisirs ;
- le fardeau excessif du travail domestique rémunéré et/ou non rémunéré ;
- l'incertitude concernant l'avenir.

De l'autre côté de l'échelle, les facteurs de protection servent à mettre tant les parents que les enfants à l'abri des pires conséquences de ces facteurs de risque. En ce qui concerne les enfants, ceux-ci peuvent comprendre les points ci-après :

- un soutien et une orientation adéquats et conséquents des parents ;
- le soutien de la famille élargie, des réseaux d'amis ou communautaires, notamment les enseignants, etc. ;
- le rétablissement d'une structure normale de vie quotidienne ;

- un climat d'éducation positif sur le plan émotionnel et ouvert et qui leur assure le soutien nécessaire ;
- des modèles de rôles appropriés qui encouragent l'adaptation constructive.

## **FACTEURS DE RISQUE ET FACTEURS DE PROTECTION DES PARENTS**

En outre, le bien-être des enfants est intimement lié à celui de leurs parents. Ceci signifie que les risques auxquels les parents sont exposés affectent également les enfants. Ceux-ci pourraient comprendre, outre les points susmentionnés :

- la mauvaise santé des parents ;
- les problèmes de santé mentale, notamment la dépression et l'anxiété ;
- le manque d'accès aux services de santé et de soutien ;
- la séparation du conjoint ;
- les problèmes de relations et les tensions dans les relations matrimoniales ;
- les exigences de temps excessives ;
- le chômage et le manque d'accès aux opportunités économiques ;
- le manque de ressources matérielles.

En ce qui concerne les deux parents et l'enfant, la présence de facteurs de risque multiples, en particulier si ceux-ci découlent à la fois des expériences traumatisantes passées et du stress actuel, peut accroître considérablement le risque.

En ce qui concerne les parents, les facteurs de protection peuvent comprendre les points ci-après :

- des relations matrimoniales qui apportent le soutien nécessaire ;
- le soutien de la famille élargie ;
- les structures communautaires de soutien – par exemple le soutien informel des voisins au sein de la communauté, des associations de femmes, etc. ;
- l'accès aux services de santé et de soutien appropriés ;
- les opportunités de rétablir une base économique acceptable pour la famille.

Une fois de plus, la présence de ces facteurs de protection pour les parents permet de renforcer leur capacité à apporter le soutien nécessaire à leurs enfants.

Les **Transparents 3.3 à 3.6** présentent les différents facteurs de risque et de protection.

De plus amples informations sur la résilience et le concept des facteurs de risque et de protection figurent au Thème 3 du **Dossier de ressources de l'ARC relatif au Développement des enfants et des adolescents**.

## **MATERIELS DE FORMATION POUR LE THEME 3**

Transparent 3.1 : Points clés à retenir pour le Thème 3	Sommaire des points clés à retenir
---	------------------------------------

### Action for the Rights of Children (ARC)

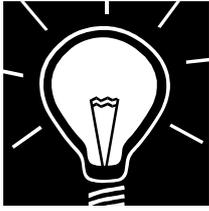
Transparent 3.2 : Facteurs de risque et facteurs de protection	Représentation sous forme de diagramme de la manière dont les facteurs de risque et les facteurs de protection affectent le développement de l'enfant
Transparent 3.3 : Facteurs de risque qui affectent les enfants réfugiés	Résumé des points saillants
Transparent 3.4 : Facteurs de risque des parents qui affectent les enfants réfugiés	Résumé des points saillants
Transparent 3.5 : Facteurs de protection pour les enfants réfugiés	Résumé des points saillants
Transparent 3.6 : Facteurs de protection pour les parents des enfants réfugiés	Résumé des points saillants
Exercice 3.1 : Facteurs de risque et de protection	Utilise un scénario pour introduire le concept des facteurs de risque et de protection
Exercice 3.2 : Importance des structures communautaires pour le développement de l'enfant	Exercice d'étude de cas qui nécessite que les participants identifient les facteurs de risque et de protection
Exercice 3.3 : Réduction des risques et amélioration de la protection	Les participants appliquent une compréhension des facteurs de risque et de protection à une population de réfugiés qu'ils connaissent.

### **SUGGESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LA FORMATION**

Demander aux participants de discuter en paires des expériences dans la vie de leurs parents, qui ont eu un impact significatif sur leur enfance. Quels étaient les facteurs de protection pendant leur propre enfance ?

## Mobilisation communautaire

---



### Thème 4 :

## Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire

---

### POINTS CLES A RETENIR

- ***La mobilisation communautaire repose sur un certain nombre d'hypothèses et de principes.***
- ***Une approche de mobilisation communautaire nécessite qu'une agence extérieure travaille de façon participative, habilitante et positive avec les structures communautaires.***
- ***Il peut exister un certain nombre de problèmes importants liés à l'approche de mobilisation communautaire.***
- ***La mobilisation communautaire peut et doit être utilisée dans les situations d'urgence de réfugiés, de rapatriement volontaire et de réinsertion.***

### HYPOTHESES ET PRINCIPES SOUS-JACENTS

La mobilisation communautaire :

- suppose que les problèmes sont vécus de façon collective ;
- suppose que les populations (y compris celles qui, dans d'autres situations, pourraient être "considérées" comme vulnérables) disposent de nombreuses ressources et vise à les optimiser ;
- suppose que ces ressources communautaires sont complétées, uniquement lorsque cela est nécessaire et opportun, par des ressources extérieures spécifiques ;
- suppose que la communauté définisse ses propres besoins et objectifs ;
- suppose que la planification et la prise de décision relèvent de la compétence de la communauté et s'effectue du bas vers le haut et non du haut vers le bas ;
- suppose que les intérêts de l'ensemble de la communauté prennent le pas sur ceux des individus ;
- considère que la participation est un concept clé ;
- suppose qu'un sentiment d'appropriation de la part des populations elles-mêmes permet non seulement de veiller à ce que les programmes reflètent leurs culture et valeurs, mais également à assurer la durabilité.

## **ROLE DE L'AGENCE EXTERIEURE**

Le rôle de l'agence extérieure consiste à :

- aider les populations à s'organiser, préciser les idées concernant les besoins, les objectifs, les voies et moyens de les satisfaire et de les réaliser, etc. – en d'autres termes le rôle d'élément catalyseur ;
- aider à promouvoir le leadership représentatif et les structures démocratiques ;
- fournir des connaissances et des informations ;
- fournir/faire le plaidoyer pour les ressources en vue d'appuyer les efforts de la communauté elle-même et compléter (et non remplacer) leurs propres ressources. Celles-ci pourraient comprendre la formation.

## **QUELQUES PROBLEMES LIES A L'APPROCHE DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE**

- Il peut s'agir d'une activité qui nécessite beaucoup de temps et ne produit pas nécessairement des résultats rapides ou visibles.
- Elle nécessite que les travailleurs concernés soient sensibles et conscients des préoccupations et des sentiments des réfugiés et qu'ils y répondent avec respect et patience.
- Il s'agit d'une approche beaucoup plus subtile et plus sensible que l'approche plus classique qui consiste à "entreprendre les activités pour la communauté".
- Elle nécessite que les agences concernées remettent le pouvoir et les responsabilités aux réfugiés eux-mêmes.
- Elle peut être difficile lorsque les ressources extérieures disponibles ne permettent pas de satisfaire les besoins exprimés par les réfugiés.
- Elle nécessite que la communauté soit ouverte et disponible pour le dialogue – des populations qui sont dominées ou qui font l'objet de coercition de la part d'une minorité peuvent éprouver des difficultés à collaborer avec les organismes extérieurs.

## **ACTIVITES TYPQUES AUX DIFFERENTES ETAPES DE LA REPONSE A LA SITUATION D'URGENCE**

L'Etude des Nations Unies sur l'impact des conflits armés sur les enfants (Etude Machel) a été soumise à l'Assemblée Générale en 1996 (A/51/306 et son additif A/51/306/Add.1).

L'Etude Machel souligne que le HCR est souvent la première institution à répondre aux situations d'urgence. Par conséquent, il occupe une position unique lui permettant de jouer un rôle de leadership en ce qui concerne l'assistance humanitaire aux enfants et aux adolescents réfugiés. Elle souligne que les programmes visant à appuyer le bien-être psychosocial "doivent mobiliser le réseau d'assistance communautaire autour des enfants". L'Etude recommande également que le HCR renforce sa capacité de réponse en ce qui concerne la protection des enfants et des adolescents réfugiés. Ceci nécessitera l'élaboration plus détaillée d'un agenda qui repose sur la Convention relative aux droits de

l'enfant et soit orienté vers les objectifs et spécifique aux enfants et aux adolescents à toutes les phases des opérations du HCR.

Tel qu'indiqué ci-dessous, la stratégie de suivi élaborée par le HCR suite à l'Etude Machel définit des objectifs de performance et les mesures permettant de les réaliser – tel qu'indiqué dans le présent dossier de ressources, la réalisation efficace de ces objectifs nécessitera l'implication et la participation de la communauté de réfugiés, y compris les enfants et les adolescents.

### **Stratégie de suivi du HCR suite à l'Etude Graça Machel**

#### **A. Objectifs de performance pour la protection et l'assistance du HCR en ce qui concerne les enfants et les adolescents réfugiés**

##### 1. Objectifs pendant la phase d'urgence

###### a) Phase initiale de la réponse à la situation d'urgence

- i) identification et prise en compte des problèmes critiques de santé, de nutrition et d'assainissement ;
- ii) éviter les séparations des enfants de leurs familles, (par exemple, en veillant à ce que la distribution de nourriture favorise l'unité familiale, et en prenant les mesures nécessaires afin de veiller à ce que les centres d'assistance n'encouragent pas les abandons) ;
- iii) organisation de l'assistance pour les mineurs séparés : les rechercher, identifier, les documenter et apporter une assistance de rechange ;
- iv) début des regroupements dans les camps ;
- v) identification et prise en compte des cas de violation de la Convention relative aux droits de l'enfant, en particulier l'enrôlement dans l'armée et l'exploitation sexuelle ;
- vi) prise en compte des préoccupations relatives à l'éducation et aux autres préoccupations de la Convention relative aux droits de l'enfant dans les budgets et les appels aux donateurs ;

###### b) Deuxième phase de la réponse à la situation d'urgence

- i) disponibilité de programmes "d'éducation rapide" et de loisirs au sein de toutes les communautés ;
- ii) placement des mineurs non accompagnés dans des familles nourricières ou mise en place d'une assistance de groupe faisant l'objet de suivi ;
- iii) extension des activités de recherche et de regroupement aux programmes nationaux et transfrontaliers ;
- iv) mise en place de programmes en vue de séparer les mineurs des forces armées et de les protéger contre l'exploitation et les sévices sexuels.

UNHCR (1997) : Rapport d'activité sur les enfants et les adolescents réfugiés.  
7<sup>ème</sup> Réunion du Comité permanent (EC/47/CRP/19).

La nécessité pour les services communautaires d'apporter leur contribution le plus tôt possible est mise en exergue dans les Principes directeurs concernant les

Services communautaires du HCR, "Situations d'urgence de réfugiés : Approche à base communautaire" (1996). Il y est souligné également que les réfugiés doivent participer en tant que partenaires, et une approche progressive est présentée et expose de façon détaillée les activités typiques. Un certain nombre de ces activités concernent directement la mise en place et l'élaboration d'une approche efficace et sont présentées ci-après :

### **1. Evaluation, plan d'action et principes directeurs**

- Il est primordial d'associer les réfugiés à l'évaluation de leurs besoins et aux activités de planification.
- L'organisation de réunions avec les réfugiés, y compris les femmes, afin de discuter des problèmes et des voies et moyens par lesquels ils peuvent les résoudre eux-mêmes constitue un bon départ.
- Ces réunions doivent être documentées et le feed-back donné afin d'aider les réfugiés à s'organiser.
- Dans le même temps, des ressources pertinentes doivent être identifiées : au sein de la communauté, ainsi que les services et facilités fournis par les ONG et le gouvernement.
- Il faut commencer à élaborer un plan d'action en étroite coopération avec toutes les personnes indiquées.
- Les principes directeurs concernant les politiques et procédures devront être élaborés afin de disposer d'objectifs et de normes communs et éviter le chevauchement et les écarts en ce qui concerne la prestation des services/facilités.

### **2. Fondements du programme de services communautaires**

- mise sur pied de comités de réfugiés (y compris les femmes ou différents comités de femmes) ;
- établissement d'un calendrier de réunions régulières avec les comités afin d'élaborer un programme de services communautaires et de former les populations en matière de responsabilités communautaires ;
- identification/choix des partenaires à l'exécution ;
- formation du personnel du HCR ;
- révision des principes directeurs et du plan d'action.

### **3. Mise en place des services communautaires**

- création des capacités des partenaires à l'exécution ;
- identification et recrutement de réfugiés comme agents communautaires ;
- mise en place d'un programme de formation pour les agents communautaires.

## **MATERIELS DE FORMATION POUR LE THEME 4**

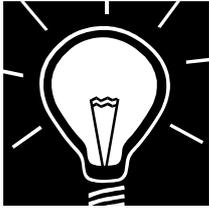
Transparent 4.1 : Points clés à retenir pour le Thème 4	Sommaire des points clés à retenir
Transparent 4.1 : Rôle de l'agence extérieure	Résume le rôle joué par les agences extérieures dans le processus de mobilisation communautaire
Exercice 4.1 : Hypothèses sous-jacentes de l'approche de mobilisation communautaire	Etudie les hypothèses et les principes de la mobilisation communautaire
Exercice 4.2 : Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire	Un exercice qui encourage les participants à faire preuve de créativité dans la manière dont ils démontrent leur compréhension de la mobilisation communautaire
Document d'appui 4.1 : Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire	Transparent 4.1 relatif à la Mobilisation communautaire de format similaire à celui d'un document d'appui

## **SUGGESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LA FORMATION**

Répartir les participants en deux groupes et demander à chaque groupe de travailler sur l'une des deux phases des situations d'urgence de réfugiés identifiées dans la Stratégie de suivi du HCR suite à l'Etude Graça Machel. Demander à chaque groupe d'identifier et établir la liste des avantages particuliers de la mobilisation communautaire à cette phase et les difficultés qu'il pourrait envisager.

## Mobilisation communautaire

---



### Thème 5 :

## Rétablissement et création de nouvelles structures communautaires

---

### POINTS CLES A RETENIR

- *La mobilisation communautaire nécessite une compréhension globale des structures communautaires existantes, et précédentes.*
- *La mobilisation communautaire doit se faire par le truchement de structures communautaires qui satisfassent les besoins de l'ensemble de la population de réfugiés.*
- *Il peut être nécessaire de promouvoir la création de structures sociales nouvelles ou parallèles afin de veiller à ce que les besoins de tous les réfugiés soient pris en considération.*

### IMPORTANCE DE LA COMPREHENSION DES STRUCTURES COMMUNAUTAIRES

L'approche de mobilisation communautaire nécessite la compréhension des structures communautaires existantes, et précédentes, notamment les structures traditionnelles ou de responsables élus, les organisations de femmes, les organisations de jeunes, les mouvements populaires, etc. Installer les réfugiés de manière à reconstituer, dans la mesure du possible, les groupements communautaires précédents peut s'avérer être un moyen extrêmement efficace de permettre aux communautés de rétablir les réseaux et les structures de leadership et de soutien, ainsi qu'un moyen de renforcer le sentiment de communauté, de sécurité et de continuité parmi eux. Il peut être utile d'aider les participants à étudier les structures communautaires et les systèmes de leadership au sein d'une communauté de réfugiés qu'ils connaissent.

### SATISFACTION DES BESOINS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE REFUGIES

De même, il est essentiel de comprendre si ces structures sociales et systèmes de leadership sont efficaces pour satisfaire les besoins de l'ensemble de la population.

Il faut veiller à éviter de rétablir des structures de leadership qui ne sont pas représentatives des populations ou qui sont susceptibles de conduire à la poursuite de l'intérêt personnel ou d'objectifs politiques spécifiques, au détriment de l'intérêt de l'ensemble de la communauté. Ces situations prévalent souvent soit là où des individus égoïstes s'affirment dans les rôles de leadership soit là où

l'ensemble de la population est dominée ou soumise à la coercition d'une minorité. Souvent, la situation de troubles sociaux est mise à profit par ces individus ou groupes pour introduire ou imposer des valeurs et/ou des pensées qui n'auraient pas été tolérées par la société en temps normal. Les travailleurs humanitaires doivent être extrêmement sensibles à ces questions et aux voies et moyens d'y répondre.

Les structures de leadership qui reflètent les intérêts personnels ou de factions (politiques, ethniques, tribaux, claniques, de genre, etc.) au détriment de ceux de l'ensemble de la population pourraient être remplacées ou complétées par des structures nouvelles ou parallèles qui pourraient être moins familières pour les populations, mais plus efficaces. Ceci est souvent très difficile à réaliser dans la pratique et peut nécessiter des compromis.

**L'Exercice 5.2 : Promouvoir les structures de leadership et assurer leur représentation large** est un exercice simple qui peut être utilisé pour étudier une situation dans un nouveau contexte de réfugiés dans lequel un groupe qui se fait passer pour des dirigeants propose d'assurer la responsabilité de différentes tâches au sein de la communauté.

## **CREATION DE NOUVELLES STRUCTURES SOCIALES**

Il peut être opportun de promouvoir la création de structures sociales particulières pour des objectifs spécifiques ; par exemple, la création rapide d'un comité d'éducation permet d'accélérer la mise en place d'écoles et de stimuler un sentiment d'appropriation communautaire des écoles. Lorsque de nombreux enfants sont séparés de leurs familles, la mise sur pied d'un comité communautaire pour faire face à ce problème spécifique – ou peut-être à des problèmes plus généraux de bien-être des enfants – peut s'avérer utile. De même, on peut envisager de mettre sur pied des comités chargés de pourvoir aux besoins des enfants handicapés – y compris, le cas échéant, les parents de ces enfants handicapés, voire d'autres adultes handicapés (pour de plus amples informations, voir **Dossier de ressources de l'ARC relatif au Handicap**).

## **MATERIELS DE FORMATION POUR LE THEME 5**

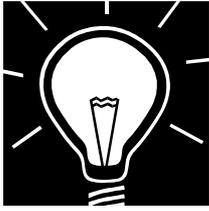
Transparent 5.1 : Points clés à retenir pour le Thème 5	Sommaire des points clés à retenir
Exercice 5.1 : Comprendre les structures communautaires	Nécessite que les participants répondent aux questions clés concernant la base culturelle du leadership et de l'organisation au sein des populations de réfugiés
Exercice 5.2 : Promouvoir les structures de leadership et assurer leur représentation large	Utilise un bref scénario pour étudier la question du "bon leadership" et de la représentation au niveau des responsables communautaires
Exercice 5.3 : Etude de cas relative aux réfugiés afghans au Pakistan	Etude de cas détaillée qui passe en revue les questions du leadership représentatif et de la mobilisation des femmes

## **SUGGESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LA FORMATION**

Etudier avec les participants leurs propres expériences de situations où les populations étaient dominées ou soumises à la coercition de structures de leadership non représentatives. Existait-il des solutions de rechange viables en ce qui concerne la prise en compte des intérêts de l'ensemble de la population ?

## Mobilisation communautaire

---



### Thème 6 :

## Mobilisation communautaire pour les femmes

---

### POINTS CLES A RETENIR

- *La mobilisation communautaire pour les femmes revêt une importance particulière, compte tenu du rôle que celles-ci jouent, de la contribution qu'elles apportent et, dans certaines cultures, de leur marginalisation.*
- *La mobilisation des femmes peut nécessiter la création de structures féminines parallèles.*
- *Il existe de nombreuses stratégies pour aborder la mobilisation sociale des femmes et le choix de la stratégie dépendra, dans une large mesure, de la situation.*

### POURQUOI LA MOBILISATION DES FEMMES REVET-ELLE UNE IMPORTANCE PARTICULIERE ?

La mobilisation des femmes revêt une importance particulière, notamment dans le contexte des réponses appropriées à apporter aux besoins des enfants et des adolescents. Par ailleurs, elle comporte des difficultés et défis particuliers.

- Dans toutes les sociétés, les femmes jouent des rôles importants en ce qui concerne les soins aux enfants.
- Les femmes jouent souvent des rôles cruciaux dans des domaines qui sont importants pour le bien-être familial, notamment le contrôle et la gestion de l'eau, de la nourriture, etc.
- Souvent, les femmes sont plus larges d'esprit et plus souples dans leur approche des problèmes. L'expérience avec les réfugiés montre que les femmes ont souvent une capacité à s'organiser et à jouer un rôle primordial dans les activités communautaires et la prise de décision.
- Toutefois, dans de nombreuses cultures, les femmes sont marginalisées et les principales responsabilités de prise de décision incombent aux hommes, même dans les domaines de préoccupation importants pour les femmes.
- Certains problèmes de protection spécifiques affectant les filles et les femmes (tels que la sécurité personnelle et les sévices sexuels) sont, de toute évidence, mieux abordés par les femmes elles-mêmes (pour de plus amples informations, voir **Dossier de ressources de l'ARC relatif à l'Exploitation et l'Abus**).

- La guerre et les conflits entraînent souvent une augmentation considérable du nombre de femmes chefs de famille. Les nouvelles initiatives en matière d'éducation, de génération de revenus, de santé (en particulier la santé génésique) et de droits légaux visant à satisfaire leurs besoins doivent être gérées par les femmes elles-mêmes.

## **IMPORTANCE DES STRUCTURES PARALLELES**

La mobilisation des femmes peut comporter une menace pour les hommes dans la mesure où elle hypothèque leurs statut et pouvoirs de prise de décision. Dans certaines sociétés, les femmes ont moins de liberté de mouvement que les hommes, ce qui rend la mobilisation sociale difficile. Dans certains cas, il est nécessaire de promouvoir des organisations ou comités de femmes séparés qui fonctionnent parallèlement à ceux des hommes et parfois il faut travailler de façon méticuleuse avec les responsables de sexe masculin afin de les sensibiliser sur la nécessité de la participation des femmes.

## **STRATEGIES POUR LA MOBILISATION SOCIALE DES FEMMES**

Il existe de nombreuses manières d'aborder la mobilisation sociale des femmes. L'**Exercice 5.3** : Etude de cas relative aux Réfugiés afghans au Pakistan et l'**Exercice 6.1** : Etude de cas relative à la Mobilisation communautaire des femmes réfugiées constituent des opportunités pour les participants au cours d'étudier certaines questions et approches pertinentes. Par ailleurs, l'illustration de cas suivante identifie certains éléments possibles d'une stratégie.

### **Mobilisation sociale des femmes réfugiées guatémaltèques au Mexique**

Dans le district de Chiapas, au Mexique, une stratégie importante de mobilisation des femmes réfugiées a été élaborée : un aspect fondamental de cette stratégie concerne la création d'une organisation de femmes appelée Mamá Maquín, avec le soutien du HCR et de plusieurs ONG. L'expérience a montré qu'en dépit du statut inférieur dont jouissent les femmes au sein de tous les groupes indigènes guatémaltèques, ainsi que de l'exclusion dont elles sont victimes en matière d'information, de savoir et de prise de décision, leur capacité à s'organiser est considérable. La stratégie comportait de nombreuses composantes, notamment les points ci-après.

- L'approche reposait sur l'éducation populaire. Un intérêt particulier était accordé aux réunions de groupes d'atelier de femmes aux fins de sensibilisation, d'apprentissage et de discussion de groupe.
- Les cours d'alphabétisation se sont avérés également très importants pour l'habilitation des femmes, le renforcement de leur amour propre et la connaissance de leurs droits.
- Tôt, les femmes ont mené une enquête afin de connaître la situation des femmes réfugiées du Chiapas, étudier le niveau de participation des femmes dans leurs communautés et connaître leurs exigences et opinions, ainsi que pour déterminer les voies et moyens d'intégrer les femmes dans les projets.
- La participation des femmes à l'assistance et aux projets productifs. Mamà

Maquín n'a pas commencé avec des projets de développement – les projets sont plutôt la conséquence de l'organisation des femmes.

- Les femmes ont été associées à la promotion des services de santé génésique et à la conception des ateliers sur les questions de genre et de santé génésique.
- Les femmes ont créé des structures pour résoudre des problèmes de protection tels que la violence sexuelle.
- La négociation réussie pour la participation active des femmes aux Commissions permanentes qui discutaient des questions de rapatriement avec le Gouvernement du Guatemala.
- L'élaboration de programmes radio dans les trois langues locales visait, en particulier, les femmes et leurs besoins, droits et intérêts particuliers.

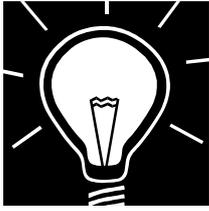
"Nous avons appris à être des femmes au Guatemala. Nos mères nous ont appris à obéir et à travailler au foyer sans nous plaindre de quoi que ce soit. En tant que réfugiées, nous sommes en train d'ouvrir nos yeux. Nous apprenons à connaître nos droits humains. Ici, les femmes ont changé, bien que nous n'envisagions pas les choses ainsi."

## **MATERIELS DE FORMATION POUR LE THEME 6**

Transparent 6.1 : Points clés à retenir pour le Thème 6	Sommaire des points clés à retenir
Exercice 6.1 : Etude de cas relative à la mobilisation communautaire des femmes réfugiées	Etude de cas détaillée concernant le Rwanda qui étudie la mobilisation communautaire pour les femmes

## Mobilisation communautaire

---



### Thème 7 :

## Mobilisation communautaire dans les zones urbaines et les milieux autres que les camps

---

### POINTS CLES A RETENIR

- *Les réfugiés qui sont établis dans les milieux urbains ou dispersés dans les zones rurales peuvent être confrontés à une série de difficultés et de contraintes particulières.*
- *Les relations entre les réfugiés dans ces situations et les populations locales peuvent être caractérisées par des tensions particulières.*
- *Dans ces situations, les réfugiés peuvent avoir le sentiment qu'ils n'appartiennent ni à la communauté locale ni à la "communauté de réfugiés".*
- *Des approches et techniques particulières peuvent être nécessaires pour atteindre ces réfugiés et les associer.*

### LES REFUGIES QUI SONT ETABLIS DANS LES MILIEUX URBAINS OU DISPERSES DANS LES ZONES RURALES PEUVENT ETRE CONFRONTES A UNE SERIE DE DIFFICULTES ET DE CONTRAINTES PARTICULIERES

En général, les réfugiés dans les zones urbaines ne représentent qu'un pourcentage infime de l'ensemble de la population de réfugiés. Cependant, dans certaines situations d'urgence de réfugiés, un nombre important de réfugiés peuvent être dispersés soit dans les zones urbaines soit dans les zones rurales. Dans certaines situations, les réfugiés sont accueillis ou acceptés par les populations locales, mais dans d'autres, ils peuvent être confrontés à des difficultés particulières. Celles-ci peuvent comprendre tout ou partie des points ci-après :

- ces réfugiés peuvent être dispersés et isolés au sein de la population hôte : il peut exister des barrières linguistiques, des différences culturelles et une hostilité politique ou raciale qui peuvent entraîner un sentiment d'aliénation très aigu ;
- leurs conditions de vie peuvent être particulièrement difficiles, avec des logements en dessous des normes, de sérieuses difficultés économiques, etc. ;
- il peut exister un manque de leadership et de structures communautaires traditionnelles ;
- bien que les populations hôtes puissent être ouvertes, accueillantes et généreuses à l'égard des réfugiés au départ, au fil du temps, elles peuvent

manifester la "lassitude de la compassion" ;

- la communauté hôte peut considérer que les réfugiés lui disputent les maigres ressources disponibles ou les percevoir comme une menace pour sa stabilité ;
- l'accès à des services tels que l'éducation et la santé peut leur être refusé ou limité, pour des raisons légales ou économiques ;
- là où l'assistance cible les réfugiés, ceci peut créer des tensions parmi les populations locales, en particulier si les réfugiés reçoivent de l'assistance et des services qui ne sont pas disponibles en général.

### **LES REFUGIES DANS CES SITUATIONS PEUVENT AVOIR UN SENS TRES LIMITE DE L'APPARTENANCE A UNE COMMUNAUTE**

La mobilisation d'une communauté de réfugiés dans un milieu urbain ou autre qu'un camp peut parfois constituer un défi redoutable. Bien qu'un exode massif et une situation de camp créent des opportunités pour l'établissement de nouvelles relations sociales et communautés, la fuite de certains réfugiés peut se traduire par le déplacement et la dispersion des familles ou de petits groupes dans une zone urbaine ou rurale. L'impression de n'appartenir ni à une communauté de réfugiés ni à la communauté locale peut amener ces réfugiés à souffrir d'un sentiment d'isolement accru.

Les stratégies de mobilisation communautaire peuvent porter essentiellement soit sur les stratégies d'inclusion qui regroupent les populations locales et les réfugiés soit sur la création d'un sentiment de communauté parmi les réfugiés eux-mêmes. Ces deux approches ne s'excluent pas mutuellement et certaines stratégies peuvent combiner les deux éléments selon la situation au niveau local.

### **LES REFUGIES QUI SONT DISPERSES AU SEIN DE LA POPULATION HOTE PEUVENT ETRE PLUS DIFFICILES A ATTEINDRE PAR LES APPROCHES DE MOBILISATION COMMUNAUTAIRE**

Bien que, dans certaines situations, les réfugiés puissent avoir tendance à se concentrer dans une zone particulière, dans d'autres, ils peuvent être dispersés plus au hasard. Les réfugiés éparpillés peuvent être relativement invisibles et, précisément parce qu'ils sont dispersés, il y a plus de chances qu'ils soient difficiles à atteindre. Ainsi, le personnel de terrain sera appelé à envisager d'autres moyens pour établir le contact avec les réfugiés éparpillés. Ceux-ci peuvent comprendre les points ci-après :

- l'identification et l'utilisation de points de contact formels tels que :
  - les églises, les mosquées et les temples ;
  - les centres d'enregistrement ;
  - les centres de distribution ;
  - les centres d'accueil ;
  - les écoles ;
- l'identification et l'utilisation de lieux de réunion, notamment :
  - les parcs, les espaces ouverts, les terrains de sport, etc. ;

- les marchés ;
- les bars ou les restaurants.
- la compréhension des structures classiques ou nouvelles de leadership par les réfugiés ; il peut être possible de les utiliser comme moyen d'identification des réfugiés ;
- l'utilisation des mass media, notamment la radio et la télévision, les panneaux d'affichage, les journaux (en particulier si les réfugiés produisent leurs propres journaux ou ont tendance à lire certains journaux) ;
- les approches qui consistent à "marcher et parler" peuvent être également utiles – en se promenant dans les zones où l'on sait qu'il existe des réfugiés et en observant, parlant et écoutant. La participation à des événements particuliers peut être également appropriée – par exemple, les matchs de football, les fêtes, etc. ;
- l'accès aux informations provenant de services existants tels que les dispensaires, les écoles, les centres de distribution, etc.

### **DIFFERENTES STRATEGIES PEUVENT ETRE ADOPTEES EN FONCTION DES BESOINS ET SITUATIONS PARTICULIERS**

Dans certaines situations, il est nécessaire d'adopter une stratégie large et inclusive qui associe tant les réfugiés que les populations locales. Ceci peut contribuer à promouvoir un sentiment de communauté qui rassemble les réfugiés : encourager des échanges positifs entre les réfugiés et la communauté hôte et aider à dissiper les préjugés et l'hostilité. Si la prestation de services est assurée ou si des activités de coopération sont en train d'être encouragées, une telle approche peut démontrer que les réfugiés peuvent apporter de façon indirecte des avantages à l'ensemble de la communauté.

Dans d'autres situations, en particulier dans les milieux urbains, il peut être plus réaliste de s'attacher à créer ou promouvoir les opportunités qui permettent aux réfugiés de se regrouper afin d'aider à créer un sentiment de communauté et de soutien mutuel entre eux. La création de centres communautaires peut être utile, par exemple afin de créer des opportunités pour le partage des informations, les réunions de groupe, les activités récréatives et d'éducation, etc. Dans la mesure du possible, ces initiatives doivent être entreprises par les réfugiés eux-mêmes, avec le minimum d'assistance extérieure. Une autre stratégie possible consiste à aider les réfugiés à créer des associations. Ceci peut consister à les aider à trouver des lieux de réunion appropriés, mettre au point des moyens de communication (par exemple des bulletins), initier différents types d'activités d'auto-assistance, etc.

### **MATERIELS DE FORMATION POUR LE THEME 7**

Transparent 7.1 : Points clés à retenir pour le Thème 7	Sommaire des points clés à retenir
Exercice 7.1 : Planification d'une stratégie de mobilisation communautaire	Etudie les différents niveaux de participation dans les milieux de réfugiés

## Mobilisation communautaire

---



### Thème 8 :

### Mobilisation des jeunes

---

#### POINTS CLES A RETENIR

- ***La mobilisation des réfugiés adolescents revêt une importance particulière dans la mesure où elle permet d'éviter les problèmes liés à l'ennui et peut contribuer au bien-être et à la résilience.***
- ***Les réfugiés adolescents ont le droit de participer à la prise des décisions et à l'adoption des mesures qui les concernent.***
- ***La mobilisation des jeunes peut les amener à participer à des degrés divers.***
- ***Les adolescents peuvent jouer un rôle primordial dans la promotion de la paix et de la réconciliation.***
- ***Les stratégies de participation des adolescents comprennent l'évaluation des besoins, l'utilisation des structures de jeunes existantes, les approches enfant à enfant et la création de nouvelles organisations de jeunes.***

#### POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE MOBILISER LES REFUGIES ADOLESCENTS ?

Bien que les adolescents représentent en général environ 20 % de toutes les populations de réfugiés, ils sont parfois moins visibles dans les communautés de réfugiés que les enfants plus jeunes. Ceci constitue la raison pour laquelle leurs besoins particuliers sont souvent oubliés.

Pourquoi la mobilisation communautaire pour les adolescents revêt-elle une importance particulière ?

Les enfants et les adolescents sont des agents sociaux actifs qui, grâce aux échanges avec les membres de la famille et de la communauté, comprennent leur environnement et ont des échanges créatifs avec celui-ci. Cette compréhension des enfants et des adolescents constitue la base de leur droit à la participation. Pour les adolescents en particulier, l'utilisation à bon escient de leur potentiel et la mise à profit de leurs ingéniosité et ressources sont essentielles pour le renforcement non seulement de leur propre développement, mais également de celle de la communauté toute entière. Par ailleurs, il a été démontré que la participation des adolescents aux activités communautaires, notamment la planification et le suivi, est couronnée par des résultats directs et positifs. Cette approche renforce l'amour propre et l'image de soi-même qui, à leur tour,

atténuent l'impact négatif des conflits et de la fuite, etc.

### **1. Les adolescents ont le droit d'être associés aux questions qui les concernent**

L'article 12 de la Convention relative aux droits de l'enfant stipule :

*Les états parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.*

Ceci impose aux adultes la responsabilité de veiller à ce que les enfants et les adolescents jouent un rôle dans tous les aspects de la prise de décision qui les intéressent, notamment leur participation active aux activités de mobilisation communautaire.

On pourrait également se référer aux **Thèmes 7 du Dossier de ressources de l'ARC relatif au Développement de l'enfant et de l'adolescent**, à la section intitulée "La participation en tant que concept des droits des enfants".

### **2. Il est primordial pour les adolescents d'articuler leurs propres besoins, problèmes et priorités**

L'adolescence constitue un "âge intermédiaire" : les besoins des adolescents sont souvent très différents de ceux des enfants plus jeunes et des jeunes adultes. Les hypothèses des adultes concernant leurs besoins et l'invisibilité de certains de leurs problèmes peuvent avoir de graves conséquences sur la planification des programmes. Il est primordial que les adolescents eux-mêmes puissent participer activement à la définition de leurs idées concernant leurs problèmes, besoins et priorités et qu'ils aient la possibilité d'assumer des responsabilités en ce qui concerne les décisions concernant la manière de les satisfaire.

### **3. L'ennui et l'oisiveté peuvent causer d'autres problèmes graves**

Les jeunes réfugiés sont souvent confrontés aux problèmes de l'ennui, de l'oisiveté, de la frustration et du désespoir à l'étape du cycle de la vie où ils devraient être en train de se préparer pour jouer des rôles d'adulte au sein de la société, avoir un sentiment de compétence pour les rôles sociaux et le travail et développer un sens aigu de l'identité personnelle. Dans la pratique, les jeunes réfugiés peuvent se voir refuser les opportunités de jouer des rôles familiaux et de travail appropriés. Ils peuvent être confrontés à un manque d'opportunités d'éducation et de formation professionnelle.

Ces facteurs, associés à l'incertitude concernant leur avenir, peuvent entraîner une gamme d'autres problèmes potentiellement très graves, notamment :

- l'adoption de différentes formes de comportements antisociaux – délinquance, abus de l'alcool ou des stupéfiants, grossesses non désirées, propagation des MST ;
- les jeunes réfugiés peuvent être également des cibles spécifiques de la manipulation politique et de l'enrôlement dans les groupes armés. L'ennui, la frustration et les inquiétudes concernant l'avenir constituent autant de facteurs qui concourent ensemble à en faire des cibles privilégiées pour l'enrôlement en dessous de l'âge légal (pour de plus amples informations, voir **Dossier de ressources de l'ARC relatif aux Enfants Soldats**) ;

- les adolescents réfugiés constituent la prochaine génération d'adultes – et de parents – et peuvent éprouver des difficultés à assumer leurs responsabilités au sein de leurs communautés si eux-mêmes ont été victimes de négligence. Ceci peut constituer un facteur essentiel à prendre en compte dans les efforts tendant à trouver des solutions efficaces et durables et à assurer l'intégration harmonieuse des réfugiés ou des rapatriés dans la société plus large.

#### **4. L'expérience a montré que la participation des adolescents aux stratégies d'adaptation contribue à leur bien-être psychosocial et à leur résilience**

La santé tant physique que mentale est améliorée lorsque les populations ont le sentiment qu'elles contrôlent leurs vies. La recherche montre que la résilience des jeunes s'accroît lorsqu'ils ont l'occasion de jouer un rôle et d'apporter une contribution significative à leur environnement social immédiat. "Lorsque les familles, les écoles, les groupes de pairs et la communauté formulent l'espoir que les enfants et les jeunes peuvent et pourront assumer leurs responsabilités avec réussite et participer de façon significative, les jeunes répondent en développant un sens de l'autonomie, de l'indépendance, d'aptitudes sociales meilleures et – en un mot – de résilience<sup>1</sup>".

#### **5. Les jeunes sont souvent négligés en tant que ressource dans les situations tant de réfugiés que de rapatriés**

Non seulement la mobilisation des jeunes peut leur permettre de participer de façon active aux programmes dans leur propre intérêt, mais ils peuvent également constituer une ressource importante pour l'ensemble de la communauté.

### **STRATEGIES DE MOBILISATION DES JEUNES**

#### **1. Association des adolescents à l'évaluation des besoins et des problèmes**

Les groupes de foyer pour l'utilisation des techniques de la PRA avec les groupes de jeunes peuvent constituer un moyen efficace de les associer à l'identification et aux discussions concernant les problèmes courants, l'élaboration des réponses appropriées.

[N.B. La séquence vidéo tirée de "Danser avec Hope" illustre la manière dont les adolescents ont participé de façon active à l'évaluation des besoins dans un camp de réfugiés au Zimbabwe. Certains d'entre eux ont ensuite été utilisés comme animateurs, assumant des responsabilités pour différentes activités au sein du camp].

Les approches enfant à enfant associent souvent les jeunes à l'évaluation de leurs problèmes, besoins et ressources au sein de leur communauté, en utilisant les techniques de la PRA telles que la cartographie, la compilation des diagrammes, les calendriers saisonniers, etc., les discussions de groupe, les jeux de rôle, etc. Ces techniques ont été utilisées en particulier en ce qui concerne les questions de santé et la sensibilisation sur les mines antipersonnel.

#### **2. Les groupes de jeunes peuvent être organisés de façon à associer les adolescents**

Les groupes de jeunes qui étaient actifs au sein des communautés précédentes des réfugiés peuvent être remis sur pied ou de nouveaux groupes peuvent être

créés. Ceux-ci peuvent comprendre, par exemple, des groupes de scouts et d'éclaireuses et d'autres types de groupes organisés.

### **3. Participation des adolescents au travail avec les enfants plus jeunes**

Les adolescents peuvent constituer une ressource précieuse en ce qui concerne le travail avec les enfants. Très souvent, ils ont à la fois la motivation et la capacité d'apporter différents moyens aux enfants et aux autres membres de la communauté. Ceux-ci comprennent, notamment, les activités récréatives et culturelles pour les enfants, la participation à la création de comités scolaires et l'organisation proprement dite de l'éducation, différentes approches enfant à enfant, l'assistance pour des tâches pratiques telles que la construction de maisons pour les réfugiés célibataires ou âgés.

#### **Illustration de cas : Réfugiés rwandais en Tanzanie**

Dans certains camps de réfugiés, dans le district de Karagwe, en Tanzanie, des groupes d'étudiants ont participé – souvent sur leur propre initiative – notamment à l'organisation d'activités récréatives et d'éducation et, dans un camp, à la conduite d'une enquête sur les enfants séparés dans le camp.

Les approches enfant à enfant ont été élaborées au départ comme moyen d'associer les enfants plus âgés au soutien et aux soins à apporter aux enfants plus jeunes, souvent en milieu scolaire. L'approche repose sur l'idée selon laquelle les jeunes peuvent avoir une forte influence sur les pairs, les parents et la communauté en général. Des approches enfant à enfant particulières ont été élaborées dans les domaines de la santé et de la sensibilisation sur les mines antipersonnel.

### **4. Encourager les jeunes à créer leurs propres organisations**

Dans certaines situations, les jeunes sont désireux de s'organiser non seulement pour satisfaire leurs propres besoins et résoudre leurs propres problèmes, mais également pour répondre à des questions plus vastes au sein de la communauté.

#### **Illustration de cas : Le travail de l'ADEPAC au Guatemala**

Cette organisation travaille avec les groupes de jeunes rapatriés. Elle a aidé à soutenir les activités de Maya Tikal, une organisation de jeunes non confessionnelle et apolitique. Dans des milieux ruraux reculés et pauvres du Guatemala de nombreux jeunes rapatriés étaient confrontés à de nombreux problèmes en revenant des camps au Mexique où ils bénéficiaient de nombreuses opportunités, nombre d'entre eux éprouvaient un sentiment d'abandon, mais en se regroupant de façon participative et organisée, ils ont pu développer différentes formes d'expressions telles que le jeu, le théâtre et d'autres activités. L'ADEPAC a assuré la formation des responsables et coordonné la création des groupes de soutien. Ces groupes ont pu ensuite mettre au point leurs propres idées pour entreprendre des activités qui comprenaient notamment des initiatives visant à créer des formes appropriées de formation professionnelle, entreprendre l'éducation sexuelle, favoriser des discussions sur les questions relatives aux droits, initier des activités récréatives et culturelles et entreprendre des actions sociales afin de faire face à des problèmes sociaux tels que l'alcoolisme et la délinquance.

## **5. Les adolescents peuvent jouer un rôle primordial dans la promotion de la paix et de la réconciliation**

Dans de nombreuses situations d'après-conflit et de rapatriement, les adolescents peuvent jouer un rôle primordial dans la promotion de la paix : ils peuvent être plus ouverts sur le plan politique que les adultes, moins attachés à leur histoire personnelle et plus faciles à toucher selon les clivages politiques, ethniques et autres. En occupant des postes de responsabilité au sein de leurs propres communautés et en établissant des liens avec d'autres personnes dans les communautés voisines, ils peuvent aider à promouvoir la réconciliation et l'intégration communautaire.

### **Illustration de cas : Le travail de ACISAM au Salvador**

Au Salvador, ACISAM a été active en matière de promotion de la santé mentale au plan communautaire dans les communautés rurales, essentiellement par le truchement du déploiement de Promoteurs afin d'entreprendre une gamme d'activités qui étaient censées avoir un impact sur la santé mentale et le bien-être des membres de la communauté au lendemain de la guerre civile.

On s'est aperçu que les jeunes étaient souvent moins affectés que les adultes par le sentiment de désespoir qui caractérisait la période qui a suivi immédiatement la guerre et qu'ils avaient également tendance à être moins polarisés dans leurs points de vue. Pour ces raisons, les enfants et les jeunes peuvent souvent être plus faciles à mobiliser en vue d'agir pour transformer leurs communautés et œuvrer à la réconciliation. Dans certaines régions, ACISAM déploie de jeunes promoteurs – en général des adolescents plus âgés ou de jeunes adultes – qui assument la responsabilité particulière d'atteindre les enfants et les adolescents dans leurs communautés. Ils utilisent le sport et d'autres activités récréatives, la musique, la danse, la vidéo, etc. comme moyen pour susciter l'intérêt des jeunes, et essaient souvent par la suite de passer à d'autres domaines qui pourraient comprendre, notamment les événements liés aux ateliers (par exemple, concernant des thèmes tels que l'alcoolisme, les questions de santé, la sexualité, le chagrin et la perte, etc.) et le développement d'activités économiques modestes. Le but de toutes ces activités consiste à aider les jeunes à s'organiser et à être actifs, à assumer des responsabilités au sein de leur communauté locale en ce qui concerne l'obtention des ressources et le changement, et à promouvoir la paix et la réconciliation.

## **6. Une approche de mobilisation sociale peut s'avérer nécessaire pour les groupes d'adolescents séparés**

Dans certaines situations de réfugiés, les groupes d'adolescents qui vivent séparés de leurs familles peuvent ne pas être disposés – pour diverses raisons – à retourner dans leurs familles. Dans ces situations, il peut être opportun de travailler avec eux à l'aide d'une approche de mobilisation communautaire, en les associant en tant que groupe capable de planifier et d'assumer la responsabilité de leurs propres dispositifs en matière de soins.

## MATERIELS DE FORMATION POUR LE THEME 8

Transparent 8.1 : Points clés à retenir pour le Thème 8	Sommaire des points clés à retenir
Transparent 8. 1 : Echelle de mesure du niveau de participation des enfants	Diagramme résumant les principaux "échelons" de l'échelle de mesure du niveau de participation
Exercice 8.1 : Echelle de mesure du niveau de participation	Introduit l'échelle de mesure du niveau de participation et étudie les différents niveaux de la participation dans les milieux de réfugiés
Document d'appui 8.1 : Echelle de mesure du niveau de participation	Résume les principaux "échelons" de l'échelle de mesure du niveau de participation
Lecture 8.1 : Enfant à enfant – Questions fondamentales en matière de santé préventive des enfants et des adolescents	Présente un exemple de l'approche enfant à enfant

## SUGGESTIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LA FORMATION

1. Dans une communauté de réfugiés/rapatriés/personnes déplacées au plan interne connue des participants, à quels problèmes particuliers les adolescents sont-ils confrontés ? Comment pourrait-on les associer au processus d'identification, de discussion et d'analyse de leurs besoins ? Quelles aptitudes ceci requiert-il de la part du personnel professionnel ?

2. Dans une communauté de réfugiés/rapatriés/personnes déplacées au plan interne connue des participants, quelle contribution particulière, en termes de ressources, les adolescents pourraient-ils apporter à la vie de leur communauté ? Comment pourraient-ils, en cas de besoin, être aidés à cet égard ? Quel impact ceci pourrait-il avoir sur la communauté en général ?

3. **L'Exercice 7.2 dans le Dossier de ressources de l'ARC relatif au Développement des enfants et des adolescents** pourrait être également pertinent.

4. Le **Dossier de ressources de l'ARC relatif à la Santé sexuelle et génésique** contient des matériels qui pourraient être utilisés pour étudier ce thème. **L'Exercice 3.3 relatif à la Santé sexuelle et génésique** examine les voies et moyens par lesquels les groupes de pairs peuvent être associés aux programmes de santé génésique pour les enfants et les adolescents .

---

<sup>1</sup> Richman, Jack M. and Bowen, Gary L. (1997): "School Failure: an Ecological-Interactional-Developmental Perspective" in Fraser, Mark W. (Ed.) (1997): "Risk and Resilience in Childhood", Washington DC, NASW Press.

## Mobilisation communautaire

---



### Programmes types

---

Il est possible que différents participants aient des besoins d'apprentissage et des priorités différents. Nous avons réparti les participants en trois grands groupes : les administrateurs supérieurs, le personnel des programmes et le personnel de terrain.

**Les administrateurs supérieurs** sont les personnes qui assument les principales responsabilités de fonctionnement d'une ONG dans un pays ou une région ou dans une Section du HCR. Ils assument la responsabilité générale de l'élaboration des stratégies et de l'affectation des ressources dans le cadre de la politique de l'organisation. Les besoins des administrateurs supérieurs ont les meilleures chances d'être satisfaits par les séances d'information.

**Les coordonnateurs de secteur** comprennent les personnes qui sont responsables d'un aspect donné des activités de leur agence dans un pays ou une région ou qui sont responsables d'une fonction donnée dans une opération, par exemple le personnel du programme du HCR, de la protection ou des services communautaires. Les coordonnateurs de secteur sont responsables de l'application de la politique et chargés de veiller à ce que les budgets des programmes reflètent les ressources nécessaires pour assurer la bonne pratique.

**Le personnel de terrain** comprend les personnes qui travaillent sur le terrain et qui sont responsables de l'exécution des activités des programmes. Il a souvent beaucoup d'expérience de première ligne. Le personnel de terrain peut apprécier l'opportunité de développer et de mettre en pratique de nouvelles compétences, ainsi que d'accroître leurs connaissances et compréhension.

Les programmes de formation doivent être conçus en tenant compte des responsabilités et des besoins d'apprentissage de ces différents groupes. Dans la mesure du possible, il est nécessaire de former séparément les participants des différents groupes, mais si cela n'est pas possible, les exercices et les contributions doivent être choisis de façon à satisfaire les besoins de tous les groupes. Il est possible d'utiliser différents exercices en groupes restreints pour satisfaire les besoins de chaque groupe de participants au cours d'un atelier de groupe mixte.

Deux types de programmes sont contenus dans le présent dossier de ressources. Le premier décrit un Atelier de sensibilisation d'une demi-journée. Le programme se réfère de façon détaillée aux matériels du dossier de ressources et décrit la manière dont le modérateur pourrait utiliser ces matériels pour conduire une session qui dure à peine quatre heures.

Le deuxième exemple concerne un atelier d'une journée complète. Il est rédigé sous forme de Plan de session qui couvre :

### Action for the Rights of Children (ARC)

- le but global de la session de formation ;
- les objectifs d'apprentissage spécifiques ;
- une description de ce qui sera traité dans la séquence à suivre ;
- la programmation pour chaque partie de la session ;
- qui sera responsable des différentes parties du programme ;
- quelles contributions et exercices seront utilisés ;
- quels matériels (par exemple, documents d'appui, transparents, documents d'orientation, fiches à indexes) seront nécessaires ;
- quels équipements (par exemple, tableau-papier, rétroprojecteur, tableau noir, vidéo) sont nécessaires.

Le but et la conception des plans de la session sont décrits de façon détaillée dans le **Dossier d'outils pédagogiques destinés au modérateur de l'ARC**.

Les deux programmes sont censés servir d'exemples d'orientation uniquement. Il est très important que le modérateur réfléchisse attentivement au groupe de participants avec lequel il est censé travailler et conçoive un programme qui prenne en compte les points ci-après :

- le rôle et les responsabilités des participants ;
- les besoins d'apprentissage des participants ;
- leur niveau de connaissance actuel ;
- leur intérêt pour le sujet ;
- leur désir de partager leurs expériences et d'admettre les lacunes afférentes à leurs connaissances/compétences ;
- les questions et priorités actuelles/locales pour les participants ;
- le temps dont ils disposent ;
- leur position au sein de leur organisation.

Tout programme de formation doit être conçu, si possible, en consultation avec les futurs participants. S'il s'avère impossible de consulter tous les participants (par exemple, en envoyant une fiche de demande comportant des questions concernant leurs attentes pour la formation), le modérateur doit essayer de s'entretenir avec un échantillon avant de prendre les décisions finales concernant le programme.

- Le modérateur doit également prendre en compte :
- la gamme des thèmes à couvrir ;
- l'ordre dans lequel il faut aborder les thèmes ;
- les voies et moyens d'encourager le partage de l'expérience et de l'information entre les participants ;
- qui effectuera la formation ;
- quelles méthodes seront les plus indiquées pour les participants.

- de plus amples détails sur le processus de formation figurent dans le **Dossier d'outils pédagogiques destinés au modérateur de l'ARC**.

Ne pas oublier d'intégrer une évaluation de l'atelier – à cet égard, vous trouverez des idées dans le **Dossier d'outils pédagogiques destinés au modérateur de l'ARC**.

## **PROGRAMME DETAILLE POUR UN ATELIER DE SENSIBILISATION D'UNE DEMI-JOURNEE**

Le présent programme, qui comprend deux sessions d'un peu moins de deux heures chacune, vise à sensibiliser les participants sur le thème et sert à introduire un certain nombre de questions clés.

### **OBJECTIFS**

A la fin du présent atelier, les participants seront en mesure :

- d'expliquer les caractéristiques et l'importance d'une approche de mobilisation communautaire ;
- de présenter les grandes lignes de la manière dont la mobilisation communautaire peut être utilisée pendant toutes les trois phases des situations d'urgence des réfugiés ;
- de reconnaître que la mobilisation communautaire nécessite des structures qui satisfassent les besoins de l'ensemble de la population de réfugiés ;
- de comprendre que les femmes, les enfants et les adolescents doivent être associés de façon active à la mobilisation communautaire ;
- de comprendre que les stratégies pour aborder la mobilisation sociale des femmes dépendent, dans une large mesure, de la situation ;
- d'expliquer pourquoi la mobilisation communautaire des adolescents réfugiés est particulièrement importante, car elle peut contribuer au bien-être et à la résilience ;
- de décrire une gamme de stratégies pour l'implication des adolescents, y compris l'évaluation des besoins ; l'utilisation des structures de jeunes existantes ; les approches enfant à enfant et la création de nouvelles organisations de jeunes.

### **PREPARATION**

Le modérateur doit préparer un dossier d'informations complet pour les participants comprenant :

- des exemplaires des documents d'appui pertinents ;
- un exemplaire de la Liste des lectures et des ouvrages de lecture ;
- des exemplaires des matériels pertinents de la région/pays/localité (par exemple, les documents de la recherche, les rapports de suivi) ;

Dans la mesure du possible, ce dossier doit être envoyé à l'avance aux participants.

Le modérateur doit recueillir toute information pertinente au niveau local sur les thèmes à aborder pendant la formation et identifier les individus qui ont une expertise spécifique et qui pourraient agir en qualité de personnes ressources. Tous les participants peuvent être invités à amener du matériel pertinent à exposer/partager les uns avec les autres.

Le modérateur doit étudier minutieusement les notes concernant chaque exercice afin de veiller à ce que tous les matériels nécessaires soient préparés à l'avance.

## Introduction

---

10 minutes	Introduire les objectifs convenus de la session sur la Mobilisation communautaire. A l'aide du <b>Transparent 1.0 : Concepts clés</b> , introduire les concepts clés pertinents.	Tableau-papier résumant les objectifs de la session  Transparent 1.0
------------	--	--

## Qu'est-ce qu'une communauté ?

---

5 minutes	A l'aide des <b>Notes d'orientation pour le Thème 1</b> et des <b>Transparents 1.1 et 1.2 : Qu'est-ce qu'une communauté ?</b> , introduire les différentes significations de la notion de "communauté".	Transparents 1.1 et 1.2
5 minutes	Ouvrir une brève discussion sur les définitions qui sont les plus pertinentes pour les populations de réfugiés dont les participants sont responsables	

## Qu'est-ce que la mobilisation communautaire et pourquoi est-elle importante ?

---

5 minutes	A l'aide des <b>Notes d'orientation pour le Thème 2</b> et du <b>Transparent 2.2 : Qu'est-ce que la mobilisation communautaire ?</b> , expliquer la nature de la mobilisation communautaire.	Transparent 2.2
35 minutes	Introduire l' <b>Exercice 2.1 : Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?</b> , ouvrir une discussion sur l'importance primordiale de la mobilisation communautaire telle que perçue par les participants. Etudier toutes différences importantes de points de vue les implications de ces différences.	Exercice 2.1

## Importance des structures communautaires pour le développement des enfants

---

10 minutes	A l'aide des <b>Notes d'orientation pour le Thème 3</b> et du <b>Transparent 3.2 : Facteurs de risque et facteurs de protection</b> , introduire le concept de	Transparent 3.2
------------	--	-----------------

50 minutes	facteurs de risque et de facteurs de protection. Introduire l' <b>Exercice 3.1 : Importance des structures communautaires pour le développement des enfants.</b>	Exercice 3.1
5 minutes	Résumer les points clés sur un tableau-papier et utiliser les <b>Transparents 3.3, 3.4, 3.5 et 3.6</b> afin de soulever toutes questions non abordées	Tableau-papier et marqueurs Transparents 3.3, 3.4, 3.5 et 3.6

### Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire

---

10 minutes	A l'aide des <b>Notes d'orientation pour le Thème 4</b> et du <b>Document d'appui 4.1</b> , introduire les caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire.	Document d'appui 4.1
15 minutes	A l'aide du <b>Transparent 4.2</b> , introduire le rôle de l'agence extérieure en matière de mobilisation communautaire. Ouvrir une discussion et résumer les points clés sur un tableau-papier.	Transparent 4.2 Tableau-papier et marqueurs

### Structures communautaires

---

10 minutes	A l'aide des <b>Notes d'orientation pour le Thème 5</b> , introduire l'importance des structures communautaires représentatives.	
45 minutes	Introduire l' <b>Exercice 5.2 : Promouvoir les structures de leadership et assurer leur représentation large</b> pour ouvrir un débat sur la nature du leadership communautaire.	Exercice 5.2

### Mobilisation communautaire pour les femmes

---

10 minutes	A l'aide des <b>Notes d'orientation pour le Thème 6</b> , introduire l'importance de la mobilisation des femmes pour le bien-être des enfants.	
15 minutes	Ouvrir une discussion sur les différentes stratégies de mobilisation sociale des femmes.	

## Mobilisation des jeunes

---

10 minutes	A l'aide des <b>Notes d'orientation pour le Thème 8</b> , introduire l'importance de la mobilisation des adolescents.	
15 minutes	Introduire le concept de la participation à différents niveaux à l'aide du <b>Transparent 8.2</b> et/ou du <b>Document d'appui 8.1</b> .	Transparent 8.2 Document d'appui 8.1.
10 minutes	Ouvrir une discussion sur les stratégies relatives à la participation des adolescents sur la base des <b>Notes d'orientation pour le Thème 8</b> .	

## Résumé et évaluation

---

5 minutes	Rappeler aux participants les objectifs de la présente session relative à la Mobilisation communautaire en les renvoyant aux objectifs qui figurent sur le tableau-papier. Passer en revue les thèmes traités à l'aide du Transparent relatif aux Concepts clés.	Tableau-papier des objectifs. Transparent des concepts clés.
5 minutes	Demander aux participants d'identifier trois points d'action qu'ils envisagent de suivre.	
5 minutes	Procéder à une brève évaluation à l'aide des formulaires adaptés.	Formulaires d'évaluation.

## **PLAN DE FORMATION POUR UN ATELIER D'UNE JOURNEE SUR LA MOBILISATION COMMUNAUTAIRE/ SENSIBILISATION SUR LES MINES ANTIPERSONNEL**

Le présent programme a été rédigé sous forme de plan de formation afin de démontrer la manière dont les matériels de plusieurs dossiers de ressources peuvent être combinés pour organiser un atelier adapté aux besoins d'un groupe de participants donné. Il est censé servir uniquement à titre d'exemple.

### **OBJECTIF GLOBAL**

Sensibiliser les participants sur la mobilisation communautaire et démontrer la manière dont les approches de mobilisation communautaire (et en particulier la mobilisation des jeunes) peuvent être utilisées pour l'élaboration de programmes efficaces de sensibilisation sur les mines antipersonnel.

### **OBJECTIFS**

A la fin du présent atelier, les participants seront en mesure :

- d'expliquer ce que l'on entend par mobilisation communautaire et pourquoi elle est importante ;
- de décrire les caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire ;
- de comprendre les conséquences des mines antipersonnel et de l'UXO pour les enfants et leurs communautés ;
- d'expliquer la manière dont le concept de facteurs de risque et de facteurs de protection peut être appliqué à la sensibilisation sur les mines antipersonnel ;
- de décrire les défis et les avantages particuliers de la participation des enfants et des jeunes ;
- de concevoir des stratégies en vue d'accroître la participation des enfants et des jeunes à la conception et à l'exécution de programmes de sensibilisation sur les mines antipersonnel.

Action for the Rights of Children (ARC)

<b>Durée</b>	<b>Contenu</b>	<b>Méthodes</b>	<b>Matériels</b>	<b>Ressources et Equipements</b>	<b>Responsabilités</b>
30 minutes	<b>Accueil et présentations Présentation et adoption des objectifs</b>	Bref exercice participatif pendant lequel les participants peuvent faire connaissance Présentation et affinement des objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tels que requis dans l'activité introductive</li> <li>• Tableau-papier préparé présentant les objectives de l'atelier</li> </ul>	Tableau-papier et marqueurs	
55 minutes	<b>Qu'est-ce que la mobilisation communautaire et pourquoi est-elle importante ?</b>	Brève contribution à la lumière des Notes d'orientation pour le Thème 2 Introduire et coordonner l'Exercice 2.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notes d'orientation pour le Thème 2</li> <li>• Transparent 2.2</li> <li>• Exercice 2.1</li> </ul>	Rétroprojecteur Tableau-papier et marqueurs Jeu de fiches préparées Fiches à index vierges	
15 minutes	<b>Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire</b>	Brève présentation à la lumière du Document d'appui 4.1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document d'appui 4.1</li> </ul>	Tableau-papier et marqueurs	
	<b>Pause suggérée</b>				
90 minutes	<b>Conséquences de l'UXO et des mines pour les enfants et leurs communautés</b>	Introduire et coordonner l'Exercice 3.1 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel Introduire et coordonner l'Exercice 3.2/2 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notes d'orientation pour le Thème 3 relatives à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> <li>• Exercice 3.1 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> <li>• Exercice 3.2/2 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> </ul>	Tableau-papier et marqueurs	
	<b>Pause suggérée</b>				

Action for the Rights of Children (ARC)

60 minutes	<b>Application des approches de mobilisation communautaire au problème des mines antipersonnel</b>	Brève intervention du modérateur afin d'introduire les concepts de facteurs de risque et de facteurs de protection à la lumière des Notes d'orientation pour le Thème 4 Coordonner l'Exercice 3.3, en mettant l'accent sur les risques liés aux mines antipersonnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document d'appui 4.1</li> <li>• Exercice 3.3</li> </ul>	Tableau-papier et marqueurs	
30 minutes	<b>La sensibilisation et l'éducation sur les mines antipersonnel comme facteur de protection des enfants</b>	Contribution à l'aide des Notes d'orientation pour le Thème 4 relatives à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel Discussion en plénière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Notes d'orientation pour le Thème 4 relatives à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> <li>• Transparents 5.1 et 5.2 relatifs à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> </ul>	Rétroprojecteur Tableau-papier et marqueurs	
55 minutes	<b>Mobilisation communautaire et sensibilisation sur les mines antipersonnel</b>	Brève présentation à la lumière du Document d'appui 4.1 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel Introduire et coordonner l'Exercice 5.1 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document d'appui 4.1 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> <li>• Exercice 5.1 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> </ul>	Tableau-papier et marqueurs	
<b>Pause suggérée</b>					
30 minutes	<b>Mobilisation des jeunes</b>	Brève présentation introduisant l'échelle de mesure du niveau de participation des enfants, suivie de l'application de l'échelle par les participants à l'étude de cas présentée dans l'Exercice 5.1 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transparent 8.2</li> <li>• Document d'appui 8.1</li> <li>• Exercice 5.1 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> </ul>	Rétroprojecteur Tableau-papier et marqueurs	

Action for the Rights of Children (ARC)

30 minutes	<b>Planification des mesures</b>	Introduire et coordonner l'Exercice 3.2/4 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exercice 3.2/4 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> </ul>	Tableau-papier et marqueurs	
15 minutes	<b>Résumé et évaluation</b>	Brève contribution résumant les points clés de l'atelier Exercice d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transparent 1.0 relatif à la Sensibilisation sur les mines antipersonnel</li> <li>• Tableau-papier préparé présentant les objectifs de l'atelier</li> <li>• Fiche d'évaluation</li> </ul>	Rétroprojecteur	

## Mobilisation communautaire

---



### Transparents

---

- [1.0](#) Concepts clés
- [1.1](#) Points clés à retenir pour le Thème 1
- [1.2](#) Qu'est-ce qu'une communauté ?
- [1.3](#) Qu'est-ce qu'une communauté ?
- [2.1](#) Points clés à retenir pour le Thème 2
- [2.2](#) Qu'est-ce que la mobilisation communautaire ?
- [3.1](#) Points clés à retenir pour le Thème 3
- [3.2](#) Facteurs de risque et facteurs de protection
- [3.3](#) Facteurs de risque qui affectent les enfants réfugiés
- [3.4](#) Facteurs de risque des parents qui affectent les enfants réfugiés
- [3.5](#) Facteurs de protection pour les enfants réfugiés
- [3.6](#) Facteurs de protection pour les parents d'enfants réfugiés
- [4.1](#) Points clés à retenir pour le Thème 4
- [4.2](#) Rôle de l'agence extérieure
- [5.1](#) Points clés à retenir pour le Thème 5
- [6.1](#) Points clés à retenir pour le Thème 6
- [7.1](#) Points clés à retenir pour le Thème 7
- [8.1](#) Points clés à retenir pour le Thème 8
- [8.2](#) Echelle de mesure du niveau de participation des enfants

## Concepts clés

---

- 1. La mobilisation communautaire met l'accent sur la participation des populations elles-mêmes à la fixation et à la réalisation de leurs propres objectifs.**
- 2. La mobilisation communautaire est essentielle afin de veiller à ce que, dans la mesure du possible, les réfugiés soient encouragés à être responsables et à s'orienter eux-mêmes.**
- 3. Le concept de la "communauté" doit être compris différemment selon les contextes.**
- 4. Au sein de certaines "communautés", il existe d'importantes divisions fondées sur l'ethnie, les loyautés tribales ou claniques, la classe sociale, l'affiliation politique etc.**
- 5. Le bien-être des enfants est intimement lié à celui de leurs parents et celui des deux à la disponibilité de structures de soutien au sein de la communauté.**
- 6. L'élaboration de stratégies de mobilisation communautaire pour les femmes revêt une importance primordiale.**
- 7. La mobilisation sociale des jeunes est essentielle.**
- 8. Dans de nombreuses situations, l'approche la plus appropriée de la mobilisation communautaire consiste à faciliter le rétablissement des structures communautaires précédentes. Toutefois, il faut veiller à éviter de rétablir les structures de leadership qui ne sont pas représentatives des populations.**
- 9. Il peut être plus opportun de créer de nouvelles structures communautaires.**

## Points clés à retenir pour le Thème 1

---

- Le concept de "communauté" doit être compris différemment selon les contextes.
- Il est important de préciser le sens du terme "communauté" avant d'entreprendre la mobilisation communautaire.
- Les divisions sociales fondées sur des considérations d'ordre ethnique, tribal, clanique, politique ou religieux peuvent limiter considérablement le sens de la communauté au sein d'une population donnée.

## Qu'est-ce qu'une communauté ?

---

Une unité territoriale de la société  
– par exemple, un village, une agglomération, un district, une ville ou un camp de réfugiés.

Une unité de l'organisation sociale qui peut reposer sur la communauté d'intérêts, des conditions de vie communes ou sur une unité territoriale.

Un type particulier d'échanges sociaux.

## Qu'est-ce qu'une communauté ?

---

Un type particulier d'échanges sociaux – typiquement caractérisé par :

un sentiment d'appartenance ;

un sens de but et d'objectifs communs ;

un niveau élevé de coopération et de participation à la poursuite d'objectifs communs ;

un climat interpersonnel – respect mutuel, sentiment de fraternité ou de camaraderie, etc.

## Points clés à retenir pour le Thème 2

---

- La mobilisation communautaire est le processus qui consiste à préciser et exprimer des besoins et objectifs et à agir de façon collective afin d'essayer de les satisfaire et de les réaliser.
- La mobilisation communautaire est importante dans la mesure où elle accorde de l'importance au droit des réfugiés à l'autodétermination et reconnaît leur résilience.
- La participation active de la communauté est nécessaire afin de veiller à ce que les droits des enfants soient respectés.

## Qu'est-ce que la mobilisation communautaire ?

---

Un processus en vertu duquel les groupes locaux reçoivent de l'assistance afin de définir et d'exprimer leurs besoins et objectifs et pour prendre des mesures collectives afin d'essayer de les satisfaire et de les réaliser. Elle met l'accent sur la participation des populations elles-mêmes à la définition et à la satisfaction de leurs propres besoins. Elle est intimement liée aux concepts de la participation et de la résilience.

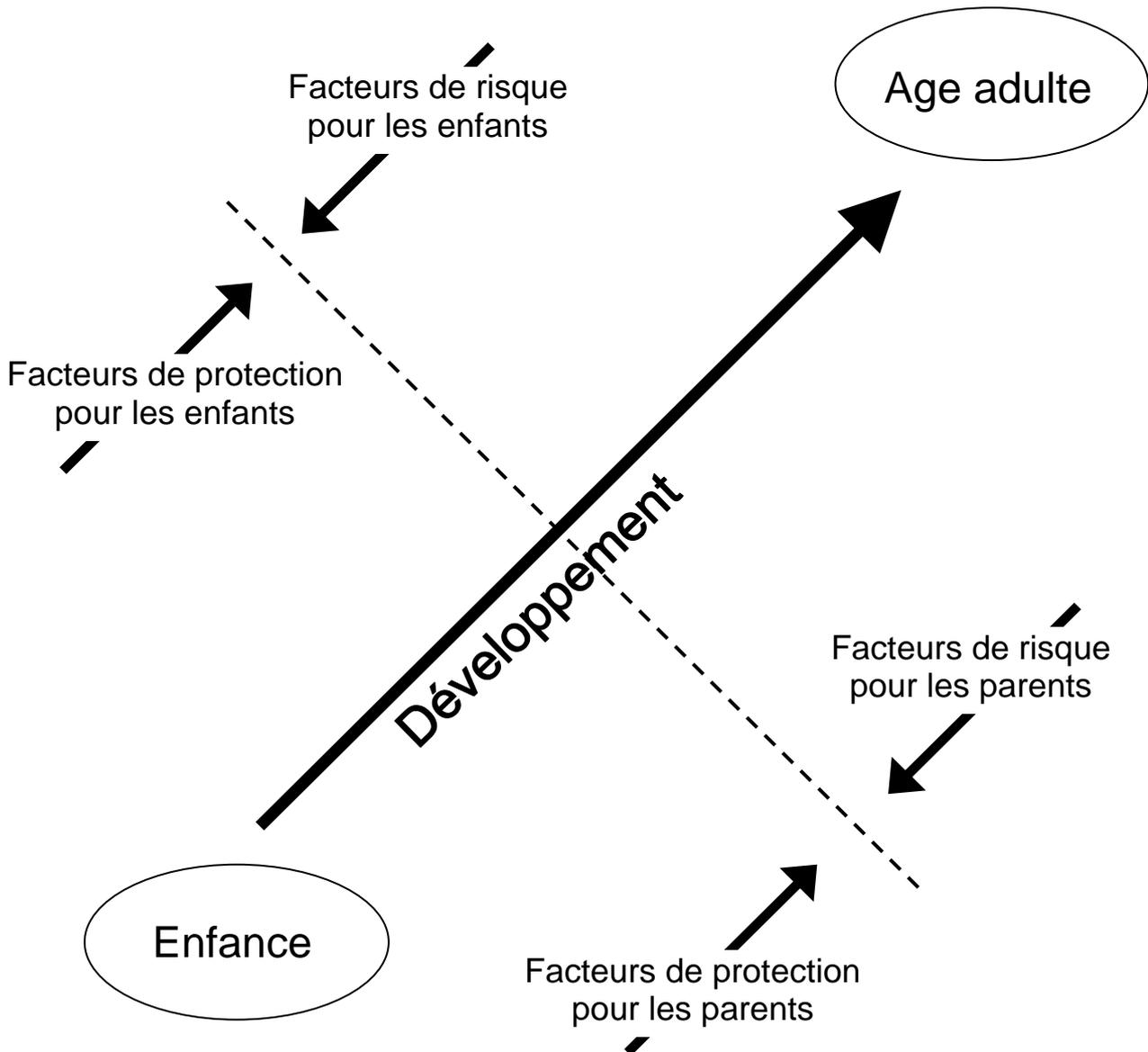
## Points clés à retenir pour le Thème 3

---

- Il existe un lien étroit entre les structures communautaires et le développement sain de l'enfant.
- Le bien-être des enfants est intimement lié à celui de leurs parents.
- Les facteurs de risque indiquent une menace pour le développement sain de l'enfant.
- Les facteurs de protection tant pour les parents que pour les enfants encouragent et favorisent le développement sain de l'enfant, permettant aux parents et aux enfants de faire face aux facteurs de risque ou d'y remédier.
- La mobilisation communautaire vise à minimiser les facteurs de risque et à optimiser les facteurs de protection.

# Facteurs de risque et facteurs de protection

---



## Facteurs de risque qui affectent les enfants réfugiés

---

De nombreux facteurs dans l'expérience des enfants et des adolescents réfugiés peuvent être considérés comme des facteurs de risque. Au nombre de ceux-ci figurent :

- les expériences traumatisantes précédentes de violence, de séparation, de peur, etc. ;
- la perte du foyer familial, du cadre familial, des amis, des personnes familières, etc. ;
- la perte du respect de soi et de la confiance en soi ;
- la mauvaise alimentation et un mauvais statut nutritionnel ;
- le manque d'opportunités d'éducation ;
- le manque d'opportunités pour les jeux et les loisirs.
- le fardeau excessif du travail domestique rémunéré et/ou non rémunéré.
- l'incertitude concernant l'avenir.

## Facteurs de risque des parents qui affectent les enfants réfugiés

---

Le bien-être des enfants est intimement lié à celui de leurs parents. Ceci signifie que les risques auxquels les parents sont exposés affectent également les enfants. Ceux-ci pourraient comprendre, outre les points susmentionnés :

- la mauvaise santé des parents ;
- les problèmes de santé mentale tels que la dépression et l'anxiété ;
- le manque d'accès aux services de santé et de soutien ;
- la séparation du conjoint ;
- les problèmes de relations et les tensions dans les relations matrimoniales ;
- les exigences de temps excessives ;
- le chômage et le manque d'accès aux opportunités économiques ;
- le manque de ressources matérielles.

## Facteurs de protection pour les enfants réfugiés

---

Les facteurs de protection mettent tant les parents que les enfants à l'abri des pires conséquences de ces facteurs de risque. En ce qui concerne les enfants, ceux-ci peuvent comprendre les points ci-après :

- un soutien et une orientation adéquats et conséquents des parents ;
- le soutien de la famille élargie, des réseaux d'amis ou communautaires, notamment les enseignants, etc. ;
- le rétablissement d'un mode de vie quotidien normal ;
- un climat d'éducation qui soit positif sur le plan émotionnel et ouvert et leur assure le soutien nécessaire ;
- des modèles de rôle appropriés qui encouragent l'adaptation positive.

## Facteurs de protection pour les parents d'enfants réfugiés

---

En ce qui concerne les parents, les facteurs de protection peuvent comprendre les points ci-après :

- des relations matrimoniales qui assurent le soutien ;
- le soutien de la famille élargie ;
- les structures communautaires de soutien – par exemple, le soutien informel des voisins au sein de la communauté, des associations de femmes, etc. ;
- l'accès aux services de santé de soutien appropriés ;
- les opportunités de rétablir une base économique acceptable pour la famille.

## Points clés à retenir pour le Thème 4

---

- La mobilisation communautaire repose sur un certain nombre d'hypothèses et de principes.
- Une approche de mobilisation communautaire nécessite qu'une agence extérieure travaille de façon participative, habilitante et positive avec les structures communautaires.
- Il peut exister un certain nombre de problèmes importants liés à l'approche de mobilisation communautaire.
- La mobilisation communautaire peut et doit être utilisée dans les situations d'urgence de réfugiés et dans les situations de rapatriement volontaire et de réinsertion.

## Rôle de l'agence extérieure

---

Aider les populations à s'organiser, préciser les idées concernant les besoins, les objectifs, les voies et moyens de les satisfaire et de les réaliser, etc. ;

aider à promouvoir le leadership représentatif et les structures sociales ;

fournir des connaissances et des informations ;

fournir/faire le plaidoyer pour les ressources afin d'appuyer les efforts des communautés elles-mêmes et de compléter (et non remplacer) leurs propres ressources. Ceux-ci pourraient comprendre la formation.

## Points clés à retenir pour le Thème 5

---

- La mobilisation communautaire nécessite une compréhension complète des structures communautaires existantes et précédentes.
- La mobilisation communautaire doit fonctionner par le truchement des structures communautaires qui satisfont les besoins de l'ensemble de la population de réfugiés.
- Il peut être nécessaire de promouvoir la création de structures sociales nouvelles et parallèles afin de veiller à ce que les besoins de tous les réfugiés soient pris en considération.

## Points clés à retenir pour le Thème 6

---

- La mobilisation communautaire pour les femmes revêt une importance particulière, compte tenu du rôle de celles-ci, de la contribution qu'elles peuvent apporter et, dans certaines cultures, de leur marginalisation.
- La mobilisation des femmes peut nécessiter la création de structures féminines parallèles.
- Il existe de nombreuses stratégies pour aborder la mobilisation sociale des femmes et le choix de la stratégie sera fonction, dans une large mesure, de la situation.

## Points clés à retenir pour le Thème 7

---

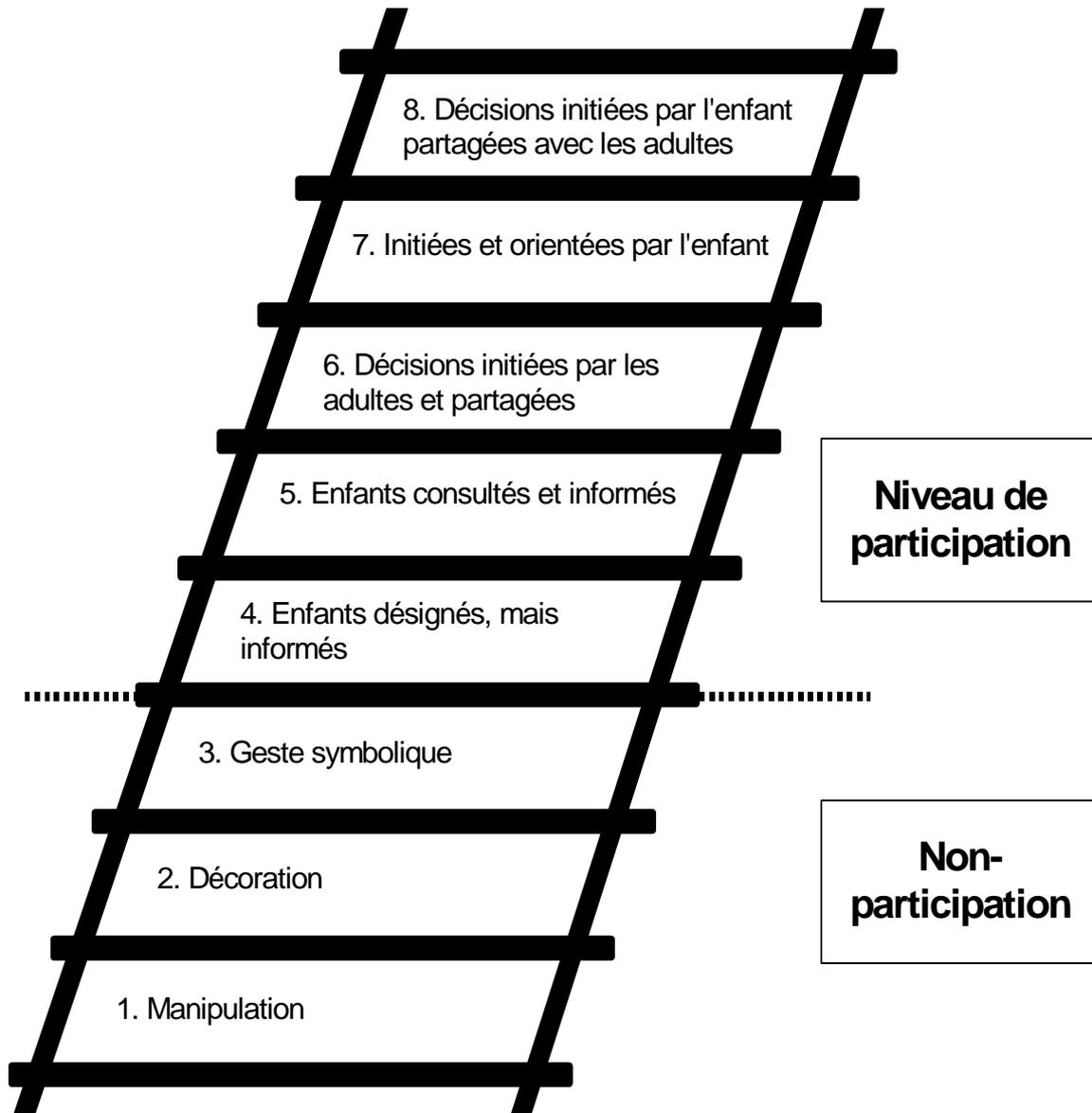
- Les réfugiés qui sont établis dans les milieux urbains ou dispersés dans les zones rurales peuvent être confrontés à une série de difficultés et de contraintes particulières.
- Les relations entre les réfugiés dans ces situations et les populations locales peuvent être caractérisées par des tensions particulières.
- Dans ces situations, les réfugiés peuvent avoir le sentiment qu'ils n'appartiennent ni à la communauté locale ni à la "communauté de réfugiés".
- Des approches et des techniques particulières peuvent être nécessaires pour atteindre ces réfugiés et les associer.

## Points clés à retenir pour le Thème 8

---

- La mobilisation des adolescents réfugiés revêt une importance particulière dans la mesure où elle permet d'éviter les problèmes liés à l'ennui et peut contribuer au bien-être et à la résilience.
- Les réfugiés adolescents ont le droit de participer à la prise des décisions et à l'adoption des mesures qui les concernent.
- La mobilisation des jeunes peut les amener à participer à des degrés divers.
- Les adolescents peuvent jouer un rôle primordial dans la promotion de la paix et de la réconciliation.

## Echelle de mesure du niveau de participation des enfants



From: 'Children's Participation: from tokenism to citizenship' by Roger A. Hart, Innocenti Essays No 4, UNICEF, 1992.

## Mobilisation communautaire



### Exercices

<a href="#">1.1</a>	Qu'est-ce qu'une communauté ?	Coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.
<a href="#">1.2</a>	Caractéristiques des communautés établies et non établies	Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.
<a href="#">2.1</a>	Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?	Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.
<a href="#">3.1</a>	Facteurs de risque et facteurs de protection	Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.
<a href="#">3.2</a>	Importance des structures communautaires pour le développement des enfants	Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur.
<a href="#">3.3</a>	Réduire les risques et améliorer la protection	Coordonnateurs de secteur ; Personnel de terrain.
<a href="#">4.1</a>	Hypothèses sous-jacentes de l'approche de mobilisation communautaire	Coordonnateur de secteur ; Personnel de terrain.
<a href="#">4.2</a>	Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire	Coordonnateur de secteur ; Personnel de terrain.
<a href="#">5.1</a>	Comprendre les structures communautaires	Coordonnateur de secteur ; Personnel de terrain.
<a href="#">5.2</a>	Promouvoir les structures de leadership et assurer leur représentation large	Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; Personnel de terrain.
<a href="#">5.3</a>	Etude de cas relative aux réfugiés afghans au Pakistan	Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.
<a href="#">6.1</a>	Etude de cas relative à la mobilisation communautaire des femmes réfugiées	Coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

Action for the Rights of Children (ARC)

<a href="#">7.1</a>	Planification d'une stratégie de mobilisation communautaire	Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.
<a href="#">8.1</a>	Echelle de mesure du niveau de participation	Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 1.1 : (Notes pour le modérateur) Qu'est-ce qu'une communauté ?

---

#### **GROUPE VISE**

Coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de:

- décrire ce que l'on entend par le terme "communauté".

#### **DUREE**

10 minutes en groupes restreints.

10 minutes en plénière.

#### **METHODE**

Répartir les participants en groupes de trois/quatre personnes. Demander aux groupes de discuter de la signification du terme "communauté" ; convenir d'une définition du terme et l'inscrire sur une feuille de tableau-papier.

Une fois que les groupes ont achevé cette tâche, demander à un membre de chaque groupe de lire à l'ensemble du groupe la définition qu'ils ont adoptée. Coordonner une discussion de groupe plénier sur les différentes perceptions du terme, en utilisant les **Transparents 1.2 et 1.3 : Qu'est-ce qu'une communauté ?** pour proposer d'autres définitions acceptées.

#### **RESSOURCE**

**Transparents 1.2 et 1.3 : Qu'est-ce qu'une communauté ?**

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 1.2 : (Notes pour le modérateur)

## Caractéristiques des communautés établies et non établies

---

### **GROUPE VISE**

Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de:

- décrire les caractéristiques des communautés établies et non établies (ou en mouvement).

### **DUREE**

25 minutes.

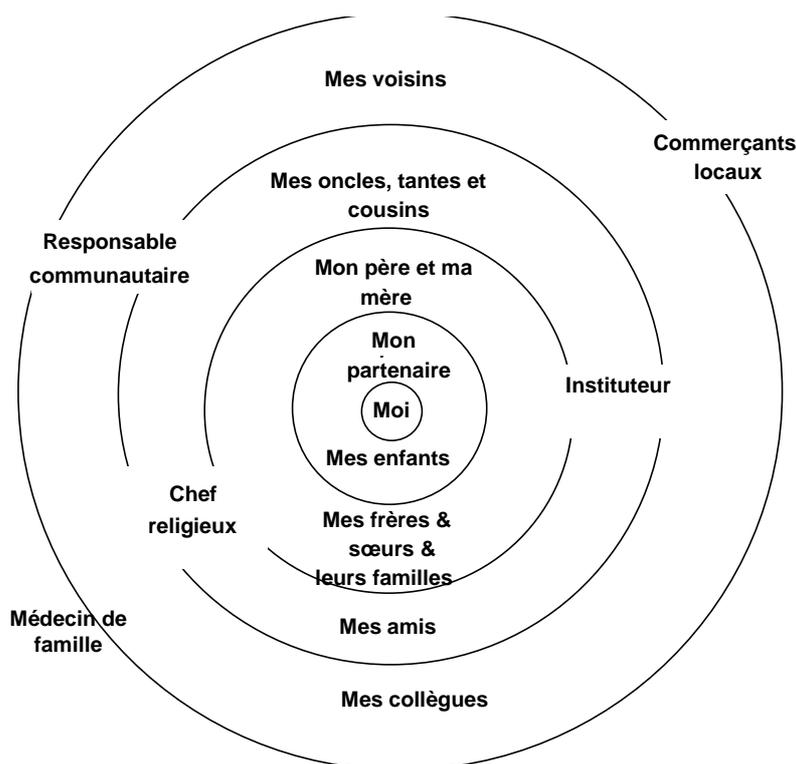
### **METHODE**

Demander aux participants de travailler individuellement. Donner à chacun d'eux une feuille de tableau-papier et un marqueur.

Demander à chaque participant de tracer un petit cercle au milieu de la feuille de tableau-papier et de l'appeler "moi". Les inviter ensuite à réfléchir aux personnes/groupes de personnes qui constituent la communauté la plus proche d'eux (par exemple les parents, le partenaire, la famille, l'église). Une fois qu'ils ont décidé de ce groupe, tracer un cercle concentrique autour du premier et lui donner une étiquette.

Poursuivre cet exercice de la même manière, en décidant des personnes ou groupes de personnes que les participants considèrent comme les suivants en se référant à leur communauté, puis tracer un cercle plus grand autour du deuxième et lui affecter l'étiquette qui convient. Poursuivre le processus, en traçant des cercles toujours plus grands et en leur affectant une étiquette, jusqu'à ce qu'ils aient le sentiment que la description qu'ils font de leur communauté est complète. Le diagramme ci-après constitue une illustration de ce processus.

## Action for the Rights of Children (ARC)



Ce diagramme illustre pour les participants les caractéristiques d'une communauté établie. Leur demander de former des paires et de décrire avec leur partenaire la communauté qu'ils ont dessinée.

Demander aux participants de retourner à leurs paires et d'étudier de nouveau le diagramme. Leur demander de décider des cercles qui pourraient être supprimés (absents) si une communauté n'est pas établie. Ils pourraient être invités à décrire les situations de réfugiés dans lesquelles ils ont travaillé dans ce contexte.

Discussion en plénière sur les conséquences éventuelles de l'absence de certains "cercles importants" sur les individus, en particulier les enfants et les adolescents.

### **RESSOURCE**

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 2.1 : (Notes pour le modérateur)

## Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?

---

### **GROUPE VISE**

Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice les participants seront en mesure de:

- expliquer pourquoi la mobilisation communautaire est importante.

### **DUREE**

20 minutes en groupes restreints.

15 minutes en plénière.

### **METHODE**

Les modérateurs doivent préparer des jeux de fiches "**Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?**" en utilisant les matériels du présent exercice : un jeu pour chaque groupe de quatre participants. Remettre également trois fiches vierges à chaque petit groupe.

Inviter les participants à étaler les fiches et étudier ensemble les raisons invoquées pour justifier l'importance de la mobilisation communautaire. Ils doivent réfléchir à trois autres raisons à ajouter aux six raisons initiales, sur la base de leur propre expérience.

Demander aux participants de "classer en forme de diamant" les fiches selon leurs perceptions des raisons les plus importantes (voir diagramme suivant).

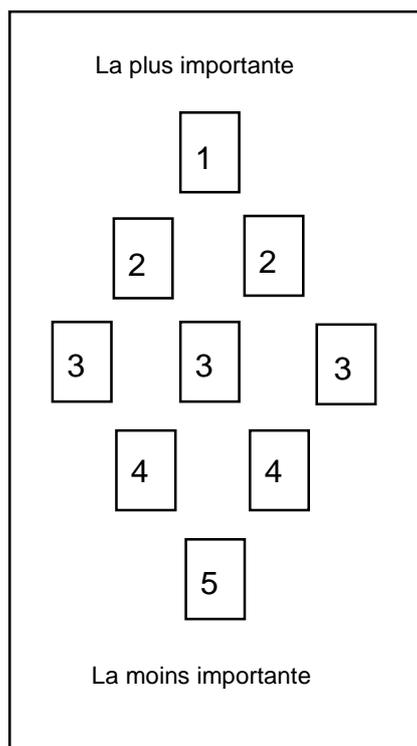


Illustration du classement des fiches en forme de diamant (les fiches du haut et du bas du diagramme sont considérées comme les plus et les moins préférées, respectivement : les deux fiches en dessous et au-dessus de celles-ci sont les suivantes dans l'ordre ; les trois fiches au milieu sont considérées comme ayant une importance moyenne, avec une légère différence entre elles).

Discussion en plénière pour comparer toutes différences importantes de classification.

## **RESSOURCE**

Jeux de fiches "Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?"  
Préparées pour chaque groupe de quatre participants.

Fiches vierges.

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## **Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?**

**FICHE 1 :** L'un des principes fondamentaux du travail avec les réfugiés est que tous les êtres humains, pris individuellement, ont de la dignité et de l'importance et le droit d'être traités avec respect. Tout le monde a le droit de vivre une vie humaine pleine et d'améliorer sa situation.

**FICHE 2 :** Les êtres humains sont fondamentalement des animaux sociaux qui éprouvent le besoin et le désir d'appartenir à une communauté plus large qui leur offre le soutien nécessaire.

**FICHE 3 :** La mobilisation communautaire reconnaît que les problèmes auxquels les populations réfugiées pourraient être confrontées ne peuvent pas être toujours résolus sur une base individuelle – en particulier à long terme.

**FICHE 4 :** Chaque individu ou chaque communauté a le droit de s'autodéterminer et de s'assumer, dans la mesure du possible. Il arrive souvent que les réfugiés perdent de façon provisoire ce contrôle, ce qui peut être une expérience accablante. Il est important de recouvrer ce contrôle le plus rapidement possible.

**FICHE 5 :** La mobilisation communautaire aide les réfugiés à définir, représenter et résoudre leurs propres intérêts et préoccupations et, partant à respecter les valeurs religieuses, culturelles et traditionnelles des populations. Elle reconnaît le fait que les communautés recèlent souvent de nombreuses ressources, c'est-à-dire qu'elles sont riches en ressources humaines, structures et réseaux qui peuvent avoir un impact sur les problèmes et les questions. La mobilisation communautaire constitue un moyen d'éviter le risque d'imposer des solutions extérieures et inappropriées.

**FICHE 6 :** Elle reconnaît la nécessité pour les communautés visées de s'identifier avec n'importe quel programme et d'y contribuer, améliorant ainsi également la pertinence et la durabilité au niveau local. La réussite de tout programme sera directement tributaire du sens de l'appropriation.

**FICHE 7 :** Une approche de mobilisation communautaire considère les réfugiés comme responsables et actifs en ce qui concerne l'identification et la réponse aux nombreux problèmes et questions auxquels ils sont confrontés : ceci est essentiel pour éviter le risque de dépendance de l'assistance extérieure, ainsi que d'apathie et de démotivation à long terme, qui peuvent en découler. Cette caractéristique constitue également une solution de rechange importante à celle des réfugiés en tant que victimes et populations passives et dépendantes, ce qui est préjudiciable au processus d'adaptation.

**FICHE 8 :** L'approche de mobilisation communautaire doit favoriser le dialogue entre les agences extérieures et les personnes affectées, de façon que toutes les parties soient conscientes de toutes contraintes ou limitations qui pourraient exister et éviter ainsi de susciter des attentes irréalistes.

**FICHE 9 :** Le dialogue devrait viser également à veiller à ce que toutes les couches de la communauté aient un accès égal aux ressources et/ou à l'information (par exemple, assurer un accès égal à l'éducation pour les garçons et les filles). Il devrait également favoriser l'introduction de discussions thématiques sur des thèmes tels que la santé préventive, la santé génésique, l'éducation pour la paix et l'éducation sur les droits humains.

**FICHE 10 :** L'approche est généralement avantageuse du point de vue coût-efficacité et abordable.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 2.1 : (Notes pour le participant)

Pourquoi la mobilisation communautaire est-elle importante ?

---

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, vous serez en mesure de:

- expliquer pourquoi la mobilisation communautaire est importante.

#### **DUREE**

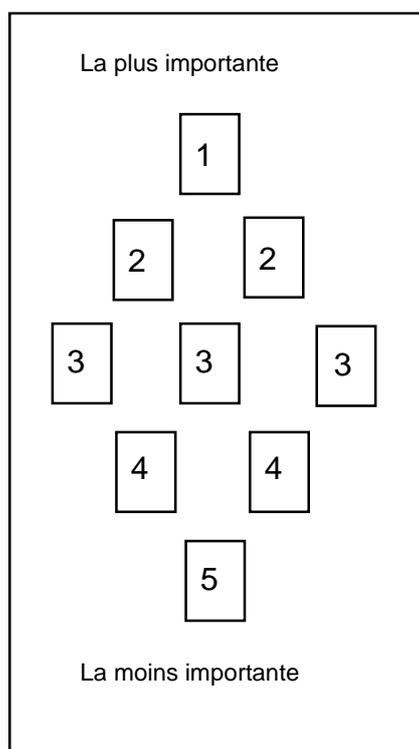
20 minutes en groupes restreints.

15 minutes en plénière.

#### **METHODE**

Les participants doivent étaler les fiches préparées et étudier ensemble les raisons invoquées pour justifier l'importance de la mobilisation communautaire. Vous êtes invités à réfléchir à trois autres raisons à ajouter aux six raisons initiales, sur la base de votre expérience personnelle.

Vous devez ensuite "classer en forme de diamant" les fiches (y compris les trois fiches que vous avez ajoutées) selon vos perceptions des raisons qui sont les plus importantes (voir diagramme suivant).



Les fiches du haut et du bas du diagramme sont considérées comme les plus et les moins préférées, respectivement : les deux fiches en dessous et au-dessus de celles-ci sont les suivantes dans l'ordre ; les trois fiches au centre sont considérées comme ayant une importance moyenne, avec une légère différence entre elles.

Discussion en plénière.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 3.1 : (Notes pour le modérateur)

#### Facteurs de risque et facteurs de protection

---

#### **GROUPE VISE**

Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- expliquer les concepts de facteurs de risque et de facteurs de protection ;
- décrire les voies et moyens de réduire les facteurs de risque et de développer ou renforcer les facteurs de protection.

#### **DUREE**

20 minutes.

#### **METHODE**

Introduire les concepts de facteurs de risque et de facteurs de protection à l'aide du matériel tiré des **Notes d'orientation pour le Thème 3**.

Les participants sont invités à étudier une situation telle que celle qui suit (choisir votre propre situation si celle qui est indiquée ci-après vous semble inappropriée sur le plan culturel) :

"Imaginer une famille avec quatre enfants. Le père conduit un autocar à bord duquel se trouve son fils âgé de 15 ans. Il fait un accident pendant lequel le garçon est tué et lui-même est grièvement blessé. La mère attribue à son mari la responsabilité de la mort de son enfant préféré et les deux parents sont tellement affligés qu'ils ont peu de temps pour aider les autres enfants à surmonter leur peine. Par ailleurs, l'incapacité du père constitue un autre facteur qui engendre des soucis financiers pour la famille".

A l'aide d'une copie sur le tableau-papier du diagramme du "champ de forces" à la page suivante, introduire les **facteurs de risque** possibles pour les enfants au sein de la famille à partir de la liste ci-après : par exemple, les tensions matrimoniales, la culpabilité du père, le manque de soutien pour les enfants affligés, la perte de la capacité à générer des revenus, les soucis financiers. Demander aux participants d'ajouter tout autre facteur qui leur vient à l'esprit et de discuter des corrélations internes qui existent entre les facteurs de risque.

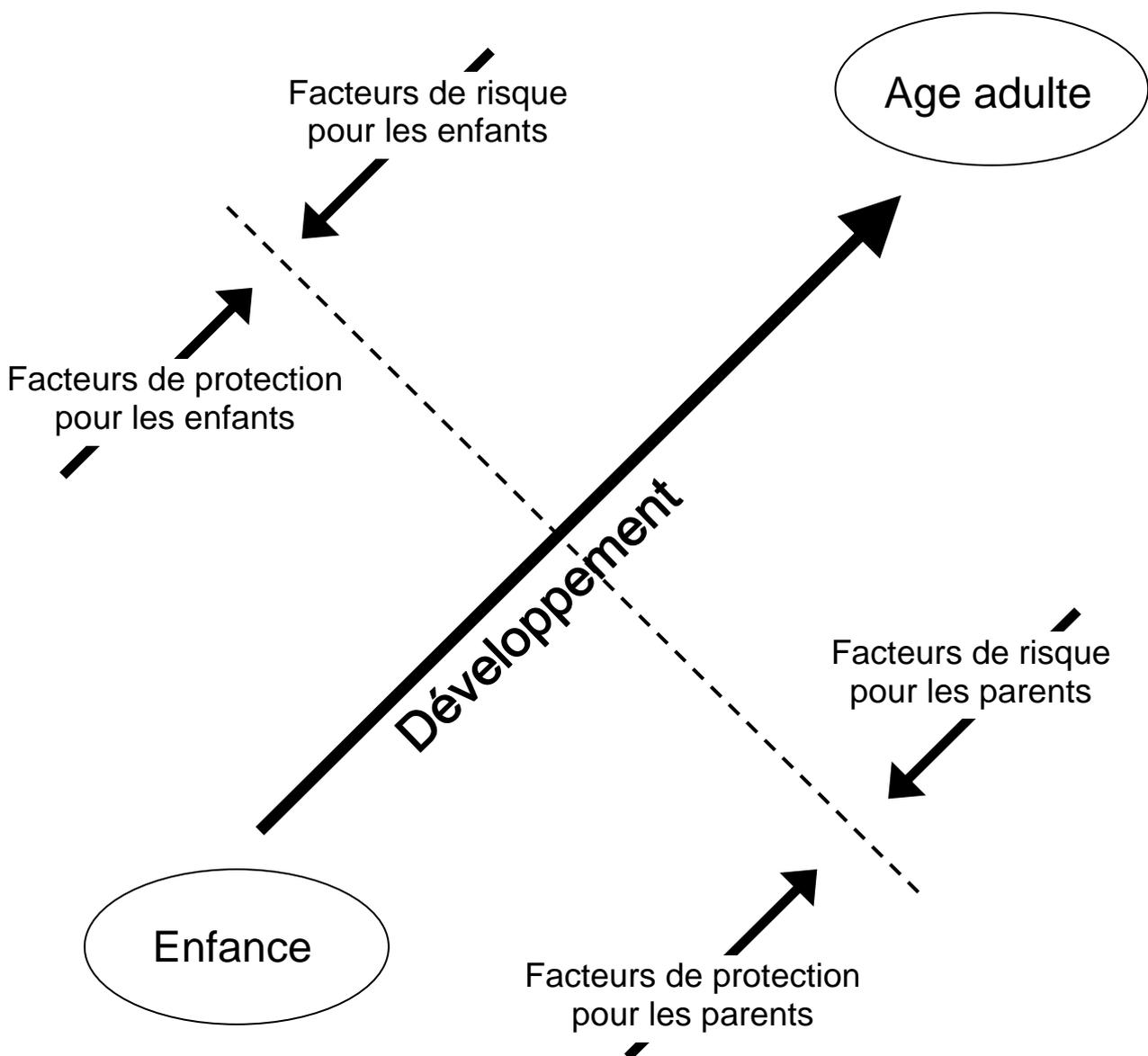
A présent, introduire quelques **facteurs de protection** possibles à partir de la liste suivante : par exemple, le soutien mutuel entre les enfants, le soutien de la famille élargie, le soutien des enseignants à l'école ou celui des responsables de jeunes. Ensuite, demander aux participants s'ils peuvent penser à des facteurs de protection et les inscrire sur le diagramme qui figure sur le tableau-papier.

Discuter de la manière dont il serait possible de minimiser les facteurs de risque et d'optimiser les facteurs de protection.

## RESSOURCE

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

Une version sur tableau-papier du diagramme suivant.



## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 3.2 : (Notes pour le modérateur)

#### Importance des structures communautaires pour le développement des enfants

---

#### **GROUPE VISE**

Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- expliquer les concepts de facteurs de risque et de facteurs de protection ;
- décrire les voies et moyens de réduire les facteurs de risque et de développer ou renforcer les facteurs de protection.

#### **DUREE**

30 minutes en groupes restreints.

20 minutes de présentation.

#### **METHODE**

Introduire les concepts de facteurs de risque et de facteurs de protection, **Transparent 3.3 à 3.6**.

Ouvrir une brève discussion et demander aux participants de faire des commentaires.

Répartir les participants en petits groupes et donner à chaque participant un exemplaire des **Notes pour le participant**, puis leur demander d'accomplir les tâches qui y sont énumérées.

Réunir les groupes en plénière afin de présenter leurs conclusions et discuter des problèmes.

#### **RESSOURCE**

Transparents 3.3 à 3.6.

Un exemplaire des **Notes pour le participant** pour chaque participant.

#### **AUTRES UTILISATIONS POSSIBLES DE L'EXERCICE**

L'étude de cas peut être utilisée également de plusieurs autres manières :

1. demander à chaque membre du groupe d'étudier la situation d'un enfant

différent, puis de comparer les résultats et les compiler sur le diagramme composite ;

2. situer l'histoire de cas dans une communauté de réfugiés réelle connue des participants et demander au groupe d'étudier la mesure dans laquelle les facteurs de protection existants peuvent protéger les enfants contre certaines conséquences des facteurs de risque présentés dans l'étude de cas.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 3.2 : (Notes pour le participant)

## Importance des structures communautaires pour le développement des enfants

---

### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, vous serez en mesure de :

- expliquer les concepts de facteurs de risque et de facteurs de protection ;
- décrire les voies et moyens de minimiser les facteurs de risque et de développer ou renforcer les facteurs de protection.

### **DUREE**

30 minutes en groupes restreints.

20 minutes de présentations.

### **METHODE**

#### **Scenario**

La famille M comprenait au départ M. et Mme M, des garçons âgés de 17, 15, 12, 8 et 2 ans et des filles âgées de 10 et 6 ans. La mère de Mme M, qui était veuve, vivait également avec eux, aidant à s'occuper des enfants plus jeunes et à accomplir les différentes tâches domestiques. Ils étaient de petits exploitants agricoles relativement prospères et vivaient dans un village situé dans le Sud de Maganda, un petit Etat africain. Bien que tous les enfants devaient apporter leur contribution à l'économie familiale, ils allaient tous à l'école, et les résultats scolaires du garçon âgé de 15 ans étaient prometteurs ; il avait pour ambition de devenir enseignant.

Maganda connaissait un mouvement insurrectionnel qui attaquait les villages dans une tentative apparemment aléatoire visant à déstabiliser le pays. Le village des M a été attaqué soudain au crépuscule, pendant que M. M et son fils aîné étaient au marché et sa mère et son fils cadet étaient également absents de la maison familiale. Mme M. et les autres enfants ont fui avec les autres villageois, mais dans le chaos de la fuite, ils ont été séparés des autres groupes de familles. Aussi, lorsqu'ils ont rencontré une fille âgée de 9 ans qui avait perdu ses parents, ils l'ont prise avec eux. Après avoir voyagé pendant 3 jours et été confrontés à de nombreux événements effrayants, ils ont traversé la frontière pour se rendre en Kenzanie et ont été logés dans une maison, dans un camp qui comptait à ce moment-là environ 15 000 réfugiés.

Le fils âgé de 15 ans de Mme M a aidé à construire une maison. Contrainte de survivre de maigres rations, la famille a souffert des épisodes récurrents du froid

et des troubles gastriques. Par ailleurs, Mme M et ses deux plus grandes filles devaient parcourir de longues distances pour aller chercher du bois de feu et collecter l'eau à partir d'un forage situé à un demi kilomètre de leur maison. Elle a essayé de trouver un travail de manœuvre au niveau local, mais les salaires proposés étaient tellement dérisoires et le coût en termes de temps si élevé qu'elle a renoncé à cette idée. Les fils âgés de 15 et 12 ans devaient tous deux travailler afin de compléter les maigres ressources de la famille – tous deux détestaient travailler dur et pendant de longues heures. Inquiète de n'avoir reçu aucune nouvelle de son mari, de sa mère et de ses autres enfants, Mme M est devenue quelque peu déprimée et se sent isolée de ses anciens amis et voisins. Elle a rencontré quelques personnes issues de leur village qui sont établies ailleurs dans le même camp. Fervente catholique, elle n'a pas l'occasion d'assister aux messes.

Le camp ne dispose ni d'école ni d'autres activités organisées pour les jeunes. Un comité a été mis sur pied dans le camp, composé essentiellement d'hommes élus dans chaque zone du camp, mais les divisions politiques ont empêché le comité de fonctionner et peu de résultats ont été enregistrés jusqu'ici. Les autres enfants s'ennuient également et le garçon âgé de 8 ans rechigne à effectuer les tâches domestiques qu'il considère comme du "travail dévolu aux filles", et se voit dénier le type de tâches qu'il pourrait trouver acceptable.

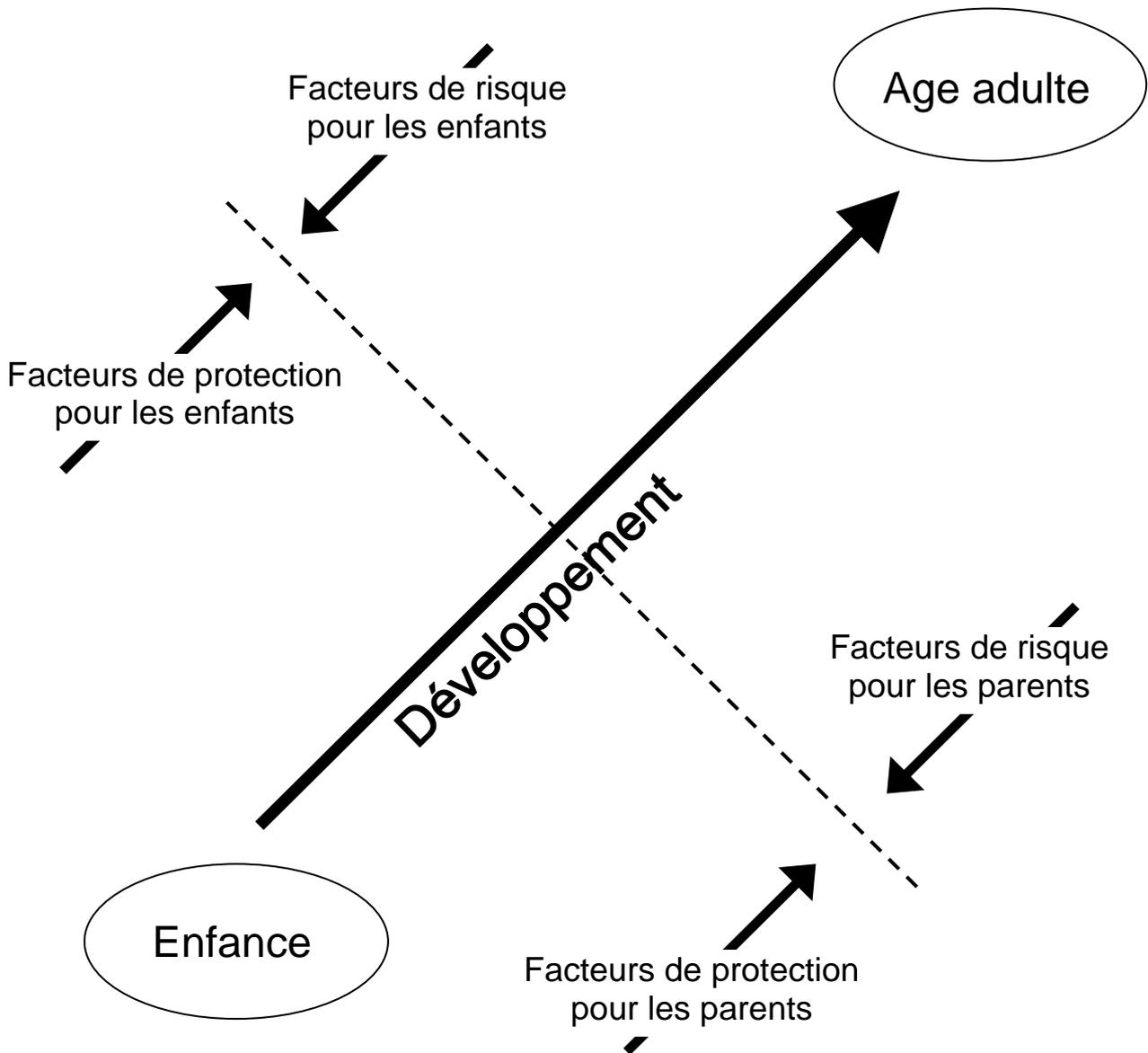
## **TACHES**

Les participants sont invités à discuter, en petits groupes, du scénario ci-dessus et à entreprendre les tâches ci-après :

1. se pencher sur la situation de chaque enfant au sein de la famille à tour de rôle (y compris la fille âgée de 9 ans), identifier les différents facteurs potentiels susceptibles d'empêcher leur développement sain ;
2. établir un diagramme composite (à l'aide des fiches de travail fournies à cet effet) illustrant tous les différents facteurs de risque ; essayer d'indiquer la manière dont certains de ces facteurs pourraient être liés les uns aux autres ;
3. identifier les facteurs de protection potentiels qui pourraient être développés au sein de la communauté de réfugiés et discuter de la manière dont certains de ces développements pourraient être initiés. Tenir compte de l'impact potentiel de ceux-ci sur le développement des enfants.

## **DIAGRAMME**

Le groupe peut utiliser le diagramme à la page suivante pour identifier tant les facteurs de risque (au-dessus de la flèche) que les facteurs de protection potentiels (en dessous de la flèche). Le diagramme peut être utilisé également pour indiquer les relations qui existent entre les facteurs de risque des parents et ceux des enfants.



## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 3.3 : (Notes pour le modérateur) Réduction du risque et amélioration de la protection

---

#### **GROUPE VISE**

Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- identifier les facteurs de risque et les facteurs de protection qui affectent les enfants au sein d'une population de réfugiés qu'ils connaissent ;
- évaluer les voies et moyens de minimiser les facteurs de risque et de développer ou renforcer les facteurs de protection.

#### **DUREE**

30 minutes en groupes restreints.

20 minutes de présentations.

#### **METHODE**

Répartir les participants en petits groupes et demander à chaque groupe d'étudier une population de réfugiés avec laquelle il est familier. Ils doivent étudier un groupe particulier d'enfants au sein de cette population et identifier les facteurs de risque et les facteurs de protection qui s'appliquent à ceux-ci. Leur demander de tracer leur propre diagramme de "champ de forces" résumant les points saillants. Les inviter à étudier les voies et moyens de minimiser les facteurs de risque et de renforcer les facteurs de protection. Qui seraient concernés et quels rôles joueraient-ils ?

Réunir les groupes et inviter chacun d'eux à présenter ses conclusions (se référer aux diagrammes du champ de forces). Ouvrir une discussion plénière.

#### **RESSOURCE**

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 4.1 : (Notes pour le modérateur)

### Hypothèses sous-jacentes de l'approche de mobilisation communautaire

---

#### **GROUPE VISE**

Coordonnateurs de secteur, personnel de terrain.

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- décrire et d'appliquer les caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire.

#### **DUREE**

25 minutes en groupes restreints.

20 minutes de discussions en plénière.

#### **METHODE**

Répartir les participants en petits groupes et les inviter à étudier les hypothèses et principes suivants à la lumière de leurs propres expériences. Les encourager à réfléchir à des exemples tirés de leurs expériences personnelles dans lesquels les hypothèses ne se sont pas vérifiées dans la réalité.

La mobilisation communautaire :

- suppose que les problèmes sont vécus de façon collective ;
- suppose que les populations (y compris celles qui, dans d'autres situations, pourraient être "considérées" comme vulnérables) disposent de nombreuses ressources et vise à optimiser ces ressources ;
- suppose que ces ressources communautaires sont complétées, uniquement si cela est nécessaire et opportun, par des ressources extérieures spécifiques ;
- suppose que la communauté définisse ses propres besoins et objectifs ;
- suppose que la planification et la prise de décision relèvent de la compétence de la communauté et s'effectuent du bas vers le haut et non du haut vers le bas ;
- suppose que, d'une manière générale, les intérêts de la communauté prennent le pas sur les intérêts individuels ;
- considère que la participation est un concept clé ;

Action for the Rights of Children (ARC)

- suppose qu'un sentiment d'appropriation de la part des populations elles-mêmes permet non seulement de veiller à ce que les programmes reflètent leurs culture et valeurs, mais également d'assurer la durabilité.

Ouvrir une discussion et demander si les participants ont des commentaires à faire.

**RESSOURCE**

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 4.2 : (Notes pour le modérateur)

### Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire

---

#### **GROUPE VISE**

Coordonnateurs de secteur, personnel de terrain.

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- décrire et d'appliquer les caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire.

#### **DUREE**

15 minutes de présentation.

25 minutes en groupes restreints.

20 minutes de présentations.

#### **METHODE**

Introduire les caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire à l'aide du **Document d'appui 4.1 : Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire**. Donner un exemplaire à chaque participant. Ouvrir une brève discussion et demander si les participants ont des commentaires à faire.

Répartir les participants en petits groupes et leur demander de produire une forme de matériel de promotion pour un public imaginaire (ou réel, le cas échéant).

Ils peuvent utiliser l'un des médias ci-après :

- la chanson ;
- les poèmes ;
- les affiches ;
- les brochures ;
- n'importe quel autre média qu'ils considèrent approprié.

Chaque groupe dispose de quatre minutes au maximum pour faire sa présentation. Les résultats de ce travail doivent être partagés et tout le monde doit s'en réjouir !

## **RESSOURCE**

Un exemplaire du **Document d'appui 4.1 : Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire** pour chaque participant.

Peintures et autres matériels artistiques pour les affiches.

Instruments de musique ou ustensiles susceptibles d'être utilisés comme instruments de musique.

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 5.1 : (Notes pour le modérateur)

## Comprendre les structures communautaires

---

### **GROUPE VISE**

Coordonnateurs de secteur ; personnel de terrain.

### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- décrire les normes culturelles concernant l'organisation communautaire pour une population de réfugiés qu'ils connaissent ;
- identifier les questions liées à la représentation des différents types de responsables ;
- décrire les conséquences potentielles de la fuite et de l'expérience des réfugiés sur les structures communautaires ;
- identifier les problèmes de conflit au sein d'une communauté de réfugiés et les mécanismes de règlement de ceux-ci.

### **DUREE**

25 minutes en groupes restreints.

15 minutes en plénière.

### **METHODE**

Répartir les participants en petits groupes. Leur donner un exemplaire des **Notes pour le participant** relatives au présent exercice. Prendre une population de réfugiés connue des participants au cours (individuellement ou en petits groupes) et demander à ceux-ci d'étudier quelques-unes des questions ci-après :

1. Dans le pays d'origine, comment les populations s'organisent-elles lorsqu'elles ont quelque chose à faire qui ne peut être fait que de façon collective ? Ont-elles un nom spécial pour désigner ce type d'action communautaire ?
2. Quelles structures de leadership existaient dans le pays d'origine ? Dans quelle mesure représentaient-elles et reflétaient-elles les besoins de l'ensemble de la population ? Quels groupes pourraient avoir été marginalisés par ces structures ?
3. Si vous ne pouviez répondre aux questions ci-dessus, comment feriez-vous pour le savoir ?

4. Quelles structures communautaires ont été endommagées ou détruites par la fuite et l'expérience des réfugiés ?
5. Quelles nouvelles structures communautaires ont été créées suite à l'expérience des réfugiés ? Comment ont-elles été initiées ? Dans quelle mesure sont-elles représentatives de l'ensemble de la population ? Dans quelle mesure sont-elles efficaces ?
6. Au sein de cette population, quels sont les principaux problèmes autour desquels il existe un consensus ?
7. Quelles sont les principales questions qui divisent la communauté ? Comment les populations répondent-elles en général à ces questions ? Comment le conflit s'est-il manifesté et quelles mesures ont été prises au sein de la communauté pour le résoudre ?

Note : Ces questions peuvent être modifiées en fonction des besoins particuliers des individus concernant le cours.

## **RESSOURCE**

Un exemplaire des **Notes pour le participant** pour chaque participant.

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 5.1 : (Notes pour le participant)

## Comprendre les structures communautaires

---

### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, vous serez en mesure de :

- décrire les normes culturelles concernant l'organisation communautaire pour une population de réfugiés que vous connaissez ;
- identifier les questions relatives à la représentativité des différents types de responsables ;
- décrire les conséquences potentielles de la fuite et l'expérience des réfugiés sur les structures communautaires ;
- identifier les problèmes de conflits au sein de la communauté de réfugiés et les mécanismes de leur résolution.

### **DUREE**

25 minutes en groupes restreints.

15 minutes plénières.

### **METHODE**

En prenant une population de réfugiés connue de votre groupe, étudiez les questions ci-après :

1. Dans le pays d'origine, comment les populations s'organisent-elles lorsqu'elles ont quelque chose à faire qui ne peut être fait que de façon collective ? Ont-elles un nom spécial pour désigner ce type d'action communautaire ?
2. Quelles structures de leadership existaient dans le pays d'origine ? Dans quelle mesure représentaient-elles et reflétaient-elles les besoins de l'ensemble de la population ? Quels groupes pourraient avoir été marginalisés par ces structures ?
3. Si vous ne pouviez répondre aux questions ci-dessus, comment feriez-vous pour le savoir ?
4. Quelles structures communautaires ont été endommagées ou détruites par la fuite et l'expérience des réfugiés ?
5. Quelles nouvelles structures communautaires ont été créées suite à l'expérience des réfugiés ? Comment ont-elles été initiées ? Dans quelle

mesure sont-elles représentatives de l'ensemble de la population ? Dans quelle mesure sont-elles efficaces ?

6. Au sein de cette population, quelles sont les principales questions sur lesquelles il existe un consensus ?
7. Quelles sont les principales questions qui divisent la communauté ? Comment les populations répondent-elles en général à ces questions ? Comment le conflit s'est-il manifesté et quelles mesures ont été prises au sein de la communauté pour le résoudre ?

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 5.2 : (Notes pour le modérateur)

Promouvoir les structures de leadership  
et assurer leur représentation large

---

#### **GROUPE VISE**

Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- expliquer les différents systèmes de leadership au sein des communautés ;
- identifier les questions liées à la représentation des responsables communautaires ;
- décrire les caractéristiques du "bon leadership".

#### **DUREE**

25 minutes en groupes restreints.

20 minutes en plénière.

#### **METHODE**

Remettre aux participants l'**Exercice 5.2 : Notes pour le participant**.

Leur demander de lire le scénario, d'en discuter en petits groupes, puis de convenir des réponses aux questions ci-après.

Réunir les petits groupes afin de discuter de leurs réponses en plénière.

#### **RESSOURCE**

Exemplaire des **Notes pour le participant** pour chaque participant.

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 5.2 : (Notes pour le participant) Promouvoir les structures de leadership et assurer leur représentation large

---

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, vous serez en mesure de :

- expliquer les différents systèmes de leadership au sein des communautés ;
- identifier les questions liées à la représentation des responsables communautaires ;
- décrire les caractéristiques du "bon leadership".

#### **DUREE**

10 minutes en groupes restreints.

10 minutes en plénières.

#### **METHODE**

Lire le scénario suivant, en discuter en petits groupes et convenir des réponses aux questions ci-après.

#### **Scénario**

De nombreux réfugiés vivent dans le camp depuis plusieurs semaines, mais il n'existe pas encore de structures formelles de leadership des réfugiés. Un certain nombre d'hommes ont abordé le Chargé des services communautaires du HCR pour se présenter en tant que représentants des autres familles de leur zone d'origine ou de la zone où ils vivent maintenant dans le camp. Ils offrent d'assumer la responsabilité de la distribution de la nourriture et des biens "aux leurs" et de vous aider à planifier de nouvelles activités et programmes : la création d'une école a été mentionnée en particulier. Vous êtes désireux d'associer les réfugiés, dans la mesure du possible ; vous n'avez pas eu le temps de mettre en place des structures de leadership ni d'autres structures sociales et vous devez décider de la suite à donner à cette proposition.

**Questions**

1. Qu'avez-vous besoin de savoir au sujet de la structure de leadership et des structures sociales dans le pays d'origine ?
2. Quels sont les avantages potentiels de l'acceptation de cette proposition ?
3. Quels sont les risques et les inconvénients potentiels ?
4. Quelle sera votre réponse ?
5. Quels critères avez-vous à l'esprit en essayant de créer de "bons" comités de réfugiés ?

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 5.3 : (Notes pour le modérateur)

#### Etude de cas relative aux réfugiés afghans au Pakistan

---

#### **GROUPE VISE**

Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- porter des jugements éclairés sur la capacité des différents systèmes de leadership à assurer une représentation efficace ;
- décrire les problèmes et questions liés à la mobilisation des femmes ;
- décrire les forces et les faiblesses des différentes stratégies de mobilisation communautaire face aux différents systèmes de leadership et à la marginalisation traditionnelle des femmes.

#### **DUREE**

35 minutes en groupes restreints.

15 minutes en plénière.

#### **METHODE**

Cet exercice est censé être utilisé en petits groupes. Les groupes devraient recevoir des exemplaires de la première partie de l'étude de cas (si possible, avant la session de formation) pour étude. Ils sont invités à accomplir les tâches identifiées à la fin de la première partie. Il est important de souligner qu'il n'existe pas de "réponses correctes".

Le cas échéant, une deuxième étape plus courte de l'exercice peut être ajoutée, auquel cas les groupes devraient recevoir la deuxième partie de l'étude de cas qui explique l'approche qui a été adoptée en réalité dans cette situation. Ensuite, ils peuvent discuter du cas de façon plus approfondie, peut-être en comparant leurs propres conclusions avec la stratégie qui a été adoptée en réalité.

La discussion en plénière après la conclusion de l'exercice de groupe devrait se limiter à une brève discussion sur les questions particulières identifiées par les différents groupes ; ou bien, ceci peut être omis. Le principal avantage de l'exercice concerne le traitement des questions liées à cette situation complexe.

## QUESTIONS

Veillez trouver ci-dessous une liste de contrôle des questions qui pourraient nécessiter d'être étudiées dans le cadre de la création d'une organisation communautaire, bien qu'elle ne soit nullement exhaustive :

- la forte tradition en vertu de laquelle le système familial et tribal constitue un moyen d'organiser la société et selon laquelle la famille élargie est tenue de s'occuper de tous ses membres ;
- le rôle des chefs traditionnels et religieux à l'égard desquels les populations ont un sentiment de loyauté fort ;
- la situation des femmes pour lesquelles il n'est traditionnellement permis de prendre part à aucune activité d'administration publique ;
- les implications de la religion, de la réglementation de la vie et de la conduite des populations de tant de manières ;
- le rôle général essentiel de l'administration locale qui a une longue expérience de l'administration des camps ;
- les familles elles-mêmes, et non représentées par le chef de famille ou les chefs traditionnels.

## OPTIONS

Une fois de plus, de nombreuses options potentielles sont étudiées, notamment :

- organiser le camp en blocs familiaux et demander à ceux-ci de désigner leurs représentants ;
- identifier les responsables locaux et les *Mollahs* et leur demander conseils ;
- accepter les responsables locaux traditionnels tels qu'ils se présentent ;
- accepter les responsables locaux et les compléter en désignant des responsables représentant les familles, prises individuellement, et les autres groupes vulnérables qui ne disposent pas de chefs traditionnels ;
- confier l'organisation et la gestion du camp à l'administration locale ;
- le choix qui a été fait en réalité dans ce cas a été de mettre à profit les systèmes de leadership existants, tout en les équilibrant avec un élément important de suivi, de soutien et de formation. L'approche est présentée de façon plus détaillée dans la deuxième partie – qui peut être partagée avec le groupe après qu'il ait discuté des questions et porté ses propres jugements sur la stratégie appropriée. Il ne s'agit pas nécessairement de l'approche la plus appropriée.

## RESSOURCE

Un exemplaire des **Notes pour le participant** pour chaque participant.

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 5.3 : (Notes pour le participant)

#### Etude de cas relative aux réfugiés afghans au Pakistan

#### Première partie – La situation

---

### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, vous serez en mesure de :

- porter des jugements éclairés sur la capacité des différents systèmes de leadership à assurer une représentation efficace ;
- décrire les problèmes et questions liés à la mobilisation des femmes ;
- décrire les forces et les faiblesses des différentes stratégies de mobilisation communautaire face aux différents systèmes de leadership et à la marginalisation traditionnelle des femmes.

### **DUREE**

45 minutes en groupes restreints.

25 minutes en plénière.

### **METHODE**

Lire le scénario suivant, en discuter et répondre aux questions.

#### **1. Contexte**

Pendant l'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique (1979-1989), quelque 3 millions de réfugiés ont traversé la frontière en masse pour trouver refuge dans la Province frontalière du Nord-Ouest du Pakistan. Ces réfugiés ont été accueillis par le Pakistan qui soutenait le mouvement de résistance – et par les Pashtouns, population locale et tribu majoritaire qui était la même que celle des réfugiés. Suite au retrait des Soviétiques et, par la suite, à la faveur de l'effondrement du régime communiste en 1992, un grand nombre de réfugiés sont rentrés en Afghanistan. Entre-temps, nombre d'entre eux avaient également quitté les camps et s'étaient établis au sein des communautés locales au Pakistan.

A la faveur de la lutte entre les factions qui a éclaté suite au retrait des communistes, de nouvelles vagues de réfugiés sont arrivées au Pakistan. Bien que la frontière était fermée officiellement, les populations parvenaient à la traverser ou utilisaient des voies officieuses, transportant quelques effets à travers les passages montagneux. Nombre d'entre elles se sont installées avec leurs familles qui vivaient déjà dans le pays, tandis que des milliers n'avaient nulle part où aller. Ceux-ci ont sollicité l'assistance du HCR et du Gouvernement pakistanais. Deux nouveaux camps d'environ 25 000 réfugiés ont été créés près des anciens camps.

La majorité des réfugiés étaient des Pashtouns qui représentaient la tribu majoritaire de l'Afghanistan, ainsi que la population majoritaire du côté pakistanais de la frontière. Un réseau de communication avait toujours existé à travers la frontière, par le truchement du commerce et des relations familiales. Pour cette raison et compte tenu également du code de conduite solide qui existe entre les Pashtouns, qui consiste à offrir l'hospitalité et l'assistance aux frères qui sont dans le besoin, les réfugiés ont été accueillis au Pakistan.

## **2. Facteurs socioculturels**

Les Afghans sont essentiellement une population rurale qui vit du petit commerce et de l'agriculture. Leurs communautés reposent sur le système de la famille élargie et de la tribu et les populations sont séparées de façon stricte par des murs élevés qui entourent leurs villages tribaux et il n'est pas rare que les voisins les plus proches soient à des kilomètres. Ceci vise à protéger la famille contre l'agression, ainsi qu'à mettre les femmes à l'abri du regard des étrangers (système du *Purdah*). Les Pashtouns sont des musulmans sunnites et vivent strictement selon les préceptes du Coran et le code de conduite pashtoun en vertu duquel l'honneur de l'individu et de la famille revêt une importance primordiale et peut même impliquer le droit de tuer afin de sauver la face et de rétablir l'honneur. Il s'agit d'un peuple très pieux, généreux, aimable et hospitalier, mais hostile à tout changement qui porterait atteinte à ses croyances et à son mode de vie tels que prescrits par sa religion et son code de conduite. Un proverbe pashtoun dit ceci : "Un Pashtoun est un animal qui, avec de l'amour, vous suivra en enfer, mais avec la force, il ne vous suivra même pas au paradis".

Le taux d'alphabétisation parmi les Afghans vivant en milieu rural est extrêmement faible et, pour les femmes et les filles, il est quasiment nul, bien que de nombreux enfants – essentiellement des garçons – reçoivent une instruction religieuse qui consiste à lire le Coran, à en apprendre de longs passages par cœur et à les réciter. La place de la femme est strictement limitée au foyer et aux corvées qui consistent à élever les enfants, faire la cuisine, laver le linge et fabriquer des habits et d'autres matériels pour la famille. Un homme peut avoir jusqu'à quatre femmes, une pratique qui dépend strictement de l'état de santé et de la capacité de l'homme à les entretenir. Les femmes ont une expertise traditionnelle en matière de tissage de tapis et de broderie. Les enfants sont la fierté de la famille et une famille peut en compter jusqu'à dix.

## **3. Systèmes de leadership traditionnels**

Dans cette société tribale si fortement régie par la religion et les normes sociales, les responsables locaux (*Maliks*) occupent une place prépondérante. Les rôles de leadership s'acquièrent par le truchement des positions familiales acquises de longue date, héritées de père en fils et qui reposent le plus souvent sur la richesse et la propriété foncière. Toutefois, la réputation et l'estime dont jouit le *Malik* reposent également sur sa performance, sa capacité à écouter les problèmes des populations, à négocier et à rendre des jugements justes en cas de conflits familiaux ou tribaux. Les responsables (chefs de la famille élargie) forment le Comité des anciens qui représente le clan ou la tribu et leurs décisions sont sans appel.

Hormis ces chefs traditionnels, les chefs religieux (*Mollahs*) jouent également un rôle capital. Leurs connaissances et interprétations du Coran sont capitales pour

toute prise de décision par le Comité des anciens. Ces interprétations religieuses permettent de décider, par exemple, du rôle des femmes et de l'éducation des enfants et, naturellement des décisions à prendre concernant les écarts de conduite. Ceci fait du *Mollah* un membre incontournable du Comité et aucune décision ne peut, pour ainsi dire, être prise sans ses conseils.

Il existe également chez les Afghans une forte concurrence entre les familles et les tribus pour le pouvoir, l'influence et l'honneur.

#### **4. Situation des réfugiés**

La lutte permanente en Afghanistan a ruiné entièrement l'économie du pays. Les structures gouvernementales n'existent pratiquement plus et le pays connaît une pénurie d'emplois. Par ailleurs, les destructions ont rendu extrêmement difficiles l'agriculture traditionnelle et le commerce pour la majorité des populations dont la survie dépend de ces activités. Les changements de coalitions et de lignes de front ont forcé les populations de différentes régions à quitter leurs foyers et à migrer au Pakistan.

Les réfugiés se déplaçaient en groupes de familles élargies, laissant parfois derrière eux quelques membres de la famille pour s'occuper des terres et des maisons ou pour poursuivre la lutte. Néanmoins, compte tenu de leur proximité avec les étrangers, les femmes réfugiées devenaient généralement plus isolées qu'elles ne l'étaient en Afghanistan. La guerre a eu pour conséquence d'accroître le nombre des veuves et des familles dirigées par des femmes dans les camps de réfugiés au Pakistan et, sans la présence d'un membre de la famille adulte de sexe masculin, elles dépendent entièrement d'autres hommes.

Avec la tradition du système strict du Purdah, leur situation est rendue également extrêmement difficile par le fait qu'elles côtoient des hommes auxquels elles ne peuvent montrer leur visage sans perdre leur honneur. Souvent, les enfants doivent jouer le rôle d'hommes, procurer les provisions, obtenir les subsides et travailler pour générer des revenus, chaque fois que cela est possible, pour la famille. En général, la situation de réfugiés exerce une pression extrême sur les femmes. Tandis que dans leur famille d'origine ou village tribal, elles jouissent d'une relative liberté de mouvement, dans les camps de réfugiés où elles sont entourées d'étrangers, leurs déplacements deviennent encore plus limités et leurs dignité et valeurs morales sont soumises à des pressions extrêmes.

On a constaté dans les camps que dès que la tente de la famille est installée, les réfugiés commencent à construire un mur en banco autour d'elle ou cachent leurs familles derrière des couvertures et des morceaux de tissus suspendus. Les enfants se déplacent avec la famille élargie et sont rarement non accompagnés, mais souvent, dès le bas âge, ils doivent assumer des responsabilités d'adultes. Il en est de même lorsque le père ou le chef de famille est frappé d'incapacité. Les mariages d'enfants sont traditionnellement fréquents et deviennent une manière d'alléger le fardeau économique sous lequel ploie la famille réfugiée.

Souvent, les réfugiés arrivent en groupes de familles élargies et de tribus et s'établissent dans les camps comme tels. Nombre d'entre eux ont déjà des parents qui vivent dans le camp et essaient de s'installer près d'eux dans la mesure du possible. Dans une zone donnée, les réfugiés ont le choix concernant l'endroit où ils peuvent dresser leurs tentes. Ainsi, des parties et des blocs de maisons au sein du camp abritent des familles issues de la même famille élargie

ou du même village qu'en Afghanistan. Avec les groupes familiaux arrivent également les *Maliks* et les *Mollahs* locaux qui conservent leurs positions dans le camp de réfugiés et dont le rôle devient encore plus important dans leur nouvel environnement, où des règles et règlements nouveaux et différents doivent être édictés. Le *Malik*, s'il est présent, joue automatiquement un rôle primordial dans l'organisation du camp et la distribution de la nourriture et des matériels. Cependant, certains groupes familiaux arrivent sans leurs responsables et, dans ce cas, il est courant que les hommes qui ont de bonnes aptitudes linguistiques et la capacité de s'affirmer se proclament responsables.

Compte tenu du nombre élevé de réfugiés, le Gouvernement du Pakistan a créé sa propre administration qui s'occupe exclusivement des réfugiés. Grâce au soutien financier et professionnel du HCR et des autres bailleurs de fonds, celle-ci gère la création des camps, assure l'éducation et fournit les services de santé et les autres services, notamment la sécurité des réfugiés. L'administrateur du village de réfugiés (RVA), un fonctionnaire du Gouvernement pakistanais, joue un rôle clé dans toutes les distributions de matériels dans les camps de réfugiés.

Les nouveaux venus s'établissent à proximité des camps de réfugiés créés il y a de nombreuses années par les populations qui fuyaient l'occupation soviétique de l'Afghanistan. Les anciens réfugiés ont créé des structures de leadership et travaillent en étroite coopération avec l'administration locale et le personnel du HCR. Nombre d'entre eux sont intégrés au niveau local dans la mesure où ils occupent des emplois dans le village local où ils habitent ou les hommes partent pour des villes lointaines pour travailler afin de générer des revenus.

Les camps sont situés dans des zones arides et non fertiles où il n'existe plus aucune terre disponible et où l'agriculture est impossible. En été, les températures atteignent 50 degrés Celsius et en hiver, elles tombent presque à zéro la nuit.

Les nouveaux réfugiés emportent avec eux quelques effets. Ils ont vendu tous leurs biens pour survivre et payer leur voyage jusqu'au Pakistan. Ils dépendent de l'aide d'urgence du HCR. Les tentes et les biens de première nécessité leur sont fournis gratuitement. La distribution régulière de rations alimentaires est organisée par le truchement de l'administration locale et du RVA.

Pendant le processus d'organisation de l'aide d'urgence, le HCR a été confronté à des problèmes croissants en ce qui concerne l'identification des nouveaux réfugiés, car des centaines d'anciens réfugiés se sont mêlés aux nouveaux venus dans les sites d'enregistrement, espérant obtenir une autre tente (qu'ils pourraient vendre sur le marché afin d'en tirer un bon prix) ou une nouvelle fiche de rations pour obtenir davantage de nourriture pour la famille.

Au sein de cette communauté de réfugiés, où tout le monde se considérait comme pauvre, tous les voies et moyens possibles d'obtenir davantage de matériels et de nourriture étaient utilisés et largement acceptés par la communauté de réfugiés. Ceci a permis également d'obtenir le pouvoir par le truchement du contrôle du système de distribution.

Au début de l'installation des réfugiés au Pakistan, les partis politiques ont joué un rôle important dans l'enregistrement et la gestion des camps, bénéficiant du soutien du gouvernement dans le cadre du mouvement de résistance organisé. Après la chute du régime communiste, la situation a changé et est devenue un peu plus compliquée, car la politique ne faisait plus partie de façon ouverte des

activités des camps. Cependant, des réfugiés étaient encore tenus de combattre dans la guerre civile en cours. Les pères et les autres hommes adultes au sein de la famille mouraient à la guerre ou en revenaient avec des infirmités.

## **5. Mobilisation communautaire – besoins et dilemmes**

En étroite coopération avec l'administration publique et les réfugiés, le HCR devait mettre en place un système d'organisation des camps afin de satisfaire les besoins et défendre les intérêts de tous les réfugiés – en se préoccupant spécialement des familles les plus défavorisées sur le plan social, des veuves, des enfants, des personnes âgées et des infirmes. Il a été convenu que le gouvernement serait responsable de la distribution de la nourriture et des autres formes de soutien matériel aux réfugiés.

En principe, on a estimé qu'il était essentiel d'associer les réfugiés de façon aussi complète et totale que possible à toutes les questions les concernant. Une raison supplémentaire de la mobilisation communautaire tenait à la nécessité de créer des structures sociales qui seraient maintenues après le retrait du HCR. En particulier, on a estimé qu'il était important de créer des structures sociales susceptibles de coopérer avec le Gouvernement du Pakistan et le HCR afin d'entreprendre les tâches ci-après :

- assumer la responsabilité des systèmes de distribution de nourriture et des autres biens matériels ;
- assurer la supervision de la fourniture de l'eau et de la prestation des services de santé ;
- assurer la planification et la supervision de l'éducation ;
- assurer la planification et la prestation des différents services d'assistance sociale.

Cependant, de nombreuses difficultés subsistaient en ce qui concerne la création de structures sociales représentatives des populations.

Il n'existe pas de tradition d'élections générales dans la société afghane ni aucun sens de la "communauté" en tant qu'un "corps de personnes vivant dans la même localité et ayant un système de relations interpersonnelles caractérisées par l'ouverture et la fraternité et le partage de préoccupations communes pour les questions qui les concernent de façon collective". Au contraire, les populations ont tendance à avoir essentiellement des échanges avec d'autres personnes du même groupe tribal et clanique, tandis que l'insécurité générale liée à la situation de réfugiés a tendance à renforcer l'union familiale et tribale afin d'apporter un soutien et un sens de la sécurité. Des unités de blocs peuvent représenter différentes tribus et proposer des chefs traditionnels qui ne sont pas représentatifs de toute l'unité et qui veulent étendre leur influence. Avec leur loyauté familiale et tribale forte, il n'est, pour ainsi dire, pas possible de leur faire confiance pour représenter d'autres personnes de façon équitable. Pour cette même raison, les responsables autoproclamés peuvent chercher à satisfaire leurs intérêts égoïstes et non l'intérêt commun de la communauté de réfugiés. Le *Mollah* peut également considérer ceci comme une opportunité de renforcer sa propre position.

Les femmes représentent la majorité silencieuse dans le camp. Les chefs traditionnels n'ont pas d'expérience en matière de représentation des femmes et des enfants.

L'organisation d'élections à une étape précoce de l'établissement du camp comporte également le risque que les candidats qui se présentent ne soient pas les meilleurs, car nombre de personnes ne se connaissent pas encore et ceci constitue une occasion pour les personnes animées de desseins égoïstes de se présenter, dans un contexte où il n'existe pas d'autres options. Quoi qu'il en soit, il serait extrêmement difficile d'assurer la participation des femmes aux élections.

Le représentant du gouvernement peut avoir ses propres intérêts et motivations en ce qui concerne le choix des responsables communautaires.

## **QUESTIONS**

1. Etudier les questions liées à la mise en place d'une organisation communautaire dans ce contexte, sur la base de l'hypothèse selon laquelle le leadership est volontaire et n'est rémunéré ni par le HCR ni par le gouvernement. Le groupe devrait commencer à réfléchir de façon approfondie aux questions à prendre en considération, puis à en discuter à tour de rôle.
2. Essayer d'identifier les options que l'on pourrait envisager, puis ramener leur nombre à environ quatre à six. Discuter de chacune des options à tour de rôle et essayer de décider de la stratégie la plus appropriée pour la mobilisation communautaire.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 5.3 : (Notes pour le participant)

#### Etude de cas relative aux réfugiés afghans au Pakistan

#### 2ème partie – L'approche adoptée

---

Les chefs traditionnels et religieux étaient représentés au début de la création des comités de camps. On a estimé qu'il était nécessaire d'obtenir leurs soutien et coopération, étant donné que, de toute façon, ils auraient conservé leurs positions et qu'une structure de leadership parallèle se serait créée, ce qui aurait été certainement très préjudiciable. Les regrouper constituait également la seule manière de créer un sentiment de communauté au sein de laquelle les intérêts communs de tous les réfugiés seraient discutés.

Des comités d'assistance sociale ont été créés dans les camps. Ils comprenaient des personnes qui, au fil du temps, avaient manifesté de l'intérêt et la capacité à œuvrer pour l'intérêt commun, notamment les enseignants qui organisaient l'éducation des enfants avant la création des écoles financées par le HCR ou qui entreprenaient d'autres activités dans les camps, en particulier celles ciblant les jeunes (garçons) et les enfants. Par ailleurs, d'autres responsables – en particulier les responsables autoproclamés, qu'il était difficile de distinguer des vrais chefs traditionnels – étaient parfois motivés par l'intérêt personnel et ne représentaient pas de façon adéquate les intérêts généraux au sein de la société.

Il a été décidé de proposer de faire former les membres de ces comités par la Cellule de formation de Radda Barnen. La stratégie consistait à essayer d'assurer un équilibre entre la gestion des réfugiés par eux-mêmes (en dépit des risques éventuels que ceci pourrait comporter), d'une part et la supervision, le suivi étroit et la formation, d'autre part.

Une unité d'assistance sociale au sein de l'administration publique des réfugiés a été créée et un corps d'agents de développement communautaire de terrain professionnels formé. Des volontaires afghans, issus en partie des comités au départ, ont été recrutés et entraînés (par la Cellule de formation de Radda Barnen) et les activités étaient organisées et leur suivi était assuré sous la supervision du HCR. Les Comités d'assistance sociale décidaient des activités nécessaires dans les camps ; ils choisissaient des réfugiés pour la formation et discutaient des questions concernant les agents professionnels sur le terrain, mais conservaient le pouvoir de prise de décision.

Au départ, l'idée de la participation des femmes s'est heurtée à une hostilité farouche et, dans la pratique, on s'est aperçu que la mobilisation des femmes ne pourrait se faire qu'avec le consentement des *Mollahs* et des *Maliks*. Cependant, la formation des hommes comprenait des efforts visant à les sensibiliser sur les questions de genre, notamment la formation dans le domaine des droits des femmes – fondée sur l'enseignement coranique. Progressivement, on a gagné la confiance de ces responsables de sexe masculin et un changement d'attitude est

intervenu, débouchant en définitive sur la demande faite par les *Maliks* d'organiser la formation des femmes.

Ceci a conduit à la décision de proposer une formation aux agents de terrain de sexe féminin qui, à leur tour, ont offert de former les femmes réfugiées. Il n'était pas indiqué sur le plan culturel de faire travailler les femmes avec les hommes au sein des comités d'assistance sociale. Aussi des comités d'assistance sociale séparés constitués uniquement de femmes ont-ils été créés, comprenant en général essentiellement les femmes plus âgées qui avaient un statut plus privilégié et qui étaient moins liées par le *Purdah* que les femmes plus jeunes.

D'une manière générale, cette approche a permis de créer des structures sociales qui ont permis, à leur tour, d'atteindre un niveau élevé d'auto-assistance et répondu à une large gamme de besoins sociaux. En définitive, la participation des femmes a été considérée comme une réussite spectaculaire. Le démarrage des écoles pour filles et la formation des femmes ne pouvaient se faire qu'avec l'approbation des chefs traditionnels et des *Mollahs*, et il existe maintenant une demande croissante pour la création d'écoles pour filles, et les droits des femmes sont devenues un thème de discussion au sein des comités d'hommes.

Peut-être que la conséquence la plus négative du système de leadership a trait au problème du maintien d'un système de distribution de nourriture et de matériels équitable, compte tenu des suspicions concernant la participation de l'administration locale et de certains *Maliks* et *Mollahs* qui ont acquis des biens de façon illicite, ce que le HCR n'a pu éviter.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 6.1 : (Notes pour le modérateur)

## Mobilisation communautaire pour les femmes réfugiées – Etude de cas

---

### **GROUPE VISE**

Coordonnateurs de secteur, personnel de terrain.

### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- identifier les questions liées à la mobilisation communautaire des femmes réfugiées ;
- concevoir les stratégies éventuelles nécessaires ;
- expliquer certaines implications pour les structures de leadership des hommes.

### **DUREE**

45 minutes en groupes restreints.

20 minutes en plénière.

20 minutes pour la discussion de la Deuxième partie.

### **METHODE**

L'exercice comprend deux parties : dans la première, les groupes sont invités à étudier la première partie de l'étude de cas. Ceci devrait être considéré comme une étude de cas "fictive". Bien que fondés sur une situation réelle, les faits ont été modifiés afin de susciter la discussion concernant la mobilisation communautaire des femmes réfugiées en vue de réfléchir aux approches appropriées et inappropriées de la mise en œuvre de ces initiatives. Les différents groupes sont invités à étudier les questions liées à cette expérience, puis à discuter des stratégies éventuelles permettant de promouvoir l'organisation des femmes réfugiées.

La deuxième partie de l'étude de cas peut ensuite être présentée. Celle-ci décrit ce qui s'est passé réellement, et les participants sont invités à réexaminer leurs conclusions découlant de la première partie de la discussion, à la lumière de ceci et à établir une liste des principes clés relatifs à la mobilisation communautaire des femmes réfugiées. Il peut être utile pour les groupes de partager ces listes en session plénière.

A la fin de l'exercice figure une liste de contrôle de quelques problèmes qui

pourraient se poser : cette liste ne doit pas être donnée aux participants à l'avance.

## **LISTE DE CONTROLE DES PROBLEMES CLES**

La liste de contrôle ci-après présente quelques-uns des principaux problèmes à aborder suite à l'exercice.

1. Le changement de situation de ces personnes (c'est-à-dire le fait de devenir réfugiés) crée une nouvelle gamme de problèmes et appelle également une série de réponses qui pourraient aller au-delà des stratégies d'adaptation et des structures sociales classiques.
2. Il est essentiel de comprendre les structures sociales traditionnelles – par exemple le rôle des femmes, le système d'organisation sociale, etc. – dans le pays d'origine. En créant une Equipe d'agents de sécurité, par exemple, il est nécessaire de mieux comprendre le rôle précis des femmes – notamment au sein des forces de police.
3. L'approche initiale était plutôt réactive – il n'existait aucune stratégie réelle permettant de promouvoir l'organisation sociale des femmes.
4. La menace que les femmes constituaient pour les responsables de sexe masculin aurait dû être anticipée et une stratégie élaborée afin de résoudre ce problème, évitant ainsi une confrontation inutile. Dans ce cas, les femmes ont trouvé qu'il était plus facile d'étudier les questions au sein de leur propre groupe avant de les soumettre aux responsables de sexe masculin.
5. L'acceptation par les responsables établis de la prise en compte à un rythme approprié des besoins des femmes, en prenant le temps nécessaire pour créer des tâches pour elles, consolider la confiance et éviter que les hommes ne se sentent menacés au point de freiner effectivement la participation des femmes.
6. Une question essentielle a trait au point de savoir s'il faut essayer d'intégrer ou non les femmes dans les structures sociales existantes dominées par les hommes ou, si à court – ou à long terme – il serait préférable de créer des structures séparées et parallèles pour les femmes. Dans la présente étude de cas, des structures séparées ont permis, en définitive, d'atteindre un degré d'intégration qui n'aurait pas été possible dans d'autres cultures.
7. La création de structures sociales pour traiter des questions particulièrement sensibles (par exemple, les sévices sexuels, la paix et la réconciliation, etc.) nécessite du temps et un niveau de confiance élevé.
8. Les politiques de paiement de stimulants aux responsables de réfugiés doivent prendre en compte les questions de genre.
9. La sensibilisation concernant les questions de genre et l'importance de la mobilisation des femmes pourraient nécessiter un processus continu au sein du HCR et des ONG, ainsi que parmi les réfugiés.

La Deuxième partie de l'**Exercice 6.1** peut être utilisée pour comparer les idées des participants avec les événements réels. Les participants pourraient être encouragés à faire des commentaires sur ce qui s'est passé.

**RESSOURCE**

Un exemplaire des **Notes pour le participant** pour chaque participant.

Feuille de tableau-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 6.1 : (Notes pour le participant)

## Mobilisation communautaire pour les femmes réfugiées – Première partie

---

### OBJECTIF

A la fin du présent exercice, vous serez en mesure de :

- identifier les questions liées à la mobilisation communautaire des femmes réfugiées ;
- concevoir les stratégies éventuelles nécessaires ;
- expliquer quelques-unes des implications pour les structures de leadership des hommes.

### DUREE

45 minutes en groupes restreints.

20 minutes en plénière.

20 minutes de discussions sur la Deuxième partie.

### METHODE

Lire et discuter du scénario suivant, puis répondre aux questions qui figurent à la fin. Ceci est une étude de cas "fictive". Le cas est tiré d'une situation réelle, mais certains faits ont été modifiés afin de susciter la discussion sur la mobilisation communautaire des femmes réfugiées et réfléchir aux approches appropriées et inappropriées de la mise en œuvre de ces initiatives. Après avoir travaillé sur la **Première partie**, lire la **Deuxième partie** qui décrit ce qui s'est passé réellement dans la situation.

### SCENARIO

Au plus fort d'une situation d'urgence, quelque 220 000 réfugiés ont traversé la frontière pour trouver refuge dans un pays voisin en l'espace d'environ 24 heures. Les nouveaux réfugiés ont continué d'affluer au rythme de 10 000 à 15 000 personnes par semaine pendant plusieurs mois. Le HCR et les ONG ont aidé le gouvernement hôte à apporter une réponse immédiate à la situation d'urgence. Le HCR a déployé une équipe d'urgence, y compris un Responsable des services communautaires dont les activités portent essentiellement sur les mineurs non accompagnés et les structures communautaires de base. La communauté de réfugiés a été encouragée à continuer à s'occuper de ses membres les plus vulnérables et des mineurs non accompagnés en particulier, en dépit de la difficulté de la situation. Le HCR et les ONG ont sollicité et obtenu les services des

responsables du pays d'origine (tous des hommes) qui arrivaient avec les leurs pour organiser les camps, la distribution de la nourriture, la sécurité, etc. Des élections ont été organisées selon la procédure traditionnelle qui consiste à s'aligner derrière le candidat préféré et des comités de camp ont été mis sur pied.

Les réfugiés étaient installés en fonction de leurs communautés d'origine (reproduisant ainsi, dans la mesure du possible, les structures communautaires à trois niveaux de leur pays, notamment les communes, les secteurs et les cellules). Cette approche leur a permis de conserver au moins certaines structures sociales et communautaires. Elle a favorisé la mobilisation des réfugiés afin de s'occuper de la frange vulnérable parmi eux et l'organisation des activités nécessaires (par exemple, les activités récréatives et éducatives pour les enfants et le placement des enfants séparés dans des foyers d'accueil). Toutefois, cette approche a également maintenu certaines pratiques traditionnelles, notamment la domination des hommes.

Malgré tout, certaines femmes ont commencé à s'organiser et ont contacté le HCR pour obtenir son soutien. Les femmes ont demandé à participer à différentes activités et exprimé des préoccupations concernant la nourriture et la situation sanitaire et, en particulier, les questions de sécurité. Il a été décidé de créer une équipe d'agents de sécurité réfugiés. Celle-ci avait pour rôle d'aider la police du pays hôte à assurer la sécurité au sein des camps, en aidant à gérer les problèmes de sécurité, superviser la distribution de nourriture, les réunions ou les activités publiques, en aidant à mener les enquêtes sur les délits mineurs et parfois en arrêtant les coupables afin de les mettre à la disposition de la police. Des patrouilles nocturnes dans les camps étaient effectuées. Les femmes ont exprimé le souhait de prendre part, en particulier, à la gestion des questions de sécurité spécifiques concernant les femmes et les enfants. Des stimulants étaient payés aux membres de l'équipe par le HCR.

Le Responsable de la protection considérait la participation des femmes comme une excellente opportunité d'associer les femmes de façon plus active aux structures sociales formelles. Il a été demandé aux différents responsables d'envoyer environ 50 femmes pour un entretien : celles-ci ont toutes été informées des tâches et responsabilités des agents de sécurité et la plupart d'entre elles ont accepté d'être engagées. Mais, lorsqu'il s'est agi de travailler, nombre d'entre elles se sont montrées réticentes à accomplir certaines tâches, en particulier, travailler de nuit. Il leur a été suggéré de démissionner et leurs postes ont été proposés à d'autres personnes.

Les femmes ont été également fortement encouragées par le HCR à identifier des responsables de femmes pour participer aux réunions des responsables. Au départ, celles-ci sont venues aux réunions, mais elles ont vite cessé d'y participer. L'une des conclusions tirées par les responsables de sexe masculin était que les femmes n'avaient pas le temps de venir et n'étaient pas intéressées. Il est apparu, par la suite, qu'elles avaient été menacées par certains responsables de sexe masculin. Bien que les responsables de réfugiés (hommes) reçoivent des stimulants du HCR, les agents de terrain ont refusé de retenir les représentants de sexe féminin pour les stimulants. Interrogées sur ce qu'elles voulaient faire, les femmes ont exprimé de l'intérêt essentiellement pour les stimulants qu'elles recevraient et qui leur permettraient d'organiser des activités pour elles-mêmes (artisanat, petites activités génératrices de revenus, etc.), ce qui reflète sans doute

le type d'activités que les ONG et les églises dans les pays d'origine avaient encouragées.

C'est à ce moment que le Responsable des services communautaires du HCR, suite à des discussions avec les ONG travaillant dans les camps, a décidé qu'il serait préférable de mettre un terme à toute approche de mobilisation des femmes et de repartir à zéro. Une approche plus stratégique semblait nécessaire. De toute évidence, les femmes avaient le sentiment que les responsables de sexe masculin les représentaient très mal et ne répondaient pas de façon adéquate à leurs problèmes et priorités particuliers, mais ces premières tentatives visant à les associer n'étaient pas bien accueillies par les hommes. Le Responsable des services communautaires a également estimé qu'il existait des rôles potentiels pour les femmes au sein de la communauté, outre leurs aspirations immédiates à entreprendre des projets générateurs de revenus, en particulier en ce qui concerne les questions relatives aux soins aux enfants. En général, on s'est aperçu que les femmes étaient plus sensibles à la nécessité d'entreprendre des activités psychologiques, récréatives et culturelles comme moyen de rétablir le bien-être de la communauté, en particulier celui des enfants.

## **QUESTIONS**

A l'aide des informations fournies, vous êtes invités à :

1. étudier les questions à prendre en compte pendant la planification d'une stratégie visant à favoriser la mobilisation des femmes ;
2. concevoir une stratégie cohérente pour la mobilisation des femmes ;
3. décider des mesures qui doivent être prises à présent afin de mettre en œuvre cette stratégie.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 6.1 : (Notes pour le participant)

#### Mobilisation communautaire pour les femmes réfugiées – Deuxième partie

#### Ce qui s'est réellement passé

---

Lorsque le Responsable de la protection est arrivé, on a constaté qu'un système de 100 gardiens réfugiés avait été mis en place. Tous étaient de sexe masculin, hormis un seul. Interrogés sur le point de savoir pourquoi aucune femme n'en faisait partie, les responsables ont répondu que les femmes n'accomplissaient pas ce type de tâche dans le pays d'origine. Une série de réunions ont été organisées avec les responsables de terrain et les femmes vivant dans les camps, auxquelles aucun homme n'a participé. Les femmes ont été interrogées afin de savoir si cette assertion était vraie et si elles seraient intéressées de devenir des agents de sécurité. Elles ont dit que les femmes accomplissaient des tâches similaires dans leur pays d'origine et qu'elles seraient intéressées de le faire. La nature du travail de gardien a été discutée de façon approfondie et il a été décidé, dès le départ, qu'elles ne travailleraient pas de nuit, étant donné que cela était contraire à la pratique dans leur pays d'origine et comportait beaucoup de risques pour elles.

Les agents de sécurité de sexe masculin ont ensuite été informés que des femmes feraient partie de l'équipe et ils ont accepté. Ils ont également adhéré entièrement, dès le départ, à l'idée que les femmes ne travailleraient pas de nuit. Ensuite, les femmes ont été invitées directement à soumettre des demandes d'emploi dans chacun des camps. Plus de deux cent demandes ont été reçues. Grâce à la collaboration avec le personnel de terrain du HCR et des ONG dans chaque camp, chaque postulante a été interviewée et environ 50 d'entre elles ont été retenues. Pendant quatre mois, le Responsable de la protection a rencontré, de temps à autre, les gardiens tant de sexe masculin que de sexe féminin recrutés, afin de prendre en compte toutes préoccupations ou problèmes qu'ils soumettraient.

De nouveau, quelque cinq mois après, la Responsable de la protection a rencontré les groupes de gardiens de sexe féminin pour s'enquérir du fonctionnement des activités et discuter de toutes questions et problèmes éventuels qui auraient surgi. Une question importante était que nombre des femmes étaient de toute évidence enceintes à ce moment et qu'il y avait des inquiétudes concernant le fait qu'elles travaillent comme agents de sécurité, compte tenu du caractère parfois contraignant du travail. Il était également important de leur accorder un congé de maternité tout en veillant à ce qu'elles ne perdent pas leur emploi.

Le rôle et la contribution des femmes se sont développés au fil du temps. Des discussions de groupe ont été organisées et elles ont été invitées à réfléchir aux rôles et responsabilités qu'elles souhaiteraient assumer, et qu'elles pourraient avoir au sein de leur communauté. Ceci visait à leur permettre d'envisager des

rôles et structures autres que ceux avec lesquels elles étaient familières dans leur propre culture. Il a été convenu de ne pas insister, pendant un certain temps, sur la participation des femmes aux comités des camps, du moins jusqu'à ce qu'elles aient un rôle mieux défini. Les femmes ont demandé au HCR et aux ONG de les aider à montrer aux responsables qu'elles ne constitueraient pas une menace pour eux, mais au contraire qu'elles les aideraient à s'occuper de la communauté.

Les femmes ont reçu de l'aide pour définir les structures au sein desquelles elles travailleraient. Elles ont décidé d'avoir des représentantes à tous les niveaux de la communauté (cellule, secteur, commune et camp) qui travailleraient parallèlement aux structures des hommes. Elles ont organisé des élections, avec l'assistance du HCR et des ONG qui ont fourni des tentes et les matériels nécessaires pour un scrutin secret. Les femmes ont également décidé d'avoir une représentante pour l'ensemble du camp, élue parmi les autres représentantes. Elles ont appelé leur organisation "Promotion du développement des femmes réfugiées". Elles ont identifié les domaines dans lesquels elles souhaiteraient apporter leur contribution : nutrition, santé, éducation, soins psychosociaux, activités génératrices de revenus, nourriture, eau. Elles se sont réparties les responsabilités à chaque niveau de la communauté. Le HCR a accepté de payer des stimulants aux représentantes de l'organisation des femmes.

Les femmes semblaient plus à l'aise lorsqu'elles travaillaient au sein de leurs propres groupes, sans les hommes. Mais, progressivement, elles ont établi davantage de liens avec les responsables de sexe masculin du camp. A leur demande, le HCR et les ONG les ont invitées aux réunions des responsables afin de discuter des questions ou préoccupations spécifiques avec les responsables ou pour demander à ceux-ci d'appuyer l'organisation de certaines activités et d'assurer la sensibilisation concernant des questions particulières au sein de la communauté. Lentement, les femmes ont été mieux acceptées par les responsables de sexe masculin et, en définitive, elles participaient de façon régulière aux réunions des responsables. La décision du HCR de transformer la réunion des responsables en une réunion des responsables communautaires a favorisé davantage le processus – elle a permis d'inclure non seulement les responsables, mais également les agents en charge des services de santé et de l'assainissement et des services communautaires, les chefs religieux, les représentants des enseignants, les jeunes, etc.

Les femmes sont devenues des piliers de toutes les campagnes de sensibilisation. Elles ont participé aux comités de nourriture, à la création des Equipes d'intervention de crise (CIT) pour les victimes de la violence, à l'examen des questions relatives à l'environnement, l'eau, la sécurité/protection et à la gestion générale, à l'élaboration des politiques concernant les soins et le suivi des personnes plus vulnérables, à la création d'un Réseau d'information pour les réfugiés, etc. Certaines femmes ont initié des discussions sur des questions très délicates à l'époque : la paix et la réconciliation.

Il existait également un besoin urgent de créer un système d'établissement de rapports pour les victimes de la violence. Cependant, il a fallu plusieurs mois de renforcement de la confiance par les ONG pour commencer à aborder enfin cette question. Les questions plus pressantes pour les femmes concernaient la nourriture, la santé, le bois de feu et l'eau, ainsi que le bien-être de leurs enfants. Cependant, les femmes ont été associées à la création des Equipes d'intervention

de crise afin d'aider et soutenir les victimes de la violence sexuelle et domestique et de mettre en place des mécanismes de prévention communautaires. Cette réponse à base communautaire aux problèmes des victimes de la violence a été intégrée dans les discussions avec les femmes et les jeunes en particulier, après que les besoins fondamentaux aient été plus ou moins satisfaits. La structure créée par l'organisation des femmes a permis des consultations et la mobilisation du haut vers le bas et vice-versa. Cependant, malgré le nombre croissant des initiatives de femmes, les Services communautaires du HCR et des ONG ont dû encourager davantage les autres ONG et le personnel du HCR à associer les femmes.

**QUESTIONS :**

1. A la lumière de la Deuxième partie de l'étude de cas, passer en revue brièvement vos conclusions relatives à la Première partie.
2. Etablir une liste des principes clés liés à la mobilisation communautaire des femmes réfugiées.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 7.1 : (Notes pour le modérateur)

## Planification d'une stratégie de mobilisation communautaire

---

### **GROUPE VISE**

Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- identifier les questions liées à la planification d'une stratégie de mobilisation communautaire utilisée avec des réfugiés qui sont éparpillés dans une zone urbaine ou rurale.

### **DUREE**

30 minutes groupes restreints.

20 minutes en plénière afin d'entendre les présentations et de discuter des points saillants.

### **METHODE**

Répartir les participants en petits groupes. Si possible, les regrouper de façon qu'ils aient connaissance de la même situation de réfugiés. Demander à ces groupes d'étudier une situation dans laquelle les réfugiés sont dispersés soit dans une zone urbaine soit dans une zone rurale et de planifier une stratégie de mobilisation communautaire. Leur demander d'utiliser le cadre qui figure dans les Notes pour le participant. A défaut, le modérateur peut suggérer l'utilisation du cadre de l'analyse SWOC qui met l'accent sur les forces, les faiblesses, les opportunités et les contraintes auxquelles se heurte une stratégie de mobilisation communautaire pour les réfugiés éparpillés. Inviter chaque groupe à présenter ses conclusions au cours d'une session plénière.

### **RESSOURCE**

Un exemplaire des **Notes pour le participant** pour chaque participant.

Tableaux-papier et marqueurs.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 7.1 : (Notes pour le participant)

## Planification d'une stratégie de mobilisation communautaire

---

### OBJECTIF

A la fin du présent exercice, vous serez en mesure de :

- identifier les questions liées à la planification d'une stratégie de mobilisation communautaire utilisée avec des réfugiés qui sont éparpillés dans une zone urbaine ou rurale.

### DUREE

30 minutes en groupes restreints.

20 minutes en plénière afin d'entendre les présentations et de discuter des points saillants.

### METHODE

En petits groupes, vous êtes invités à examiner une situation dans laquelle les réfugiés sont éparpillés soit dans une zone urbaine soit dans une zone rurale et à planifier une stratégie de mobilisation communautaire. Chaque groupe doit présenter ses conclusions à l'aide d'un tableau-papier. La manière d'aborder la tâche est laissée au choix, mais le cadre suivant pourrait s'avérer utile :

**Problèmes** Que sait-on des principaux problèmes auxquels les réfugiés sont confrontés ?

**Ressources** Pouvez-vous identifier quelques-unes des principales ressources ? Si non, comment ferez-vous pour les identifier ?

**Lieux** Comment les réfugiés sont-ils dispersés dans la zone ?  
Identifier les lieux où il y a le plus de chances que les réfugiés se regroupent.

**Personnes** Pouvez-vous identifier les personnes clés au sein d'une communauté de réfugiés – par exemple les chefs traditionnels ou "naturels", les responsables spirituels de réfugiés dans les lieux importants, etc. ?

**Publicité** Quels moyens de communication peut-on utiliser pour contacter les réfugiés ?

Comment les réfugiés pourraient-ils maintenir le contact les uns avec les autres ?

**Priorités**

La principale priorité consiste-t-elle à élaborer des stratégies pour l'intégration des réfugiés dans la population hôte ou à créer un sentiment de communauté parmi eux ?

Préciser les raisons de votre décision.

## Mobilisation communautaire

---



### Exercice 8.1 : (Notes pour le modérateur)

### Echelle de mesure du niveau de participation

---

#### **GROUPE VISE**

Administrateur supérieur ; coordonnateur de secteur ; personnel de terrain.

#### **OBJECTIF**

A la fin du présent exercice, les participants seront en mesure de :

- expliquer les principales caractéristiques de "l'Echelle de mesure du niveau de participation" ;
- décrire des exemples de chaque "échelon" de l'échelle de mesure du niveau de participation des adolescents.

#### **DUREE**

30 minutes en groupes restreints.

20 minutes pour les présentations et la synthèse.

#### **METHODE**

Préparer à l'avance une échelle de mesure du niveau de participation de la taille d'un tableau-papier.

Introduire l'Echelle de mesure du niveau de participation des enfants à l'aide du **Transparent 8.2**. Remettre à chaque participant un exemplaire du **Document d'appui 8.1**.

Répartir les participants en petits groupes de quatre à cinq personnes. Les inviter à discuter et noter les exemples de leurs expériences professionnelles avec les adolescents réfugiés pour chaque niveau de participation du modèle d'échelle. Il est important d'identifier les exemples du maximum de niveaux possible, notamment ceux concernant les échelons inférieurs de l'échelle.

Réunir les groupes en session plénière et demander aux participants de présenter leurs conclusions en marquant sur l'échelle – de la taille d'une affiche – les exemples des différents niveaux de participation et de les décrire pour les autres participants.

Demander ensuite aux participants d'étudier toutes les situations qui s'en dégagent et de discuter de celles-ci. Que pourrait-on faire pour mobiliser la participation des adolescents ? Quels sont les principaux obstacles à la participation des adolescents dans les milieux de réfugiés ? Qu'a-t-on fait pour

surmonter ces difficultés ? Discuter des exemples de pratiques particulièrement bonnes dont les autres participants pourraient s'inspirer.

## **RESSOURCE**

Tableau-papier de la taille d'une affiche préparée de l'Echelle de mesure du niveau de participation des enfants.

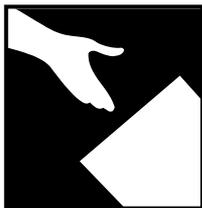
### **Transparent 8.2.**

Un exemplaire du **Document d'appui 8.1** pour chaque participant.

Feuille de tableau-papier et marqueurs

## Mobilisation communautaire

---



### Documents d'appui

---

- [2.1](#) Importance de la Convention relative aux droits de l'enfant
- [4.1](#) Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire
- [8.1](#) Echelle de mesure du niveau de participation des enfants

## Mobilisation communautaire

---



### Document d'appui 2.1 :

## Importance de la Convention relative aux droits de l'enfant

---

Les articles qui revêtent une importance particulière en ce qui concerne la mise en place d'une approche efficace de mobilisation communautaire sont indiqués ci-après.

### **Article 5**

Les Etats parties respectent la responsabilité, le droit et le devoir qu'ont les parents ou, le cas échéant, les membres de la famille élargie ou de la communauté, comme prévu par la coutume locale, les tuteurs ou autres personnes légalement responsables de l'enfant, de donner à celui-ci, d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités, l'orientation et les conseils appropriés à l'exercice des droits que lui reconnaît la présente Convention.

### **Article 12**

1. Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.

2. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'un organisme approprié, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.

### **Article 13**

1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

### **Article 14**

1. Les Etats parties respectent le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

2. Les Etats parties respectent le droit et le devoir des parents ou, le cas échéant, des représentants légaux de l'enfant, de guider celui-ci dans l'exercice du droit susmentionné d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.

**Article 15**

1. Les Etats parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.

**Article 17**

Les Etats parties reconnaissent l'importance de la fonction remplie par les médias et veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales diverses, notamment ceux qui visent à promouvoir son bien-être social, spirituel et moral, ainsi que sa santé physique et mentale...

**Article 19**

1. Les Etats parties prennent toutes les mesures législatives, administratives, sociales et éducatives appropriées pour protéger l'enfant contre toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, pendant qu'il est sous la garde de ses parents ou de l'un d'eux, de son ou ses représentants légaux ou de toute autre personne à qui il est confié.

2. Ces mesures de protection comprendront, selon qu'il conviendra, des procédures efficaces pour l'établissement de programmes sociaux visant à fournir l'appui nécessaire à l'enfant et à ceux à qui il est confié, ainsi que pour d'autres formes de prévention, et aux fins d'identification, de rapport, de renvoi, d'enquête, de traitement et de suivi pour les cas de mauvais traitements de l'enfant décrits ci-dessus, et comprendre également, selon qu'il conviendra, des procédures d'intervention judiciaire.

**Article 20**

1. Tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, ou qui dans son propre intérêt ne peut être laissé dans ce milieu, a droit à une protection et une aide spéciales de l'Etat.

2. Les Etats parties prévoient pour cet enfant une protection de remplacement conforme à leur législation nationale.

3. Cette protection de remplacement peut notamment avoir la forme du placement dans une famille, de la *kafalah* de droit islamique, de l'adoption ou, en cas de nécessité, du placement dans un établissement pour enfants approprié. Dans le choix entre ces solutions, il est dûment tenu compte de la nécessité d'une certaine continuité dans l'éducation de l'enfant, ainsi que de son origine ethnique, religieuse, culturelle et linguistique.

**Article 28**

1. Les Etats parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation, et en particulier, en vue d'assurer l'exercice de ce droit progressivement et sur la base de l'égalité des chances...

**Article 30**

Dans les Etats où il existe des minorités ethniques, religieuses ou linguistiques ou des personnes d'origine autochtone, un enfant autochtone ou appartenant à une

de ces minorités ne peut être privé du droit d'avoir sa propre vie culturelle, de professer et de pratiquer sa propre religion ou d'employer sa propre langue en commun avec les autres membres de son groupe.

**Article 39**

Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour faciliter la réadaptation physique et psychologique et la réinsertion sociale de tout enfant victime de toute forme de négligence, d'exploitation ou de services, de torture ou toute autre forme de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ou de conflit armé. Cette réadaptation et cette réinsertion se déroulent dans des conditions qui favorisent la santé, le respect de soi et la dignité de l'enfant.

**Article 42**

Les Etats parties s'engagent à faire largement connaître les principes et les dispositions de la présente Convention, par des moyens actifs et appropriés, aux adultes comme aux enfants.

## Mobilisation communautaire

---



### Document d'appui 4.1 :

## Caractéristiques d'une approche de mobilisation communautaire

---

La mobilisation communautaire :

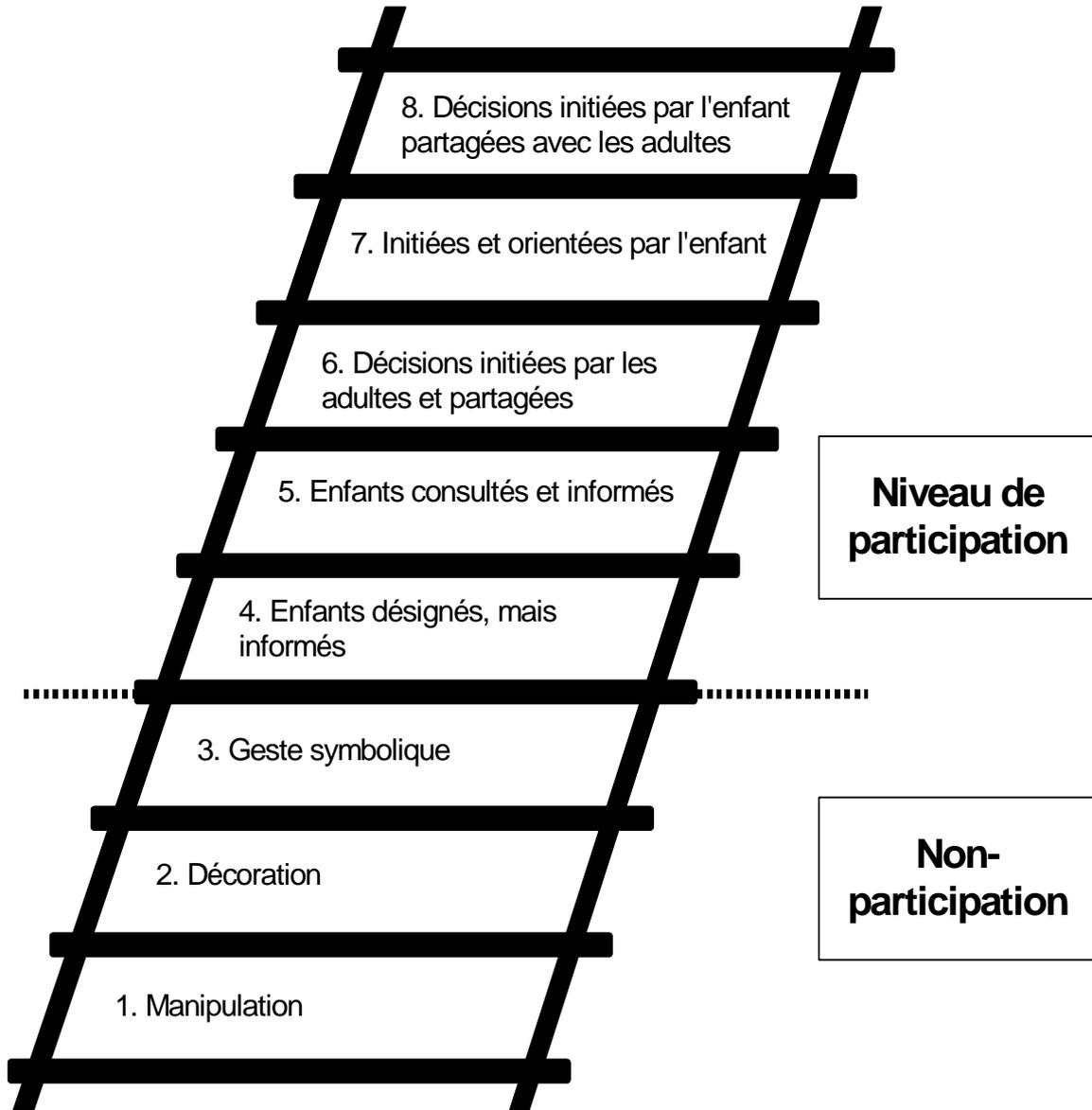
- suppose que les problèmes sont vécus de façon collective ;
- suppose que les personnes disposent de nombreuses ressources. Elle utilise au maximum les ressources propres des populations, notamment celles des personnes considérées comme vulnérables ;
- par conséquent, les principales ressources proviennent de la communauté ;
- ces ressources communautaires sont complétées, uniquement lorsque cela est nécessaire et opportun, par les ressources extérieures appropriées ;
- suppose que la communauté définisse ses propres besoins et objectifs ;
- suppose que la planification et la prise de décision relèvent de la compétence de la communauté et s'effectuent du bas vers le haut et non du haut vers le bas ;
- considère que les intérêts de l'ensemble de la communauté prennent le pas sur ceux des individus ;
- suppose, par conséquent, que la participation est un concept clé ;
- suppose que l'appropriation de toute entreprise par les populations elles-mêmes permet de veiller à ce que les programmes reflètent leurs culture et valeurs.

## Mobilisation communautaire



### Document d'appui 8.1 :

## Echelle de mesure du niveau de participation des enfants



From: 'Children's Participation: from tokenism to citizenship' by Roger A. Hart, Innocenti Essays No 4, UNICEF, 1992.

1. La "**manipulation**" est l'échelon le plus bas de l'échelle. A ce stade, les adultes exercent un pouvoir total et incontesté et en abusent en ne l'utilisant pas dans l'intérêt supérieur des enfants.
2. La "**décoration**" constitue le deuxième échelon de l'échelle. Un exemple pourrait être lorsqu'un groupe d'enfants est invité à chanter une chanson concernant les droits pour un auditoire d'adultes participant à une conférence internationale sur les droits des enfants.
3. Le terme "**geste symbolique**" est utilisé pour décrire les situations où les enfants ont apparemment voix au chapitre, mais en réalité ils ont peu ou pas de choix, en ce qui concerne l'objet ou son mode d'expression et peu ou pas d'opportunités de formuler leurs propres opinions. La participation d'un enfant, en tant qu'orateur, à un événement réunissant essentiellement des adultes *pourrait* en être une illustration, à moins que les conditions ci-après ne soient réunies.

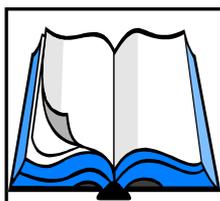
*Pour que la participation soit réelle, il existe un certain nombre de conditions essentielles qui doivent être remplies :*

- les enfants doivent comprendre le but de l'activité ;
  - ils doivent savoir qui a pris les décisions concernant leur participation et pourquoi ;
  - ils doivent avoir un rôle significatif ;
  - leur participation à l'activité doit être volontaire après que celle-ci leur ait été clairement expliquée.
4. Par "**désignés mais informés**", on entend les situations où les enfants sont invités à se porter volontaires pour une activité lorsque les conditions susmentionnées sont réunies. Il s'agit du premier échelon de l'échelle de mesure du niveau de participation effective.
  5. L'expression "**consultés et informés**" décrit la situation où les opinions des enfants ont un poids véritable lorsqu'ils sont consultés par les adultes. Ce principe est de plus en plus intégré dans la législation relative aux soins aux enfants, bien qu'il soit rare qu'il permette aux jeunes d'avoir une influence significative sur l'utilisation des ressources. Ce niveau de participation se rencontre souvent dans le secteur privé où on peut demander les points de vue des enfants dans le cadre du "test" d'un bien de consommation et de services qui les ciblent en particulier.
  6. Le niveau des "**décisions initiées par les adultes et partagées avec les enfants**" constitue le premier "échelon" de la participation efficace. Bien que les services, projets ou activités soient encore initiés par les adultes, les enfants participent effectivement à la prise de décision qui détermine la manière dont celles-ci sont planifiées, exécutées et évaluées.
  7. Les activités "**initiées et orientées par les enfants**" sont celles pour lesquelles les enfants établissent leurs propres priorités, indépendamment des adultes. Le plus souvent, ceci se produit pendant les jeux, mais l'approche peut être utilisée pour la conception et la gestion des services. L'orientation véritable par les enfants nécessite le contrôle de l'affectation et de l'utilisation des ressources.

8. Par "**décisions initiées par les enfants et partagées avec les adultes**", on entend les situations où l'initiative vient des enfants et les adultes peuvent être appelés à mobiliser les ressources nécessaires à cet égard ou à agir en qualité de modérateurs, mais sans "piloter" le processus. Le résultat de l'activité des enfants peut bien être communiqué aux adultes qui peuvent être appelés à agir sur la base de leurs décisions afin d'apporter les changements souhaités par les enfants (par exemple, en modifiant les politiques ou priorités de l'institution ou en fournissant de nouveaux types de services demandés par les enfants). Il s'agit d'un exemple de partenariat qui pourrait être appliqué même à la prestation des services statutaires pour lesquels les adultes sont les agents de la prestation de services de l'Etat pour les enfants, mais peuvent avoir un certain contrôle sur la nature de ces services.

## Mobilisation communautaire

---



### Lecture 8.1 :

## Approche enfant à enfant – Questions fondamentales relatives à la santé préventive des enfants et des adolescents

---

Ceci est une synthèse d'un document du même nom produit par Child-to-Child Trust.

### **Concept de l'approche enfant à enfant**

L'approche enfant à enfant constitue une philosophie, une approche d'apprentissage, une série d'activités et un mouvement mondial d'individus et d'organisations qui en assurent la promotion à travers leurs activités.

Dans les activités enfant à enfant, les enfants jouent un rôle actif et responsable en ce qui concerne l'amélioration de leurs santé et bien-être, ainsi que de ceux de leurs familles et communautés.

Il s'agit d'une idée simple, mais qui nécessite un réexamen radical de la manière dont les enfants participent aux programmes de santé et d'éducation tant à l'école que dans le cadre des projets spéciaux.

### **Approche enfant à enfant**

Au cœur des programmes enfant à enfant se trouve l'approche enfant à enfant. Celle-ci est différente de l'éducation pour la santé "classique" sous bien des rapports :

1. elle suppose que les enfants contribuent à la mise au point et à la conception des activités ;
2. elle établit un lien entre ce que les enfants apprennent et les problèmes réels auxquels ils sont confrontés et les invite à contribuer à la résolution de ces problèmes spécifiques dans leurs école, maison et communauté ;
3. elle n'est pas limitée à une période donnée ; et
4. elle requiert la participation de personnes en dehors de l'environnement d'apprentissage immédiat.

Les activités enfant à enfant amènent les enfants à communiquer de façon efficace, à coopérer les uns avec les autres et à s'entraider. Tant le développement des aptitudes psychosociales que l'utilisation de l'apprentissage par les pairs peuvent faire partie de l'approche enfant à enfant, mais ils ne sont pas des synonymes.

Au fil des ans, un modèle de la manière d'exécuter les programmes enfant à enfant a été mis au point.

Ce modèle est décrit comme "l'approche en six étapes". Comme le propose ce modèle, l'approche enfant à enfant est un processus qui vise à établir un lien entre

l'apprentissage de l'enfant et la vie de celui-ci. Il ne s'agit pas d'un processus susceptible d'être intégré dans une leçon donnée dans une salle de classe.

La première étape de l'approche enfant à enfant consiste pour les enfants à comprendre le thème choisi.

Les activités peuvent comprendre des discussions, des jeux de rôle, la lecture, l'écriture, etc. Les membres de la communauté peuvent être associés à cette étape. Ils peuvent être invités à s'entretenir avec les enfants, à raconter des histoires ou à initier des discussions sur un thème donné. Cette étape a lieu souvent dans un milieu éducatif tel qu'une salle de classe.

A la deuxième étape, les enfants collectent des informations sur le thème choisi. Ceci peut se faire en organisant une petite enquête, une discussion avec des amis, les parents ou les membres importants de la communauté ou par l'observation. Ceci permet de "s'approprier" le thème.

A la troisième étape, les enfants rassemblent les informations qu'ils ont recueillies et discutent du thème tel qu'il les affecte eux-mêmes, leurs familles et leurs communautés. Les enfants discutent des voies et moyens par lesquels ils pourraient faire face aux problèmes, peut-être de façon individuelle, en petits groupes ou au sein d'un groupe élargi. Il est important que le modérateur qui travaille avec les enfants les aide à étudier les informations collectées avec respect et de façon critique, ainsi qu'à concevoir des solutions qui soient gérables et qui communiquent clairement et de façon précise les idées aux autres.

A la quatrième étape, les enfants agissent à l'école et également dans leurs familles et communautés. Ils peuvent communiquer des informations aux autres, démontant ainsi leurs aptitudes, travaillant avec d'autres enfants ou en dirigeant par l'exemple.

### **Les enfants peuvent agir dans différents endroits**

<b>A l'école</b>	<b>A la maison</b>	<b>Au sein de la communauté</b>
<i>Les enfants...</i>	<i>Les enfants...</i>	<i>Les enfants...</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>• apprennent ensemble de façon active</li><li>• aident et enseignent leurs amis</li><li>• aident et protègent les enfants plus jeunes</li><li>• aident à rendre leur environnement sain</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• décrivent et démontrent ce qu'ils apprennent</li><li>• aident leurs familles avec de bonnes pratiques de santé</li><li>• enseignent et aident leurs frères et sœurs plus jeunes</li><li>• jouent avec les enfants qui ne vont pas à l'école</li><li>• maintiennent l'environnement de la maison sain</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• véhiculent des messages à travers des jeux et des chansons</li><li>• agissent en qualité de plantons et d'assistants</li><li>• participent aux campagnes de santé</li></ul>

Etant donné que ce type d'apprentissage actif (physiquement actif et/ou actif dans la tête !) aide les enfants à se rappeler ce qu'ils ont appris, il est important que les messages soient précis.

La cinquième étape consiste à aider les enfants à évaluer les conséquences de leurs activités sur les autres et sur eux-mêmes et à identifier les voies et moyens par lesquels ils peuvent les améliorer.

La sixième étape donne aux enfants l'occasion de rendre les messages plus clairs, atteindre d'autres personnes et, d'une manière générale, améliorer ce qui a été fait par le passé de façon que les changements souhaitables soient apportés suite à l'intégration du projet dans le mode de vie. Il s'agit également de l'étape à laquelle de nouvelles idées pour de nouvelles questions à explorer de façon plus approfondie peuvent se manifester.

### **Méthodes actives**

Par "éducation de santé active" on entend l'utilisation de méthodes actives. La caractéristique la plus importante des méthodes actives est qu'elles encouragent la pensée active qui peut aider les enfants à acquérir les aptitudes psychosociales et développer des aptitudes et des valeurs positives. Les méthodes suivantes aident également à développer l'apprentissage et la pensée de façon active. Peu d'entre elles impliquent des coûts additionnels, mais elles nécessitent toutes des adultes qui soient disposés à essayer de nouvelles activités et désireux d'aider les enfants à réfléchir par eux-mêmes : discussions, histoires, images et tableaux-papier (ou tableaux), démonstrations, enquêtes, visites et visiteurs, pièces de théâtre, poèmes et chansons, jeux.

### **Matériels de ressources et lectures supplémentaires pour l'approche enfant à enfant**

#### **Fiches d'activité et livre de ressources**

Au fil des ans, les fiches *d'activité* originales ont été révisées plusieurs fois et d'autres ont été ajoutées. A présent, il existe 38 fiches d'activité. La dernière a été publiée en 1998 et a pour thème la *Sensibilisation sur les mines antipersonnel*. Elle constitue la cinquième de la série des fiches d'activité qui visent à aider les personnes qui travaillent avec les enfants dans les situations difficiles. La plupart des fiches d'activité sont maintenant reliées sous forme de deuxième volume d'un livre de ressources en deux volumes. La première partie décrit la manière dont les programmes exécutent et évaluent les activités enfant à enfant.

Plusieurs centaines de programmes à travers le monde ont démarré sur la base des fiches d'activité uniquement. Il n'existe pas de droits d'auteur et elles ont été adaptées et traduites dans plus de 20 langues.

#### **Lecteurs enfant à enfant (livres d'histoires)**

Les lecteurs enfant à enfant figurent également parmi les matériels de base de l'approche enfant à enfant. Ceux-ci se répartissent en trois niveaux et il existe à présent quinze titres. Chaque titre concerne une question de santé spécifique telle que les grossesses des adolescentes, les accidents, l'incapacité et les histoires démontrent ce que les enfants peuvent faire pour se rendre utiles. Elles contiennent également des idées pour les activités de suivi.

### **Livres liés aux programmes formels**

Afin d'aider les enseignants à trouver les voies et moyens d'intégrer l'approche enfant à enfant dans le programme formel, Child-to-Child Trust a conçu des livres tels que "*Health into Science*" (Intégration de la santé dans les sciences) et "*Health into Maths*" (Intégration de la santé dans les mathématiques).

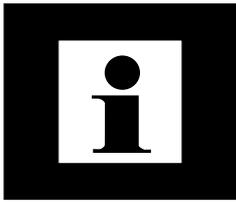
### **Livres pour les directeurs d'école, les planificateurs et les décideurs**

La publication "*Children for Health*" (Les enfants pour la santé) de Child-to-Child Trust est liée à la version de "*Facts for life*" (Savoir pour sauver) de 1993. Chaque chapitre reposant sur un thème contient les "messages importants", ainsi que des idées pour la manière dont les enfants peuvent s'informer et promouvoir les messages à l'école et à la maison.

La "*Health Promotion in our Schools*" (Promotion de la santé dans nos écoles) constitue un livre de référence qui s'adresse à tous ceux qui encouragent les écoles à introduire les programmes d'éducation pour la santé et la promotion de la santé. Il est recommandé de l'utiliser parallèlement à "*Children for Health*" (Les enfants pour la santé).

## Mobilisation communautaire

---



### Lectures supplémentaires, vidéos et sites web

---

#### **LECTURES RECOMMANDÉES**

HCR (1996): "Refugee Emergencies: a Community-Based Approach" - Community Services Guidelines, Geneva, UNHCR. Cette publication vise à renforcer l'approche de mobilisation communautaire, en donnant une orientation pratique. Elle est pertinente pour l'ensemble du dossier de ressources, dans la mesure où elle traite du concept et de l'importance de la mobilisation communautaire et se penche sur des thèmes plus spécifiques tels que la mobilisation des femmes et des jeunes.

UNHCR (1996): "Urban Refugees: A Community-Based Approach", Geneva, UNHCR. Part 1, "The Refugee Context", contient du matériel de base utile concernant les réfugiés en milieu urbain, ce qui est pertinent pour le Thème 7, bien que cette publication soit orientée essentiellement vers une assistance plutôt axée sur les individus.

Blomqvist, U (1995): "Community Participation in a Refugee Emergency - Focusing on Community Mobilisation, Women and Youth", Stockholm, Rädta Barnen. Particulièrement pertinente pour les questions de mobilisation communautaire au début d'une situation d'urgence de réfugiés. Utile pour les Thèmes 4, 5 et 6.

Blomqvist, U (1995): "Social Work in Refugee Emergencies: Capacity Building and Social Mobilisation: the Rwanda Experience", Stockholm, Radda Barnen. Particulièrement pertinente pour les Thèmes 4 et 5.

Seegerstrom, E (1995): "Focus on Refugee Children: A Handbook for Training Field Refugee Workers in Social and Community Work", Stockholm, Radda Barnen. Ce manuel pratique traite de nombreux thèmes du présent Dossier de ressources et contient quelques matériels de formation pratiques qui s'adressent essentiellement aux volontaires issus de la communauté de réfugiés.

UNHCR (1991): "Guidelines on the Protection of Refugee Women", Geneva, UNHCR. Ces principes directeurs constituent une orientation pratique concernant les aptitudes de protection des femmes réfugiées et sont donc pertinents pour le Thème 6. Le principe sous-jacent de la politique consiste à intégrer les ressources et les besoins des femmes réfugiées dans tous les aspects de la programmation afin d'entreprendre des activités de protection et d'assistance équitables.

Millwood, D (1990): "The Radda Barnen Training Unit: Community-based Social Work with Afghan Refugees in Pakistan", Stockholm, Radda Barnen. Particulièrement utile pour les questions de genre (voir page 32f) de la mobilisation communautaire pour le Thème 6.

## **LECTURES SUPPLEMENTAIRES**

Mahlasela, J (1997): "Preventive Health Care Among Children and Youth Affected by Armed Conflict and Displacement", Stockholm, Rädda Barnen. Lecture utile pour le Thème 8.

Loxano, I (1996): "Lessons Learned in Work with Refugee Women: a Case Study of Chiapas", Chiapas, Mexico: UNHCR. Pertinent pour le Thème 6.

Gosling, L and Edwards, M (1995): "Toolkits: A Practical Guide to Assessment, Monitoring, Review and Evaluation", London, Save the Children.

Mamá Maquín (1994): Organisation of Guatemalan Refugee Women: "From Refugees to Returnees", Comitán, Mexico: Mamá Maquín. Pertinent pour le Thème 6.

## **VIDEOS**

Makwaya: Dancing With Hope, Save the Children - US

"Learning to Cope" – un bref film vidéo produit par Radda Barnen et qui décrit la création d'une école dans un camp de réfugiés pour les réfugiés somalis au Yémen. Il illustre la manière dont la communauté a été associée essentiellement à la planification de l'école et l'importance de l'école comme ressource communautaire.

## **SITES WEB**

International Save the Children Alliance

[www.savethechildren.net](http://www.savethechildren.net)

International Committee of the Red Cross

[www.icrc.org](http://www.icrc.org)

UNICEF

[www.unicef.org](http://www.unicef.org)